

Le journal illustré
qui vous renseigne
clairement sur tout

La Patrie

5¢

73^e ANNEE

Prognostics: Nuageux avec neige.
Eclaircie cet après-midi. Doux.

MONTREAL, VENDREDI 8 FEVRIER 1952

No 291

ÉLISABETH II IMPLORE LE SECOURS DIVIN



UNE SALVE D'ARTILLERIE a été tirée dans tous les pays du Commonwealth, hier, en hommage à la mémoire du roi Georges VI. Lors de ses funérailles le 15 février prochain, une autre salve, celle-ci de 56 coups de canon, sera tirée une dernière fois.

Pour accomplir la lourde tâche qui lui échoit si tôt

Proclamation officielle de son accession au trône

LONDRES, 8 — (Reuters) — "Je m'efforcerais toujours, comme mon père l'a fait pendant son règne, de maintenir le gouvernement constitutionnel et de favoriser le bonheur et la prospérité de mes peuples". Telle est la déclaration que la reine Elisabeth II a faite, aujourd'hui, au Conseil Privé.

La jeune Reine, qui a assisté à une réunion des conseillers suprêmes de l'Etat pour faire sa déclaration d'accession au trône, a prié Dieu de l'aider à accomplir la lourde tâche qui lui échoit si tôt.

Voici ses paroles: "Aitesses Royales, Milords, Mesdames et Messieurs. Du fait de la mort soudaine de mon vénéré père, je dois assumer les charges et responsabilités de la souveraineté.

"En ce moment de grande tristesse, cela m'est un sujet de profonde consolation que d'être assurée de la sympathie que vous-

(Suite à la page 4)

Le Dr Azoulay se livre à la police

(LIRE EN PAGE 2)

Au Club Richelieu-Montréal

"Notre province aurait été connue il y a mille ans"

(L'hon. Wilfrid Bovey)

"Il y a mille ans, notre province était certainement connue par des Européens", a dit, hier, l'hon. Wilfrid Bovey, colonel et conseiller législatif, au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, dans une conférence intitulée: "Les igloos de la Gaspésie".

"Non seulement les Northmans sont venus à notre province mais ils se sont établis temporairement sur la côte nord de la Baie des Chaleurs et, de ce point, ils ont voyagé autour de la péninsule de Gaspé et en amont du Saint-Laurent. Il est vrai que d'après leurs descriptions le climat était bien moins froid qu'il est aujourd'hui, mais certaines recherches faites au Groenland ont prouvé que là aussi la température était beaucoup plus haute. On ne peut pas être surpris alors qu'ils aient parlé d'un Vineland, terre de vignes, et il faut se souvenir que le premier nom de l'île d'Orléans fut l'île de Bacchus".

QUELQUES ECLAIRCISSEMENTS

Le conférencier ajouta que les auteurs nordiques ne parlent pas beaucoup des sauvages qu'ils ont rencontrés; ils disent seulement que ces sauvages se servaient d'arcs et de flèches. Mais, dans leurs récits, quelques aînées nous donnent la description d'un vaisseau taillé en pierre, qu'ils auraient trouvé sur la côte, lequel vaisseau contenait du sang, les restes d'un repas. Nos Peaux-Rouges, d'après nos connaissances n'avaient pas beaucoup l'habitude de tailler la pierre et ne buvaient jamais de sang. Les Esquimaux auraient fréquenté les côtes de la Gaspésie, il y a mille ans.

"Il y a un fait dont on peut être certain", ajoutait M. Bovey, "c'est que depuis la fin de l'époque glaciaire la Péninsule de Gaspé s'est levée peu à peu des eaux qui l'entourent. S'il y a des recherches à faire, à l'ancienne section côtière, il faudra remonter de quelques milles à l'intérieur, en arrière des villes et villages actuels".

M. Bovey a parlé de certains phénomènes connus dans le folklore des anciens Canadiens qui méritent une explication, ainsi ce qui touchait à l'intervention du diable dans les affaires humaines. "Si l'ancien canadien trouvait quelque part l'empreinte d'un pied énorme il l'attribuait toujours au roi de l'enfer".

Le déjeuner Richelieu eut lieu à l'hôtel Queen's, sous la présidence

de M. Rosaire Archambault. Le commandant Philippe Langlois, du district naval de Montréal, avait présenté le conférencier, que M. Jacques Melançon avait remercié. M. Raphaël Bélanger, ingénieur civil, avait prononcé la conférence publicitaire.

1,600 brassards à confectionner

OTTAWA, 8. (P.C.) — Le tailleur du quartier général de l'armée a contremandé ses vacances et a travaillé toute la nuit et toute la journée hier, pour essayer de se conformer à l'ordre que tous les officiers doivent porter un brassard noir en signe de deuil pour le roi.

Se rendant compte qu'il serait surchargé de travail le sergent J.H. Hall d'Ottawa, a suspendu ses vacances, et en vitesse, a acheté de grandes quantités de drap noir fin; il s'est entouré de plusieurs assistants et s'est mis au travail mercredi soir.

Tôt hier matin, le petit groupe travaillait encore quand les lignes de clients ont commencé à se former. Le sergent Hall estime qu'il a environ 1,600 brassards à confectionner, soit une moyenne de deux pour chaque officier de l'armée au quartier général. Le coût est de 50 cents la paire, ce qui est considérablement moins cher que ce que les officiers de la marine et de l'aviation doivent payer, de même que certains officiers de l'armée, dans les grands magasins.

A 9 h. 30 a.m. il y avait 300 brassards disponibles.

A midi, le petit groupe avait coupé et préparé entre 500 et 600 brassards, et travaillait avec ardeur. Seulement, les lignes d'officiers et d'ordonnances d'officiers continuaient toujours à se former.

Les brassards noirs ne sont pas fournis par les forces armées, bien que les ordres prévoient le port du brassard dans de telles occasions.



CONFERENCE DU COLONEL BOVEY AU CLUB RICHELIEU-MONTREAL — L'hon. Wilfrid Bovey, colonel et conseiller législatif, était hier l'invité d'honneur du Club Richelieu-Montréal. Au déjeuner-causerie, il a prononcé une conférence sur "les igloos de la Gaspésie". On remarque ci-haut, assis de g. à d.: MM. Jacques Melançon, professeur aux Hautes Etudes Commerciales, qui a remercié le conférencier, le colonel Bovey; Rosaire Archambault, président du Club Richelieu-Montréal, et le commandant Philippe Langlois, du district naval de Montréal, qui a présenté l'orateur; debout à l'arrière, même ordre, le docteur Adélaïde Groulx, professeur à l'université de Montréal; Raphaël Bélanger, ingénieur civil, qui a prononcé la conférence publicitaire; Philippe Hurteau, conseiller en relations industrielles; Romain Bédard, C.A., professeur aux H.E.C., et André Bachand, secrétaire général adjoint de l'université de Montréal.

Le Dr Léon Azoulay se livre à la police dans l'affaire des bébés

Il comparaitra en Correctionnelle dès aujourd'hui

Un médecin âgé de 53 ans, d'Outremont, s'est rendu, hier soir, au quartier général de la Sûreté de Montréal se livrer à la police. Un mandat avait été émis contre lui sous deux accusations en rapport avec le "racket" de la vente de bébés qui a été mis à jour cette semaine.

Le Dr Léon Azoulay, qui demeure à 1501, rue Ducharme, sera traduit en Correctionnelle dès aujourd'hui. Il y a quatre ans, ce même médecin était trouvé coupable d'homicide involontaire à la suite de la mort d'une jeune veuve de 37 ans qui avait succombé dans son bureau au cours d'un avortement. Son bureau était alors sis au numéro 1396, ouest, rue Sainte-Catherine.

Sa cause a été portée en Cour suprême après que l'appel en eut été rejeté et, dans l'intervalle, il était en liberté sous un cautionnement de \$10,000.

L'inspecteur Ernest Francoeur, commandant en second de la Sûreté de Montréal, a déclaré que le Dr Azoulay est soupçonné d'avoir pris une part active dans le commerce de bébés illégitimes nés de filles-mères. Ces enfants auraient été revendus au Canada et aux Etats-Unis.

Deux autres personnes décrites comme étant les principaux artisans de cette affaire ont été arrêtées lundi soir et traduits en Cour, mardi midi. Attendant actuellement leur enquête préliminaire, les inculpés sont Herman Buller, avocat de 31 ans, originaire du Dakota du Nord, et Bill Dutka, contremaître dans la construction, âgé de 34 ans.

La police est d'avis que Buller était la tête de l'organisation, alors que Dutka avait la charge de "la ferme des bébés", c'est-à-dire l'endroit où ils étaient gardés entre leur naissance et leur livraison pour des sommes de \$3,000 à \$4,000.

Le Dr Azoulay aurait assisté à la plus grande partie de ces naissances. Sept autres personnes seront tout probablement arrêtées d'ici peu. Il s'agirait d'un autre médecin, de deux femmes, et de certains professionnels.

Le mandat contre le Dr Azoulay a été pris hier après-midi, mais le médecin était absent de chez lui, lorsque trois détectives s'y rendirent pour opérer son arrestation. Le juge Edouard Archambault avait signé le mandat accusant le médecin d'enlèvement.

nutes plus tard, il arrivait à la Sûreté où les sergents-détectives Edgar Bélair et Alec McLeod lui signifièrent le mandat.

Le Dr Azoulay fut ensuite conduit au bureau d'identification où ses empreintes digitales et sa photo furent prises. Après un court interrogatoire, il fut placé dans une cellule. Il devra répondre aux accusations suivantes:

- 1) d'avoir le ou vers le 20 mai 1951, illégalement et dans l'intention de priver une mère de ses enfants de moins de 14 ans, possédé et détenu ces dit enfants, contrairement au texte de l'article 316 du code criminel;
2) d'avoir, pendant plusieurs jours par la suite, conspiré avec un nommé Herman Buller, pour commettre une offense criminelle prévue par l'article 573, du code criminel.

En janvier 1948, le Dr Azoulay était trouvé coupable par un jury de la Cour du Banc du Roi d'homicide involontaire, à la suite de la mort de Blanche Lemire, de Beaupré, près de Québec.

CAUTIONNEMENT REFUSE

Le Dr Léon Azoulay, médecin montréalais de 57 ans, qui s'est livré à la police hier, en rapport avec le "racket" des bébés, a comparu ce matin devant le juge Eugène Lafontaine pour répondre à deux accusations, celle d'avoir privé une mère de la garde de ses deux jumelles, et celle d'avoir conspiré pour commettre une offense criminelle.

Le Dr Azoulay était en liberté sous un cautionnement de \$10,000 en attendant l'audition d'une autre cause qui avait été portée en Cour Suprême. Il était trouvé coupable, il y a quatre ans, d'homicide involontaire.

L'enquête préliminaire dans la présente cause a été fixée au 12 février prochain. Le juge lui a refusé tout cautionnement d'ici l'enquête et le médecin a dû prendre le chemin des cellules.



IL SE LIVRE A LA POLICE — Le Dr Léon Azoulay, médecin d'Outremont, s'est livré à la police hier soir, après qu'un mandat d'arrestation eut été pris contre lui en rapport avec le racket de la vente des bébés. On le voit photographié ici au moment où il est reçu à la Sûreté hier soir, par un détective non identifié.



VENDREDI, 8 FEVRIER 1952

39e jour de l'année — S. Jean de Matha
Le soleil s'est levé à 7 h. 15 et se couchera à 5 h. 15

Pronostics

Une légère dépression, qui se dirige vers le sud-est à travers l'Ontario septentrional, passera par la province de Québec aujourd'hui. Une neige légère tombe déjà dans les secteurs ouest et elle se répandra lentement dans toutes les régions durant la journée. On s'attend qu'il tombe moins de deux pouces de neige. Les températures se maintiendront légèrement au-dessus de la moyenne saisonnière, soit 20 degrés environ.

Régions de Montréal, des Laurentides et de la Mauricie: Nuageux; le ciel s'éclaircira vers le milieu de l'après-midi. Neige légère occasionnelle qui cessera après-midi. Vents légers. Doux. Maximum aujourd'hui à Montréal, 25; à Ste-Agathe, 20, et à La Tuque, 15.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est et du lac St-Jean: Le ciel se couvrira peu après l'aurore. Neige légère à la fin de la matinée.

LA LUNE

- Nouv. lune, le 25, à 4 h. 16 a.m.
Dern. quart, le 18, à 1 h. 01 p.m.
Plaine lune, le 10, à 7 h. 28 p.m.
Prem. quart, le 2, à 3 h. 01 p.m.

SIGNE DU ZODIAQUE LES POISSONS

Table with 7 columns (DOM, LUN, MAR, MER, JEU, VEN, SAM) and 7 rows of numbers representing the zodiac sign for the month of February 1952.

Eclaircie ce soir. Vents légers. Doux. Maximum aujourd'hui à Québec, 18; à Sherbrooke, 22, et à Chicoutimi, 15.

Les funérailles du Roi auront lieu vendredi prochain

LONDRES, 7 — (Reuters) — Les funérailles du roi Georges VI auront lieu vendredi prochain, le 15 février. La nouvelle en a été annoncée officiellement à Londres, hier soir. Le premier devoir de la nouvelle Reine, à son retour en Grande-Bretagne, hier, de l'Afrique, a été infiniment triste. Sa Majesté a dû donner son approbation aux dispositions de la traditionnelle exposition en chapelle ardente de la dépouille mortelle de son père, ainsi qu'aux détails des funérailles.

Dans l'intervalle, à Sandringham, où la nouvelle reine ira rendre hommage à son père le plus tard aujourd'hui, la dépouille royale, revêtue de l'uniforme d'amiral de la flotte, repose en chapelle ardente dans un simple cercueil de chêne. Plus tard dans la journée, il sera transporté à la petite chapelle royale de St-Mary Magdelène, datant du 16e siècle et située à 200 verges du château.

Dans cette chapelle, les gens de la maison royale, fermiers, garde-chasse, bûcherons et villageois de West Newton, Deringsham, Shernborne, Fritcham, Wolferton, Castle Rising et Hillington viendront rendre un dernier hommage à celui qu'ils appelaient leur "squire".

Lundi, un bref service religieux sera célébré dans la chapelle. Puis, le cercueil sera placé sur un affût de canon. Vingt grenadiers formeront la garde d'honneur qui marchera en tête du cortège pour franchir lentement les deux milles qui séparent la chapelle de la gare.

La dépouille sera transportée par train jusqu'à Londres où elle sera exposée en chapelle ardente dans le Westminster Hall, au palais de Westminster.

Durant toute la journée d'hier, des autos défilèrent par les grilles du jubilé, au Château de Sandringham. Un à un, les voisins et les amis du Roi sont venus exprimer leurs condoléances de la façon traditionnelle en signant le livre d'or.

Quelques-uns portaient le deuil, d'autres avaient seulement un brassard noir à la manche de leur gilet. Les personnes qui signèrent étaient soit des gens qui avaient été présentés à la Cour ou encore des amis personnels de la famille royale.

Les rois de Suède, de Norvège, du Danemark, de la Belgique et de la Grèce, ainsi que la reine de Hollande doivent assister aux funérailles d'Etat qui auront lieu au Palais de Windsor. En outre, des membres de la famille royale britannique, les membres des deux Chambres du Parlement y assisteront aussi.

Le T. H. M. Vincent Massey, gouverneur général désigné du Canada et l'hon. L.-B. Pearson, minis-

tre des Affaires extérieures du Canada, y représenteront notre pays.

La dépouille mortelle du Roi sera inhumée au Château de Windsor, tout à côté de son père, de son grand-père, du roi Henri VIII et du roi décapité Charles Ier.

Journée de deuil

OTTAWA, 8. (P.C.) — Le cabinet fédéral a publié hier une proclamation déclarant que vendredi le 15 février, le jour des funérailles du roi, sera un jour de congé public que devront observer tous les Canadiens dans une "journée de deuil général".

A Ottawa, cette journée de deuil sera observée par une cérémonie nationale qui aura lieu à 3 h. p.m. au cénotaphe, sur la place de la Confédération, alors que le premier ministre St-Laurent déposera une couronne de fleurs au nom du peuple canadien.

Les membres du corps diplomatique et des organismes nationaux assisteront à cette cérémonie.

Au cours de la cérémonie des fanfares joueront en commun la marche funèbre de Chopin et "Abide With Me". Ces fanfares sont celles des forces armées et de la gendarmerie royale. Elles joueront ensuite "Dieu Sauve la Reine" et "O Canada".

Deux minutes de silence seront observées au début desquelles un canon tirera un seul coup. Au terme des deux minutes de silence une salve de 56 coups de canon sera tirée, chaque coup tiré à une minute d'intervalle représentant chaque année de vie du monarque.

Il y aura des services religieux dans toutes les églises du pays.

L'aviateur est retrouvé

MONTREAL, 8. (P.C.) — Robert Holman, de Summerside, I.P.E., que l'on croyait perdu, hier soir, parce que son avion n'avait pas atterri à Mégantic, Qué., tel que prévu, est sain et sauf à Sherbrooke, à 100 milles de Montréal. Son avion s'est posé à cet endroit sans avarie.



ILS PLEURENT LA MORT DU ROI — Les résidents britanniques de New-York ont assisté à un service qui eut lieu en la chapelle St-Paul, située sur le Broadway à l'angle de la rue Fulton, à la mémoire du roi Georges VI. En haut, à gauche, le consul britannique général Henry Bobson. En arrière de lui se trouve le brigadier Hardy de la ligne Cunard.

Le palais de Buckingham deviendra la résidence officielle de la Reine



LONDRES, 8 — (PA) — La résidence officielle de la reine Elisabeth II sera le Palais de Buckingham, au cœur de Londres.

Cependant, il se peut qu'il s'écoule plusieurs mois avant qu'elle ne quitte Clarence House.

La mort du Roi causera certainement de nombreux changements dans la vie personnelle des membres de la famille royale. Il est certain toutefois que ces changements se feront tranquillement, et seulement après minutieuses consultations entre les membres de la famille alors que la nouvelle Reine aura la plus grande part d'autorité.

Dans les milieux de la Cour, on est d'avis que la reine-mère Elisabeth échangera de domicile avec sa fille la Reine.

La mort de son père résout un problème domestique pour la reine Elisabeth. Depuis longtemps, elle était à la recherche d'une nouvelle résidence d'été pour remplacer Windlesham Moor qu'elle a abandonné quand le duc d'Edimbourg a quitté le pays pour une longue période de service naval en Méditerranée.

Maintenant, il y a quatre résidences d'été disponibles pour la Reine, soit Balmoral, Sandringham et le Château de Windsor, et sur l'immense propriété de Balmoral, il y a Birkhall que la Reine et le duc avaient occupé pendant une partie de leur lune de miel.

La reine-mère aime beaucoup cet endroit, et il n'y a pas de doute qu'elle aimera y passer des fins de semaine.

Seulement, on souligne que ces changements se feront infiniment lentement. La reine-mère douairière Marie est demeurée 10 mois au Palais de Buckingham après la mort de son mari, le Roi Georges V. Elle est bien installée et heu-

Les sympathies du président Truman

OTTAWA, 8. (P.C.) — Le président Truman a présenté ses sympathies au Canada en son nom et au nom du peuple américain, à la suite de la mort du roi.

Le message suivant a été envoyé à l'hon. juge en chef Thibaudeau Rinfret : "De ma part et de la part du peuple américain, je vous présente des sincères condoléances à l'occasion de la mort de Sa Majesté le roi George. Sa disparition sera profondément regrettée à travers le monde."

Le juge en chef qui agit comme administrateur en l'absence d'un gouverneur général, a fait parvenir le message de remerciement suivant à M. Truman : "De ma part personnelle et de la part du peuple du Canada, je vous remercie, monsieur le président, et aussi le peuple américain, de votre témoignage de sympathie à l'occasion du grand chagrin que nous venons de subir. Nous regrettons profondément la mort du roi qui fut beaucoup aimé de tous les Canadiens".

Promesse de loyauté de nos forces armées

OTTAWA, 7. (P.C.) — Les forces armées du Canada sont sous la direction d'une femme commandant-en-chef pour la première fois depuis un demi-siècle et elles ont fait parvenir leurs promesses de loyauté à Elisabeth lorsqu'elle est devenue reine hier.

Le ministre de la Défense, M. Claxton, a expédié à la Reine un message de "profond regret" à l'occasion de la mort du Roi, "leur vénéré commandant-en-chef", et a transmis "les sentiments de dévotion au trône et à la personne" de la Reine, au nom des forces armées.

Précédemment, il avait ordonné à tous les officiers militaires — on en compte environ 10,000 dans les forces permanentes et de réserve — de porter des brassards noirs de 3¼ pouces de largeur à la manche gauche de leur uniforme en signe de deuil.

Les fanfares militaires ont aussi ordre de rester silencieuses, excepté en deux circonstances spéciales.

Tous les officiers ont été avisés qu'ils devront prêter un nouveau serment d'allégeance à la reine.

Des ordres, précisant ce qu'il y a à faire en marge de la mort du roi et de l'accession au trône de la reine, ont été expédiés à tous les commandants régionaux.

Les ordres précisent que le deuil sera observé jusqu'à nouvel ordre.

Les drapeaux resteront à mi-mât jusqu'au coucher du soleil, le jour des funérailles, excepté aujourd'hui, alors que les drapeaux seront hissés au sommet de leur mât à l'occasion de l'accession au trône d'Elisabeth.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

Fleuriste

La Patrie

168 EST STE-CATHERINE

Ecoutez CHLP

Livraison partout directe - Le dim.

ment de notre serre-chaude de 1 h. 30

PL. 1786-1787 de 1 h. 45



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LE BRASSARD NOIR PORTE DANS LE C.A.R.C. — Tous les membres des forces armées du Canada porteront le brassard noir, jusqu'au jour des funérailles de Sa Majesté le roi Georges VI. On voit ici l'officier d'aviation T.-R. Wallah, qui ajuste l'insigne au bras du commandant M.-W. Brown, M.B.E. La cérémonie s'est déroulée hier à la base de St-Hubert.

Thé exquis... saveur garantie

ORANGE PEKOE

"SALADA"

Elisabeth II implore le secours divin

(Suite de la 1ère page)

mêmes et tous mes peuples éprouvez pour moi, ma mère, ma soeur et les autres membres de ma famille.

"Mon père a été pour nous un chef vénéré et bien-aimé comme il l'était pour la grande famille de ses sujets: la douleur de sa perte, nous la partageons tous. J'ai le coeur trop lourd pour faire plus aujourd'hui que vous dire que je m'efforcerais toujours, comme mon père l'a fait durant son règne, de maintenir le gouvernement constitutionnel et de favoriser le bonheur et la prospérité de mes peuples, qui sont répandus dans le monde entier.

"Je sais que dans ma résolution de suivre son admirable exemple de service et de dévouement, je serai encouragé par la loyauté et l'affection de ceux-là dont j'ai été appelée à devenir la Reine, et par les conseils de leur Parlement élu.

"Je prie Dieu de m'aider à accomplir dignement cette lourde tâche qui m'échoit si tôt dans ma vie".

CEREMONIE HISTORIQUE

LONDRES, 8. (P.C.) — Un cérémonial et une pompe historiques ont rompu momentanément le deuil royal aujourd'hui, pour marquer l'accession de la reine Elisabeth II au trône de Grande-Bretagne.

Les drapeaux britanniques, qui flottaient à mi-mât depuis la mort de Georges VI, il y a deux jours, ont été déployés au haut de leurs mâts à travers tout le royaume alors que la proclamation royale était lue au peuple. Après six heures, ils seront de nouveau baissés à mi-mât et y demeureront jusqu'après les funérailles du Roi, le 15 février.

A Londres, une fanfare de trompettes s'est fait entendre du balcon du Palais St-James où la nouvelle Reine avait prononcé sa déclaration d'accession une heure plus tôt.

Sous un brillant soleil, le roi d'armes de la Jarrettière en livrée, sir George Bellow, a lu la déclaration du Conseil d'accession proclamant la souveraine de 25 ans "Reine de ce royaume et des autres royaumes et territoires, chef du Commonwealth, défenseur de la foi".

D'autres hérauts, vêtus de pittoresque costumes du 15e siècle, lurent ensuite la proclamation à

Charing Cross, des marches du Royal Exchange et de l'intérieur du Temple Bar. Le colonel James Carkeet, gouverneur de la Tour de Londres, en a fait une cinquième lecture, dans la cour de l'édifice. Il se tenait debout au milieu d'un carré de hallebardiers de la garde du corps portant des costumes de l'époque de la première reine Elisabeth.

SALVE DE CANONS

Une salve de 62 coups de canons pour marquer l'accession fut tirée par les artilleurs de la tour, au-dessus de la Tamise, dès qu'il eut terminé.

Au Palais, la nouvelle Reine avait juré devant le Conseil assemblé que, "conformément aux véritables buts des décrets qui assurent une succession protestante au trône de son royaume, elle appliquera et respectera de son mieux les dits décrets selon la loi".

Cela fait, la reine Elisabeth et son mari, le duc d'Edimbourg, se sont apprêtés à un triste voyage. Ils doivent se rendre au Château de Sandringham, ou le roi Georges VI, revêtu de l'uniforme d'amiral de la flotte, repose en chapelle ardente.

La Reine s'est rendue à la réunion du Conseil, au Palais St. James, en passant sur les terrains qui relient le palais à sa demeure de Clarence House, et la foule n'a pas pu la voir.

La proclamation officielle de son règne a suivi rapidement la réunion de 20 minutes tenue par le Conseil, devant lequel la nouvelle Reine a prêté le serment traditionnel de maintenir la constitution et d'être une bonne et fidèle souveraine.

A SANDRINGHAM

La reine-mère Elisabeth et la princesse Margaret sont demeurées à l'intérieur du Château toute la journée. Au crépuscule, hier soir, au moment où la pluie se mettait à tomber, une seule pièce de la grande demeure était éclairée.

En parcourant 130 milles pour se rendre à Sandringham, la nouvelle Reine accomplira la dernière étape d'un voyage de 4,000 milles, qui l'a ramenée du coeur de l'Afrique sauvage, où elle se trouvait mercredi quand son père est décédé.

Elisabeth a manifesté de grandes qualités de reine à son retour. Elle était pâle, mais maîtresse de ses émotions, en foulant le sol de sa patrie, dans la pénombre montante d'une fin d'après-midi d'hiver. Elle revenait au pays exactement une semaine et quatre heures après l'avoir quitté pour entreprendre une tournée royale aux antipodes, en compagnie de son époux. Elle devait alors se rendre



(Photo J.-P. Laliberté — La Patrie)

Le serment d'allégeance au nouveau Palais de Justice. Hier midi, l'hon. juge Antonio Garneau, de la Cour Supérieure, a présidé l'imposante cérémonie au cours de laquelle les juges des Sessions de la Paix ont prêté le serment d'allégeance à la reine Elisabeth II. De g. à d., on remarque: les juges Irénée Lagarde, Gerald Almond, Eugène Lafontaine, l'hon. juge Garneau, le juge en chef Edouard Archambault, les juges Armand Cloutier, T.-A. Fontaine, Omer Legrand et René Théberge.

à Ceylan, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Une grande tristesse se lisait dans ses yeux, mais elle ne manifestait aucun autre signe extérieur de son chagrin ou du lourd fardeau de ses nouvelles responsabilités.

Tous les magasins de Londres seront fermés le jour des funérailles. La BBC a décommandé toutes les émissions de comédie, de musique de danse et autres spectacles légers, à la radio comme à la télévision, jusqu'après les funérailles du Roi.

LA PROCLAMATION

LONDRES, 8. (Reuters) — Voici le texte de la proclamation royale, lue à Londres et dans toutes les villes de Grande-Bretagne aujourd'hui, par laquelle Elisabeth II est reconnue Reine d'Angleterre et des Dominions:

"Attendu qu'il a plu au Dieu Tout Puissant d'appeler à sa merci feu notre souverain le roi Georges VI, de mémoire bénie et glorieuse, par le décès duquel la Couronne revient exclusivement et de droit à la haute et puissante princesse Elisabeth Alexandra Mary:

"Nous, lords spirituels et temporels de ce royaume, assistés dans

cette tâche par les membres du Conseil Privé de Sa Majesté, par des représentants des autres membres du Commonwealth, par d'autres gentilshommes de qualité, par le lord-maire, les échevins et les citoyens de la cité de Londres, proclamons donc et publions par les présentes, d'une seule voix et unique consentement de bouche et de coeur que la haute et puissante princesse Elisabeth Alexandra Mary est maintenant, du fait de la mort de notre feu souverain, d'heureuse mémoire, devenue Reine de ce royaume et de ses autres royaumes et territoires, chef du Commonwealth, défenseur de la Foi à qui ses sujets jurent fidélité et obéissance constantes dans de sincères sentiments d'humilité et d'affection, suppliant Dieu, par qui tous les rois et reines règnent,

d'accorder à la princesse royale Elisabeth II de longues et heureuses années de règne sur nous.

"Dieu protège la Reine. "Donné au Palais de St. James, Ce sixième jour de février de l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante-deux."

4 arrestations

Des accusations de vol et de recel seront portées aujourd'hui contre quatre individus qui sont soupçonnés d'être les auteurs d'un vol de 130 poches de sucre d'une valeur de \$2,265, il y a deux semaines, dans un entrepôt situé au 1130, rue Ottawa. Les suspects arrêtés hier par les sergents-détectives Vinny O'Neil et Emmett Hayes, portent à six le nombre des suspects dans cette cause. Deux ont déjà comparu hier.



(Photo J.-P. Laliberté — La Patrie)

RETOUR DE VISITE CANONIQUE AU BENGAL — Le R. P. Laurent Lapalme, supérieur provincial des Pères de Sainte-Croix, et le R. F. Dominique Leclerc, supérieur provincial des Frères de Sainte-Croix, sont descendus, hier, en gare Windsor, de retour d'un voyage canonique à leurs missions du Bengale, au Pakistan oriental. Ils étaient partis depuis la fin du mois de septembre dernier. Leurs missions comprennent deux diocèses, Dacca et Chittagong, que dirige Son Exc. Mgr Graner, C.S.C., depuis la démission de Son Exc. Mgr Alfred Lepailleur, C.S.C. Le R. P. Gervais Lapière, C.S.C., et le R. F. Fernand Madore, C.S.C., sont les supérieurs des religieux missionnaires, au nombre d'une quarantaine. Sur une population de quelque 22,000,000 d'âmes, on compte actuellement une soixantaine de mille catholiques, dont 50,000 à Dacca et 10,000 à Chittagong. La procure des missions, dirigée par le R. P. Philéas Boulay, C.S.C., se trouve à 2955, chemin Sainte-Catherine. On remarque ci-haut, à l'arrivée des Supérieurs en gare, de g. à d.: le R. F. Aldéric Danis; Mme Henri Lapalme, belle-soeur du Père; R. P. Armand Grou, assistant supérieur provincial; M. Henri Lapalme; R. P. Laurent Lapalme, supérieur provincial; M. Paul Lapalme; R. F. Dominique Leclerc, supérieur provincial; les RR. FF. Faustin Laplante et Placide Vermandère; le R. P. Omer Desrochers, un ancien missionnaire, M. et Mme Germain Lapalme, également frère et belle-soeur du Père Lapalme.

"On va mouiller ça!"
avec une
BRADING



L'HISTOIRE SE REPETE — Une femme occupe maintenant le trône d'Angleterre, elle porte le nom d'Elisabeth II. Il faut remonter à la reine Victoria, qui fut son arrière-arrière-grand-mère pour trouver un précédent. Toutes deux ont eu un prince consort, cependant Victoria épousa le prince Albert de Saxe-Cobourg en 1840, alors qu'elle était déjà reine depuis trois ans, ayant accédé au trône à 18 ans, en 1837. Ces deux photos, nous montrant les deux couples, nous rappellent que l'histoire se répète étrangement dans la dynastie anglaise.

M. Churchill rend hommage au roi défunt et le cite comme modèle aux souverains

LONDRES, 8 — (PA) — Le premier ministre Winston Churchill a rendu hommage, hier soir, au défunt roi Georges VI, le citant comme un "modèle et un guide aux souverains constitutionnels à travers le monde actuel et dans les générations futures".

L'éloge funèbre fait par le premier ministre britannique a été radiodiffusé dans le monde entier.

Le chef du gouvernement anglais, âgé de 77 ans, qui était un ami personnel du monarque défunt, a prononcé cette causerie radiophonique spéciale peu après le retour de la reine Elisabeth II en Grande-Bretagne. Churchill a laissé entendre que le roi malade avait eu le pressentiment que la mort était proche, en disant:

"Au cours des derniers mois, le Roi était guetté par la mort qui semblait être devenue sa compagne, une connaissance qui ne l'effrayait pas."

Et M. Churchill a ajouté:

Finalement la mort est venue comme une amie et après une joyeuse journée baignée de soleil et animée par l'exercice des sports, après un 'bonsoir' à ceux qu'il aimait le plus, il s'est endormi comme tout homme ou toute femme qui s'efforce de craindre Dieu et rien d'autre.

"Plus on était proche de lui, plus ces faits étaient évidents. Mais les journaux et les photographes des temps modernes ont permis à un grand nombre de ses sujets d'assister avec émotion aux derniers mois de son pèlerinage. Nous l'avons tous vu s'approcher de sa fin".

M. Churchill a rappelé qu'à titre de premier ministre il a rencontré le défunt souverain plus souvent que tout autre personnage du gouvernement durant les terribles journées de la guerre aérienne contre la Grande-Bretagne.

Puis il a révélé un secret aux sujets de l'humble monarque:

"Une des journées où le Palais de Buckingham a été bombardé, le Roi était revenu à Londres de Windsor. Le côté opposé de la cour avait été touché et si les fenêtres qui permettaient au Roi et à la Reine de voir ce qui se passait n'avaient pas été ouvertes, ils auraient été rendus aveugles par les éclats de verre au lieu d'être simplement repoussés violemment par la force de l'explosion".

Churchill, dont la ténacité courageuse a aidé la Grande-Bretagne et les Alliés à remporter la victoire, a poursuivi:

"Parmi tant d'événements et



LE PREMIER MINISTRE Winston Churchill est photographié au moment où il quitte 10 Downing Street, pour se rendre au Parlement afin d'y annoncer la mort de Sa Majesté le roi Georges VI. Le vieux chef d'Etat, qui a vécu sous les règnes d'une reine et de quatre rois, commence maintenant le règne d'une autre reine.

bien que j'aie souvent rencontré le Roi, ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai entendu parler de cet incident.

"Leurs Majestés n'en ont jamais mentionné un seul mot."

Puis le premier ministre a décrit la couronne comme "un lien mystérieux, un lien magique qui relie librement mais puissamment les nations du Commonwealth, ses états et ses races".

Des gens qui ne "toléreraient jamais les obligations d'une constitution écrite qui entraînerait une diminution de leur indépendance" sont les tout premiers à être fiers de leur loyauté à la couronne.

M. Churchill a alors déclaré: "Les règnes de nos reines ont été retentissants. Quelques-unes des plus grandes périodes de notre histoire se sont déroulées durant le règne d'une reine."

"Maintenant que nous avons une

seconde reine, Elisabeth montant sur le trône, notre pensée remonte à près de 400 ans, à la période de la première reine Elisabeth qui a connu un règne de grandeur.

"La reine Elisabeth II, comme la première Elisabeth, n'a pas passé son enfance dans l'attente incertaine de la couronne.

"Mais nous savons fort bien que ses dons personnels et ceux de son époux, le duc d'Edimbourg, ont conquis la partie du Commonwealth que la Reine et le prince ont pu visiter.

"Elle a déjà été acclamée comme étant la Reine du Canada.

"Pour moi, qui ai passé ma jeunesse durant le règne de la reine Victoria, il se peut que je ressente une certaine émotion en reprenant la prière et l'hymne "Dieu sauve notre Reine".

Edition spéciale de la Gazette officielle

OTTAWA, 8. (P.C.)—Une édition spéciale de la Gazette du Canada a été publiée hier afin d'annoncer officiellement la mort du roi Georges VI et l'accession au trône de la reine Elisabeth II. La page frontispice de la Gazette porte une large bordure noire en signe de deuil.

Salaires augmentés

L'Union des travailleurs du carton et du papier façonnés vient de terminer les négociations du décret couvrant l'industrie de la boîte de carton. Les augmentations sur les minima des opérations classifiées avaient été négociées antérieurement et se chiffrent à 14%. Les autres avantages obtenus sont: quatre jours de fête chômés et payés; le premier de l'an, la St-Jean-Baptiste, la fête du travail et le jour de Noël; deux semaines de vacances payées après cinq ans de service; auparavant les ouvriers n'avaient qu'une semaine.

Les agents négociateurs pour l'union étaient: MM. Raymond Naud, Roméo Charron, Stanislas Chartrand, Albert Hilman et Gérard Poitras, agent d'affaires. La partie patronale était représentée par: MM. J.-L. Constantineau, J.-A. Roy, L.-N. Bettle, M. Singer, M.-J. Nicolet et J. McCleish.

NÉCROLOGIE

Les funérailles de Mme veuve Simon Crevier, née Alma Quesnel, ont eu lieu, hier matin, en l'église Saint-Pierre-Claver.

Le cortège, précédé de neuf landaus de fleurs, est parti de sa résidence, 4577, avenue de Lorimier, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service fut célébré à neuf heures.

À l'église, la levée du corps fut faite par Mgr Ernest Labelle, P.D., curé de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par le R. P. Simon Chenevert, O.M.I., économiste de Notre-Dame-du-Cap, parent de la défunte, assisté des abbés R. Bellerose et R. Breton, comme diacre et sous-diacre, tous deux vicaires de la paroisse.

Le choeur était sous la direction de M. J. H. Lacombe et exécuta la messe de Pérois.

Dans le sanctuaire, on remarquait M. l'abbé Paul Contant.

Conduisaient le deuil: les fils de la défunte: MM. Maurice et Marcel Crevier, ses deux gendres: MM. René Legault et Paul Poupard; son petit-fils: E. Poupard; son beau-frère: M. Henri Perras; ses neveux: MM. Paul Dozols, membre du comité exécutif, et Paul Jevrier; ses cousins: MM. J. C. Crevier, J. Chapleau, Lionel Crevier, Raoul et Michel Latreille.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Aimé Legault, J. T. Cofsky, D. Laforêt, Paul Giroux, Jean Bélanger, Geo. Dufresne, Jean Martineau, Jean Papineau, Paul Trudeau, Joseph, Laurent et Henri Poupard, Antonio Décar, Joseph Doquire, Charles Mauger, E. Cardinal, Emile Contant, Raoul Perras, C. P. Desrochers, Claude Perras, R. Tougas.

On remarquait aussi: MM. R. Gauthier, A. Huberdeau, L. Charpentier, L. Dansereau, Gaston Lavole, Henri Chartrand, Roméo Gauthier, Emile Leclerc, Arthur Bleau, O. Pépin, Léopold Gauthier, Laurent et Philippe Geoffroy, Wilfrid Labadie, R. Dyson, Jean-Paul Lalonde, J.-Edmond Vallere, J.-C. Pednault, Horace Drolet, Louis Ouellette, Roger Métivier, Bernard Marcotte, L.-J. Touchette, le Dr Ubald Bessette, MM. Julien Roy, J.-R. Guilbeault, Armand Clark, Rosaire Mercure, Alfred Bessette, Georges Perras, Lucien Bougie, J.-P. Champagne, Maurice Leber, Roland Leclerc, Léopold Côté, Albert Miraglia, E. Turcot, J. Sénécal, M. Briassette, F. LeBreton, J.-A. Hogue, Guy Richard, R. et L. Courtois, Jean Boulanger, Paul Dufresne, Roland Forget, Philippe Cloutier, Lucien Lavole, P. Hébert, A. Langlois, L. Renaud, Albert Paul, J.-Alm Picard, Hector Bélaïr, Albert Duhamel, M. Duclos, R. Aubin, J.-P. Cérat, M.-F. Vincent, Arthur Dominique, Wilfrid Bessette, E. Poupard, et une foule d'autres.



M. Charles-A. GOBEIL, vice-président et directeur-gérant de Lewis Bros. Ltd. et de F. Wragge Ltd., Montréal, qui vient d'être élu 2ième vice-président de l'Association canadienne des quincailliers grossistes, à l'assemblée annuelle tenue à Montebello.

Réclamation de \$75,005.60

La succession Marcel Latreille a présenté, hier matin, une réclamation devant la Régie des services publics, présidée par Me Antonio Lamarre, C.R., siégeant en Cour supérieure.

La succession demande un somme de \$75,005.60 pour une propriété, comprenant un garage et un poste de gazoline, à l'angle des rues Dorchester et Hôtel de ville.

La ville avait fait une offre de \$41,500, non compris le 10 pour cent accordé pour l'expropriation.

Après avoir présenté plusieurs chiffres attestant de la valeur de la propriété en question, M. J.-H. Laframboise et Maurice Giroux, experts en évaluation, ont déclaré que la succession ne demandait rien pour les dommages parce que le résidu du terrain exproprié sera suffisant pour l'exploitation d'une station de gazoline.

M. Laframboise révéla à la Régie que les permis d'exploitation sont accordés par les compagnies d'huile aux propriétaires des terrains et non aux personnes exploitant les postes.

A cause d'un décalage assez considérable entre les dimensions dans les plans de la ville et ceux des experts, le président a ajourné le cas.

\$20 d'amende à ces salons de coiffure

Le Salon Artistique, du 1363, avenue Green; le salon Emile, du 1373, avenue Green; le salon Walter, du 4839 ouest, rue Sherbrooke et Mlle Rolande Saint-Germain, du 1253 est, rue Beaubien, ont été condamnés, hier, à une amende de \$20 pour avoir ouvert leur salon de coiffure avant neuf heures du matin, par le juge René Thèberge.



M. Henri MAGNAN, président de Laurentide Equipment Co. Ltée., de Montréal, qui vient d'être réélu vice-président de l'Association forestière de la province de Québec à l'assemblée annuelle.

L'Union Nationale a multiplié les routes au pays de colonisation; elle accorde des octrois plus généreux aux nouveaux colons et utilise pour leur venir en aide un équipement motorisé des plus modernes.

L'UNION NATIONALE

ALFRED DUBÉ

député de Rimouski

Sujet de la causerie:

Agriculture et Colonisation

CE SOIR

10 h. 30

CKAC

MONTREAL

(L'Union Nationale)



La Fédération fait appel aux employés

C'est hier que s'ouvrit officiellement la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises auprès des employés de plus de 2,000 établissements commerciaux et industriels de même que chez les divers groupes de fonctionnaires de la métropole.

On sait que la 20e souscription annuelle de notre grand organisme de charité aura lieu du 16 au 31 mars avec un objectif de \$1,250,000, strict minimum nécessaire au maintien de ses 33 oeuvres. La Section des employés doit cependant entreprendre son travail dès maintenant afin de le terminer en même temps que les autres sections.

LES EMPLOYÉS DE LA STEEL CO. OF CANADA SOUSCRIVENT 40% DE PLUS

Au cours de la réunion qui a marqué, au Club Canadien, le lancement de la campagne chez les employés, M. Léonard Lauzon, président de la section, a cité en exemple les employés de la Steel Co. of Canada qui ont porté leur souscription à \$1,000, une augmentation de 40% sur celle de l'an dernier.

"Voilà qui nous fait bien augurer du succès de la souscription chez les employés, a commenté M. Lauzon. Nos travailleurs comprennent la nécessité d'un organisme tel que la Fédération à notre époque et dans une ville comme la nôtre où la charité doit être organisée pour être plus efficace."

"Bien loin de considérer la campagne de la Fédération comme une sollicitation importune, a dit M. Lauzon, nous devons plutôt y voir une magnifique occasion de remplir notre devoir social et civique. Donner à la Fédération, c'est la façon la plus logique de faire la charité, parce que nous sommes assurés que l'argent sera distribué équitablement aux oeuvres selon leurs mérites. C'est aussi l'une des formes les plus méritoires de la charité parce que le souscripteur ne connaît pas le bénéficiaire de sa générosité."

M. Paul Girouard, président général de la campagne, a affirmé que les auxiliaires de la Fédération constituent "la véritable élite de la population" et rappelé qu'ils sont "les représentants directs des pauvres".

"Cette année, dit-il, la Fédération dispose de près de 20,000 auxiliaires répartis dans ses diverses sections, plus que jamais auparavant. Ces auxiliaires sont déterminés à atteindre coûte que coûte l'objectif. Ils savent que si le total reste inférieur au minimum fixé, ce sont les indigents qui en subiront les conséquences. Que la générosité de la population réponde à leur dévouement et nous assisterons au plus beau succès de toute l'histoire de la Fédération."

STUDIO D'ART

Le programme de STUDIO D'ART avec Jacques Bertrand, réalisation Paul Leduc, comprendra ce soir MA MERE L'OYE de Maurice Ravel, SUITE EN BLANC ET NOIR pour deux pianos de Claude Debussy, LE COIN DES ENFANTS de Debussy plus souvent nommé d'après le titre initial "Children's Corner", la HABANERA de Chabrier, la "Bacchanale" extraite de l'opéra SAMSON et DALILA de Camille Saint-Saëns et pour terminer le DIVERTISSEMENT de Jacques Ibert. Ce soir de 9 heures à 10 heures 30 sur les ondes de CHLP.

Heurtée par une auto

Mlle Diane Archambault, 25 ans, domiciliée à 5016, boulevard St-Laurent, attendait apparemment un tramway, sur le trottoir, hier après-midi, vers 4 h. 45, à l'angle de l'avenue Barclay et du chemin de la Côte-des-Neiges, quand une auto, conduite par M. André Courval, 21 ans, 9364, avenue Routhier, dérapa soudain sur la chaussée et la heurta. Mlle Archambault subit de graves blessures internes et fut transportée, inconsciente, à l'hôpital St-Mary's.

Premier procès pour meurtre sous le nouveau règne

Le premier procès pour meurtre, celui de Peter Mentenko, 27 ans, 2369 rue Moreau, sous le règne d'Élisabeth II, s'est ouvert hier sous la présidence de l'hon. juge François Caron, devant un corps de jury.

Mentenko est accusé d'avoir assassiné son demi-frère, Georges Henechuck, le 27 avril, 1950.

Avant l'audition de la première cause sous le règne de la nouvelle souveraine, l'hon. juge Caron a déclaré: "La famille royale a toujours été très près du coeur des Canadiens".

"Au début de l'automne 1951, il y eut une grande inquiétude causée par la maladie du roi. Ce fut avec joie que nous avons appris que sa santé s'améliorait."

"La princesse Elisabeth put alors entreprendre une tournée triomphale à travers le Canada."

"Elle fut aussi triomphale que celle du roi en 1939. Il régnait une atmosphère de joie à la suite du rétablissement du roi, quand nous avons appris sa mort soudaine."

"Nous l'aimions notre roi; nous lui étions attachés. Il était un roi respectueux, un mari et un père modèle et un homme bon."

"A la famille royale, à son épouse aimée, à sa fille sur qui s'appesantit le fardeau de la Couronne et à tous ses proches, le président du tribunal, s'unissant à tous ceux qui rendent cette justice, laquelle ne découle que du pouvoir royal, offre ses plus sincères condoléances."

"A Dieu, il demande que l'âme de notre regretté roi ait une place choisie où il pourra prier pour nous dans le royaume éternel."

"Je demande une minute de silence".

LES FAITS

Ce sont deux bambins, Gérard Talbot, 13 ans, et Jean Dubé, 12 ans, 4045 rue Caty qui ont découvert le cadavre de Henechuck, dans un puitsard non loin de la ferme Castelli.

Ils y trouverent également un morceau de métal d'une épaisseur d'un pouce, pièce qui aurait servi à fracasser la tête de la victime.

Mentenko, déclaré coupable par un jury, fut condamné, le 16 octobre 1950, par l'hon. juge Wilfrid Lazure, à monter à la potence. Me Louis Robichaud, avocat de la défense, interjeta appel en alléguant que les aveux faits à deux journalistes étaient illégaux. La Cour d'appel ordonna un nouveau procès.

Me George Hill, C.R., représente le ministère public, et Mes Alexandre Chevalier, C.R., et Louis Robichaud occupent en défense.

Le choix des jurés a été très long, la Couronne et la défense en ayant refusé un très grand nombre pour cause et péremptoirement. Plusieurs se sont prononcés contre la peine capitale. Il était 11 h. 45 quand le 12e jury prêta serment. L'instruction de la cause commença immédiatement après.

LA SECONDE JEUNESSE DES ECRIVAINS

Arrivé à un certain âge, on se rend compte tout simplement qu'on n'est plus un enfant. Certains le demeurent néanmoins, par paresse. D'autres le demeurent en sachant conserver volontairement la spontanéité et la sensibilité de l'enfance. Ces derniers, ce sont les écrivains pour la jeunesse. Le poste CHLP invite ses auditeurs à écouter chaque samedi matin à 10 heures 15 l'émission LES ECRIVAINS POUR LA JEUNESSE que réalise Bernard Daumale. L'invitée de demain matin est Madame Gilberte Tremblay.

* PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO *

VENDREDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6:00	Nouv. et Carr. de la chanson	Bon appétit	Tout l'intéressé	Sérénade	Prog. Brading	Ski	Nouv. et Rexall
6:15	"	Bon appétit	Radio-journal	"	"	Radio-journal	Ballroom
6:30	"	Forum sports	Revue	Nouvelles	Sport (6.55)	Commentaires	"
6:45	Nouv. (6.55)	Nouvelles	Ski	Three Suns	"	Inwhite	"
7:00	Echo d'outre-mer	Crois. rosadre	Un homme et...	Beulah	Par. de la ch.	Sunshine Soc.	Nouv. et Ball.
7:15	"	Onche Paul	Métropole	Jack Smith	"	"	Dov. A.C.R.
7:30	Nazare & Barri	Hollywood sous	Conférence	Club 15	"	Short stories	Peggy Brooks
7:45	Accordéon	Petites histoires	"	Maître mime m...	Nouv. (7.55)	Conférence	Sport
8:00	Bonne humeur	Faubourg à...	Béni fut son	Rogues Gallery	Zézette	Chico Valle	Crime does not
8:15	"	Rue des pigeons	l'acron	Treasure trail	"	Symphonie de	Make mine m...
8:30	Opérette	Votre partenaire	Nouveautés	"	Nouv. (8.55)	Toronto	"
8:45	Nouv. (8.55)	Nouv. (8.55)	dramatiques	"	"	"	"
9:00	Studio d'art	Faites-moi rire	Ryth. de Paris	Théâtre Ford	Swing in	"	Broadway
9:15	"	"	"	"	laquaine	"	"
9:30	"	Tribune sportive	Carte blanche	"	Raconteur	Mickey Lester's	Paul Weston
9:45	Nouv. (9.55)	"	"	"	Nouv. (9.55)	Place	"
10:00	Studio d'art	Points de vue	Nouvelles	Sports	Paris swing	Nouvelles	Nouv. Sports
10:15	"	Chant du soir	Conférence	"	"	Revue	Bandwagon
10:30	"	Union Nationale	Musique de	"	Nouv. (10.55)	Musique de	Nouvelles
10:45	Nouvelles Sport (10.50)	Nouvelles	chambre	"	"	chambre	Hospitality
11:00	Heure potonaire	Sports	Adagio	Nouv. Sports	Mae Séguin and	Mus. Eric Wild	Nouvelles et
11:15	"	Chanteur genre	"	Man about	The bands	Théâtre de	prélude
11:30	"	Orchestre	Fin du jour	midnite	Nouv. (11.55)	Vancouver	"
11:45	"	"	"	"	"	"	"
MINUIT	L'heure potonaire	Nouv. et mus.	Fin	Fin	Musique	Nouvelles et fin	Fin

SAMEDI

A.M.	CHLP (CHLP)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6:00		Messe du jour		Nouvelles	Cultivateur	Alarm clock	Nouv.-Farm &
6:15		Réveil provin.		"	Prière	"	Home Wake Up
6:30		"		"	Cultivateur	"	"
6:45	(6.50) Ouvert.	"		"	Nouv. (6.55)	"	Sacré-Coeur
7:00	Revue métropolitaine	Nouvelles	Nouv. et opéra	Nv.-Daybreak	Réveil	Nouv. et concert	Nouvelles
7:15	"	Guy Darcy	de 4 sous	"	Sport (7.25)	"	Musical clock
7:30	Journal et sport	Marche du jour	"	"	Réveil	Nouv.-Concert	Nouv. et mus.
7:45	"	Oratoire	"	"	Nouv. (7.55)	"	"
8:00	Sacré-Coeur	Nouv. du jour	Nouv. et sport	Nouv.-Sports	Réveil	Nouvelles	Nouv. sport
8:15	Revue métrop.	Louis Bélange	Élévat. matut.	"	"	Dévolutions	Musical Clock
8:30	"	"	Rythme et mé-	"	(8.55) Nouv.	Fanzare	"
8:45	Nouv. (8.55)	"	lodie	"	"	"	"
9:00	Ch. du souvenir	Nouvelles et	Nouvelles et	No school today	Charlotte	Nouv.-Musique	Nouvelles et
9:15	"	Coins des jeun	fantasme	"	"	"	Barnyard follies
9:30	"	"	"	"	(9.55) Nouv.	"	Silver strings
9:45	Nouv. (9.55)	"	"	"	"	"	"
10:00	Opérette	Guy Darcy	Parte Lucille	"	Call me uncle	Hits & encores	Hits & encores
10:15	Ecriv. des jeunes	Jongour mama-	Beaux contes	"	"	Ballroom	Ballroom
10:30	Heure enfantine	Sous les ponts	Mus. variée	Théâtre pour	Nouv. (10.55)	Pour les enfants	Parade at stars
10:45	Nouv. (10.55)	"	"	enfants	"	"	"
11:00	Coin des enfants	Act. et amis d-	Boîte à musique	Nouv.-Swing	Par. ch. franç.	Les enfants	Nouvelles et
11:15	"	l'Art	"	Fever	"	Jazz	Little players
11:30	J. Héhan	Pour les jeunes	Méodies	What's New	(11.55) News	"	Record shop
11:45	Nouv. (11.55)	"	"	"	"	"	"
P.M.							
12:00	Votre goût	Nouvelles	Mus. légère	M.G.M. Show	Chansonnettes	Nouvelles	Nouv.-Piano
12:15	"	Piano-La colon.	Réveil rural	Hollywood	"	Sports	New Quiz
12:30	"	Mus. légère	"	"	Ed. spéciale	Sinap club	Nouvelles
12:45	"	"	"	"	"	"	Parade
1:00	Nouvelles et	Nouvelles	Piano	Nouv.-Ecole	Nouvelles	Radio-journal	Nouvelles et
1:15	vos goûts	Ref. de Paris	Nouvelles	Parade	Par. ch. franç.	This week	théâtre
1:30	"	Vos étudiants	Amis de l'art	T.B.A.	Nouv. (1.55)	Religieux	Taps Concert
1:45	Nouv. (1.55)	chez-nous	"	"	"	Concert	"
2:00	Heure des	Nouvelles et	Opéra: --	Opéra: --	Hits of the day	Musique pour	Nouv. - Quartet
2:15	souhait	Club 730	"Othello"	"Othello"	"	cordes	Paul Weston
2:30	"	"	Vendredi	Vendredi	Matinée	Take it from	"
2:45	"	"	"	"	Nouv. (2.55)	here	"
3:00	Heure potonaire	Nouvelles et	"	"	"	"	Nouv.-Waxwork
3:15	"	Club 730	"	"	"	"	Make way for
3:30	Orchestre	"	"	"	Nouv. (3.55)	"	youth
3:45	Nouv. (3.55)	"	"	"	"	"	"
4:00	Radio N.-Dame	Actualités et	"	"	Entrevues	Mutual friend	Nouv.-Club 800
4:15	"	événements soc.	"	"	"	"	"
4:30	Grands succès	Club 730	"	"	Chansons	Méodies	"
4:45	Nouv. (4.55)	"	"	"	Nouv. (4.55)	"	"
5:00	Grands succès	Actualités et	Heure du thé	Nouv.-Western	Par. ch. franç.	Musique	Ny & Hopalong
5:15	"	Club 730	"	Swing	"	"	Ring sings
5:30	"	Coquetel	Surv. française	"	Nouv. (5.55)	"	"
5:45	"	"	"	"	"	"	"
6:00	Nouvelles et	Club de police	Nations Unies	Parade	Par. ch. franç.	Sports	Nouvelles et
6:15	Grands succès	Bon appétit	Nouvelles	Nouvelles	"	Nouvelles	Ballroom
6:30	"	Forum sports	Concert	Sports	"	Mus. & poetry	"
6:45	Nouv. (6.55)	Nouv. chz-nous	"	"	Sport	Piano	"
7:00	Un peu de tout	Crois. rosadre	"	Doris Day	Par. ch. franç.	Choeur	Nouvelles et
7:15	"	Roland & Rob	"	Cliff Carter	"	On the record	Ballroom
7:30	Au bal Musette	Revue musicale	A travers le L.	Wonderland	Nouv. (7.55)	Music from	Suit yourself
7:45	Nouv. (7.55)	"	"	Personality	"	the films	Sport
8:00	Mus. chz-nous	Héroïsme Dow	Baptiste &	20 questions	W. Lamothe	Sports	Club juvénile
8:15	"	Trion des petits	Marianne	"	"	"	St-François
8:30	Veillée du ter.	Chronique	Sports	O. Hammerstein	Chansonniers	Share the	Religieux
8:45	Nouv. (8.55)	Nouvelles	"	"	Nouv. (8.55)	Wealth	"
9:00	Concert CHLP	Les Monta-	Nouvelles et	Top Guy	Tour de vaise	Nouv. et hockey	Nouv.-Under-
9:15	"	grands	Hockey	"	"	"	ground
9:30	A déterminer	Succès amér.	"	Defen. attorney	Danse à Paris	"	Lib. Health-
9:45	Nouv. (9.55)	"	"	"	Nouv. (9.55)	"	stone
10:00	Chant. de genre	G. Darisse	"	At the Shamr.	Danse à Paris	"	Nouv. & mus.
10:15	"	"	"	Three Suns	"	"	"
10:30	Nouv. Internat.	Langage de guerre	Orgue	"	Nouv. (10.55)	Orgue	Nouv.-Sports
10:45	Sport (10.50)	Nouvelles	"	"	"	"	Top tune
11:00	Danse à Mont'	Sports	Adagio	Nouv.-Sports	Mae Séguin et	Prairie schoone	Sport-Prélude
11:15	"	Chant de genre	"	Orchestre	a party	"	"
11:30	"	Orchestre	Fin du jour	"	Nouv. (11.55)	Here's Juliette	"
11:45	"	"	"	"	"	"	"
MINUIT	Nouv. et mus.	Divers	Fin	Fin des émis.	Musique	Fin	Fin

Les Alliés répondront demain au plan en 3 points, préparé par les Rouges à Pan Mun Jom

MUNSAN, Corée, 8. — (P.A.) — Les négociateurs de l'armistice coréen tiendront une séance plénière, demain, afin de recevoir la réponse des Nations Unies à la proposition communiste en faveur de la tenue d'une conférence des ministres de tous les pays intéressés, dans le but de régler toutes les questions asiatiques reliées à la paix future de Corée.

Certains observateurs disent que la réponse des Nations Unies contiendra probablement une contre-proposition.

Le plan en trois points préparé par les communistes a été soumis mercredi, sous forme d'un exposé des recommandations que l'on devrait soumettre aux gouvernements des pays qui participent à la guerre de Corée. Ce plan comporte la convocation d'une conférence, dans les trois mois qui suivront la signature d'un armistice, afin d'étudier le retrait des troupes étrangères du sol coréen et le règlement pacifique de la question coréenne et des autres problèmes connexes.

L'ACCENT CHAUD ET GRAVE

Cet accent sera mis sur la nouvelle émission de CHLP qui passera chaque samedi soir à 9 heures 30. De la musique d'Espagne, d'Amérique du Sud. Avec un texte de Bernard Daumale pour éveiller les auditeurs sous les cocotiers et les amandiers en fleurs. Grenade et ses gitans, Montevideo et ses ânes gris, Cayenne et ses plages, de jolis pays assez sauvages aux amours non moins sauvages mais à la musique la plus douce et langoureuse du monde. Ne manquez pas cette demi-heure de soleil!

● Le "Tour du Chapeau" comme terme de sport, fut tout d'abord un truc de cricket, la capture de trois battoes de suite, avec trois balles.

Pour protester contre Concordia

Les proprios du Village Champlain menacent de recourir au piquetage

Il est possible que les résidents du Village Champlain, groupement situé en bordure de la rue Sherbrooke, près du Mont Saint-Antoine, se lancent dans une campagne de piquetage afin d'empêcher la vente d'autres maisons, parce qu'ils trouvent que les cotisations pour améliorations locales ont des proportions irraisonnables.

Les résidents de l'endroit doivent tenir une assemblée, ce soir, au Mont Saint-Antoine, et d'après M. Thomas Walker, 3050 rue Liebert, qui dirige la lutte contre la ville de Montréal pour faire diminuer ces charges, si les impôts pour améliorations locales ne sont pas diminués, les résidents paraderont autour d'une maison modèle pour éveiller l'attention de ceux qui auraient l'intention d'acheter de ces maisons, à l'endroit du coût des améliorations locales.

Selon M. Walker, la situation est la suivante: les maisons ont été vendues pour la somme de \$8.300, dont \$1.300 au comptant, et le solde devant être payé en versements mensuels de \$38,75, ce qui représentait l'amortissement et l'intérêt sur le capital.

Il fallait ajouter à cela le coût des taxes, et d'après M. Walker, les acquéreurs étaient généralement sous l'impression que cela représenterait une somme d'environ \$125,00 par année. On ne tenait évidemment pas compte, dans le calcul, du coût des améliorations locales.

M. Walker a déclaré que la compagnie qui détient les hypothèques sur les maisons a avisé les propriétaires que les factures de taxes, pour 1951, sont de \$340, et de \$485 pour 1952, ce qui fait en tout \$825,

et que, devant ces chiffres, les versements mensuels, pour jusqu'au premier octobre prochain, devront être de \$144,50. A partir de cette dernière date, les versements retomberont à \$79,75, ce qui comprendra l'amortissement sur le capital, l'intérêt et les taxes, et ce, pour les dix prochaines années.

"Cela veut dire qu'un bon nombre d'entre nous ne pourront faire face à de telles dépenses", a déclaré M. Walker, qui a ajouté que si la situation n'est pas améliorée, les résidents feront les cent pas autour d'une maison modèle que l'on fait visiter à ceux qui décident d'acheter des maisons dans ce petit bourg.

M. Walker a toutefois ajouté qu'en autant que les maisons sont concernées, personne n'a un mot à dire. Tout ce dont on se plaint, c'est du coût trop élevé des améliorations locales.

160 caves d'édifices converties en abris

Les propriétaires de quelque 160 gros édifices de Montréal apporteront cette semaine leur importante contribution à l'organisation de la défense civile.

Les propriétaires de ces édifices répondent actuellement à un questionnaire qui leur demande, entre autres choses, le cubage de la structure des édifices, le nombre de portes, le nombre d'employés et le nombre de personnes qui y entrent et en sortent chaque jour. Les principales questions se rapportent à la hauteur, la grandeur et la capacité de la cave.

Ces édifices devront servir, un jour, en cas d'attaque atomique. Le brigadier Guy Gauvreau, coordonnateur de la défense civile pour la région de Montréal, a déclaré hier que cette enquête se poursuivait pendant quelques semaines encore. Il a précisé que chacun de ces édifices avait été choisi "parce qu'il constitue un abri d'urgence excellent en cas de bombardement atomique."

Un inventaire complet sera fait et l'on affichera des pancartes pour indiquer que ce sont des abris.

La gare Windsor, l'un des principaux édifices publics, a été la première à s'organiser pour la défense civile. Ses grands souterrains et corridors s'étendent sur une grande étendue, sous les voies ferrées. Les murs de ciment renforcés par une structure d'acier, ont jusqu'à quatre pieds d'épaisseur à certains endroits.

M. J.-N. Fraine, le coordonnateur de la défense civile pour les chemins de fer, dans cette région, a précisé que les caves de la gare pourraient loger de 2.000 à 3.000 personnes, en cas d'urgence.

Pension aux chapeliers

Quelque 2.000 chapeliers canadiens viennent d'approuver une entente conclue entre eux et leurs patrons en vertu de laquelle ils profiteront d'un système de pension non contributif.

L'entente, pour les patrons, a été signée par l'Association of Millinery Manufacturers in Quebec and Ontario.

M. Maurice Silcoff, vice-président international et directeur canadien de la United Hatters, Cap and Millinery Workers' International Union (CMT-FAT), a précisé que la nouvelle entente assure aux employés de cette industrie, une pension à partir de l'âge de 65 ans. Quant à la pension, elle sera de \$50 par mois et ce nouveau système coûtera quelque \$60.000 par année aux patrons. Les fonds seront administrés conjointement par les patrons et les employés.

M. Lamoureux s'attaque à l'Un. des électriciens

M. R.-J. Lamoureux, président du Conseil du travail de Montréal, a accusé, hier soir, la United Electrical Radio and Machine Workers of America, qui a été expulsée du Congrès canadien du travail parce qu'on la prétendait dirigée par des éléments communistes, de tenter de "tromper les électriciens en utilisant des en-têtes de lettres au nom du C.I.O."

M. Lamoureux, qui est également directeur régional des Métallurgistes unis d'Amérique (C.I.O.-C.C.T.), a déclaré que le geste de ce syndicat visait à induire en erreur les employés de l'industrie de la radio.

Cette union prétend qu'elle est en train de signer une nouvelle entente de travail avec la direction de la RCA Victor, mais qu'un autre syndicat tente de lui enlever ses membres pour négocier l'entente de travail à sa place, au nom des employés de cette fabrique.

L'enquête le 3 mars, dit Me "Pax" Plante

Me Pacifique Plante avocat des demandeurs dans l'enquête interrompue du vice à Montréal a dit hier qu'elle reprendra à 2 h. 30 p.m. le 3 mars devant l'honorable juge François Caron et que les avis officiels sont en voie de distribution.

Cette enquête sur les conditions du vice au sujet desquelles la police aurait fermé les yeux pendant quelques années avait été suspendue. En mai dernier, plusieurs officiers de police anciens et actuels et autres personnes ont tenté par l'entremise de procédures judiciaires d'arrêter l'enquête prétendant que le juge Caron n'avait pas juridiction ou avait outrepassé sa juridiction.

La Cour suprême du Canada a rejeté mardi dernier cette allégation.

Cette enquête avait débuté sous sanction judiciaire à la requête d'un groupe d'environ 70 personnes.

M. Boivin ne veut pas être candidat

GRANBY, S. — Le maire Horace Boivin faisant allusion à certaines rumeurs publiées, a démenti aujourd'hui une nouvelle voulant qu'il se porte candidat aux prochaines élections provinciales dans la circonscription de Shefford.

Le maire Boivin a précisé qu'il n'a jamais eu l'intention et ne l'aura jamais d'être candidat libéral, de l'Union Nationale, ou indépendant que ce soit aux élections provinciales ou fédérales.



NOUVEAU SERVICE DE REPORTAGE TV — Inaugurant un service canadien de reportage TV pour les téléspectateurs des Etats-Unis, on voit ici l'honorable Lionel Chevrier, ministre des Transports, en train de discourir sur le projet de canalisation du Saint-Laurent dans son bureau d'Ottawa. Le cameraman était M. John Spotton. C'est la première prise de vues TV au Canada par la British United Press et Shelley Films, de Toronto, pour l'United Press Movietone Television News.

Elections chez les chauffeurs de taxi

Le Syndicat National des Chauffeurs de Taxi, vient d'élire ses officiers. Ce sont: M.M. J.-M. Champagne, président; G. Paquin, vice-président; Mlle Claire Lamontagne, secrétaire-archiviste; M.-R. Maheux, secrétaire-financier. Les directeurs sont: M.M. J. Lajoie, A. Goudreau, J. Bednarchuk, G. Charbonneau, V. Goudreau, J.-C. Laberge, M.M. P.-M. Petit et R. Thibodeau agissaient respectivement comme président et secrétaire d'élection. M. G. Poitras, président du Comité d'organisation pour les syndicats nationaux, félicita les nouveaux élus et assura tous les membres présents que rien ne serait épargné pour faire de ce nouveau groupement un syndicat ca-

pable d'apporter aux chauffeurs de taxi des solutions pratiques à tous leurs problèmes. Il leur dit aussi que le Comité d'organisation projette un grand ralliement pour les chauffeurs de taxi, le 25 février prochain, à la salle de l'école Cherrier, coin Cherrier et St-Hubert.

Le beurre se vend plus cher aux E.-U.

Selon le secrétaire de l'Ontario Creamery Association, il appert que, depuis 1937, c'est la première fois que le prix moyen du beurre, en juin, est moins élevé au Canada qu'aux Etats-Unis. En effet, de 1941 à 1950, le prix moyen du beurre, pour le mois de juin, a été, à New York, de 40,28c la livre, tandis qu'au Canada, pour la même période, on a enregistré une moyenne de 33,71c la livre.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Quand une équipe tient deux couleurs de huit cartes, il faut généralement jouer le coup à la couleur répartie 4-4 plutôt qu'à celle qui est répartie 5-3. Cette donne démontre clairement ce point!

Donneur: Sud
Personne vulnérable

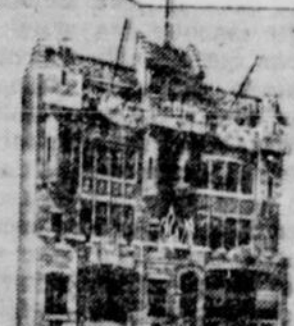
Nord		Est	
▲ 8 7 6 5	♥ R V 5	▲ V 2	♥ 8 7 2
♦ R 6 3	♠ D 7 6	♦ D 10 3	♥ 6 4
Ouest		Sud	
▲ D 10 3	♥ A R 9 4	▲ A R 9 4	♥ A D 10 9 3
♦ 6 4	♦ A 2	♦ A 2	♠ A 10
♥ D V 10 7	♠ A 10	Les déclarations:	
♠ R 9 5 4		Sud	Ouest
		1-♥	2-♥
		2-♠	3-♠
		6-♠	6-♠

Sud tenait presque la force d'honneurs requise pour ouvrir par une impérative; aussi, n'hésita-t-il pas à demander le petit chelem après avoir été soutenu à ses deux couleurs. Remarquez, cependant, que s'il joue le chelem à coeur plutôt qu'à pique, c'est la chute.

Contre le petit chelem à pique, Ouest entama de la dame de carreau, que Sud prit de sa main pour jouer as et roi de pique, après quoi il se mit à passer ses coeurs. Il importait peu qu'Ouest coupe un coeur ou l'autre, car il ne peut empêcher le déclarant de se défausser des deux trèfles perdants du mort. Plus tard, Sud coupe du dernier atout du mort son dix de trèfle perdant.

Si le coup se joue à coeur, Ouest entamera aussi d'un carreau et le déclarant passera ses coeurs, sur lesquels il jettera deux trèfles du mort; mais cela ne lui aidera en rien, car le mort ne pourra couper le dix de trèfle et Sud devra aussi perdre un pique. Donc, une de chute!

L'HOMME QUI PENSE À DEMAIN PRATIQUE LA MODÉRATION AUJOURD'HUI



LA MAISON SEAGRAM

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée, O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier, Téléphone LAN-caster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes Ottawa.

PREMIER D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone Empire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 8 FEVRIER 1952

Nos journaux hebdomadaires

Nous souhaitons cordialement la bienvenue à l'Association des journaux hebdomadaires de la province de Québec, qui tient son congrès à Montréal aujourd'hui et demain. Le nombre de nos hebdomadaires est impressionnant et ils constituent un instrument puissant dans l'œuvre de la diffusion de la pensée par la parole écrite. On peut dire avec vérité, croyons-nous, que notre province est à cet égard bien pourvue, car il n'est pas un centre urbain ou une région de quelque importance qui n'ait son journal hebdomadaire, interprète des sentiments de sa population et porte-parole, au besoin, de ses revendications. Nos confrères hebdomadaires accomplissent ainsi une œuvre féconde, à laquelle ils trouvent aussi un profit, ce qui n'est que juste. Leur prestige est grand, leur réputation, excellente et leur influence pour le bien, incontestable. Le congrès qui les réunit aujourd'hui à Montréal leur permettra d'étudier les problèmes qui leur sont particuliers et nous ne doutons pas que leurs délibérations portent des fruits.

Dans la jungle métropolitaine

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Il ne nous paraît conforme ni au sens pratique, ni à l'urgence de la question, ni à la dignité de la métropole du Canada que notre administration municipale aille chercher à Winnipeg l'inspiration de mesures de contrôle de la circulation dont la nécessité est depuis longtemps démontrée à Montréal. C'est ce qui se produit, cependant, s'il faut en croire une information parue cette semaine dans nos journaux. Montréal attendrait pour agir de voir les résultats d'une réglementation de la ville de Winnipeg obligeant les piétons à respecter les feux de circulation, à ne s'engager sur la chaussée qu'aux intersections et forçant en retour les véhicules à donner passage aux piétons aux intersections dépourvues de signaux lumineux.

Il n'est pas besoin d'aller jusqu'au Manitoba pour prendre une leçon de ce genre. La ville de Westmount, si nous ne nous abusons, a fait des expériences concluantes à cet égard. Moyennant une surveillance suffisamment persévérante et l'imposition de sanctions aux récalcitrants, l'éducation des piétons n'est pas une tâche impossible. A Montréal même, les expériences faites à certains carrefours ne l'ont-elles pas d'ailleurs démontré?

C'est un fait que le piéton montréalais est indiscipliné. Il paye souvent de sa vie sa hâte et son imprudence. Mais que dire de l'automobiliste, des taxis, des chauffeurs de rames? C'est à croire que dans les rues de Montréal les véhicules ont toujours tous les droits sur les piétons. Là où il n'y a pas de signaux lumineux la traversée de la chaussée aux intersections, dans les grandes rues fréquentées, est une expédition semée d'embûches auxquelles n'échappent que les plus agiles. Les autres, qui attendent une éclaircie pour

atteindre le trottoir d'en face, attendent longtemps.

Le tramway, contre lequel on peste avec raison parce que sa masse encombrante, prisonnière de la voie ferrée, ralentit la circulation de tous les autres véhicules, est cependant une bénédiction pour le piéton, car ce dernier, en se postant au pied d'un poteau blanchi, peut au moins espérer traverser la chaussée d'une démarche digne lorsque l'arrêt d'un tramway imposera une pause derrière lui au flot des automobiles.

Dans notre jungle métropolitaine, les bêtes féroces ont six ou huit cylindres, des yeux étincelants qui aveuglent la victime et l'immobilisent de frayeur, une voix déchirante qui tonitruie à coups toujours redoublés et un butoir qui casse à tout coup les reins des innocents. Le passant y est à son corps défendant et, aux yeux des chasseurs de têtes montés sur leurs chevaux-vapeur, bien protégés dans leur caisse d'acier, il n'a pas la dignité d'un être humain à qui l'on doit politesse et courtoisie, mais il est une entité méprisable, un usurpateur que l'on écarte de deux hurlements successifs de klaxon.

Montréal a du chemin à faire avant d'atteindre, à cet égard, au degré de civilisation de San-Francisco. C'est là, en vérité, plutôt qu'à Winnipeg, qu'il conviendrait d'aller chercher un enseignement qui nous ferait rougir de nos mœurs de sauvages.

La Couronne devant le Droit

par Léon GRAY

On doit voir un peuple chez lui, dans son cadre, avec son lot de coutumes. Or les coutumes abondent en Angleterre, elles font même la vie dure aux lois qui essayent vainement de prendre leur revanche sur la Constitution. En bref, nous sommes au pays du traditionalisme et du formalisme, quindés seulement par l'apparence, puisqu'on y entretient la phobie des Codes, du Droit écrit.

Il y a là un mélange délicieux d'usages et de précédents, tous porteurs de souplesse. Droit et roide, l'Anglais a l'air d'aimer la camisole de force; pourtant il risquerait son dernier penny, si on voulait lui enlever une parcelle de liberté. La mort du Souverain bien-aimé, martyr de sa chair mais aussi du devoir, a projeté dans la presse une surabondance de détails, aussi compliqués que les entrechats du sauteur, et une opulence d'histoire, singulièrement attachante.

Mais comment une Souveraine de vingt-cinq ans va-t-elle se retrouver dans un tel labyrinthe? Des guides indiquent la voie, et des jalons balisent la route. Sur toute cette immensité d'écueils, plane la sérénité du Droit. La mort paisible et pourtant dramatique du Souverain a fait se poser une première question: «Quand la princesse, alors si éloignée de l'Angleterre, ceindra-t-elle la couronne?» Mais peut-être dans huit mois, sinon un an, si l'on se cramponne à ce terme de couronne ou de couronnement.

Question évidemment mal posée. Il fallait dire: «A quand la nouvelle reine?» Mais nous l'avons eue tout de suite. L'instanternité de la dévolution successorale est un dogme: «Le mort saisit le vif.» Dès que le *de cuius* exhale son dernier soupir, il se trouve à investir immédiatement de sa personnalité juridique, soit son héritier, soit son légataire: c'est ce que les hommes de loi appellent la *saisine*. Mais le droit et l'exercice de ce droit sont deux choses: ainsi le mineur qui hérite manque des pleins pouvoirs. Principes qui s'appliquent à la Couronne, *mutatis mutandis*! Majeure, la ci-devant princesse Elisabeth est devenue reine, à la seconde que mourut son père, dans son camp du Kenya; mais elle a dû en passer par certaines formalités avant d'être, constitutionnellement, Souveraine parfaite.

Voici une double complication. Depuis Jacques VI, devenu (1603) Jacques Ier de Grande-Bretagne, les

couronnes d'Angleterre et d'Écosse se réunissent sur la tête d'un monarque commun. Donc la nouvelle reine devra porter deux noms ou deux numéros (Elisabeth II d'Angleterre et Elisabeth I d'Écosse) et se mêler à deux sectes protestantes (plusieurs de leurs adhérents, pasteurs ou fidèles, se disent catholiques): l'épiscopaliennne, de Londres, et la presbytérienne, d'Édimbourg.

La néo-maison de Windsor, datant du dernier conflit, disparaîtra avec le règne d'Elisabeth II, si jamais son fils de trois ans, devenu héritier présomptif du Trône et duc de Cornouailles, succède à sa royale mère, car il est d'une autre maison. Et que devient le duc d'Édimbourg? D'abord il occupera officiellement, non un trône d'apparat, mais un simple fauteuil, à un palier inférieur; sa haute taille corrigera d'importance les différences de niveau protocolaire! Ensuite la reine lui confèrera probablement le titre de *Prince consort*, comme Victoria le fit jadis pour son mari, mais sur le tard.

Les langues se délient sur un cercueil, fût-il royal. On a officiellement tout dit sur la santé du roi, et sur le long martyre que son pauvre corps aura fait endurer à son âme tellement riche. Mais ce que le public ne saura jamais, c'est la teneur du testament royal: mystère éternel. Notre Souveraine, aussi, se fera muette, en temps et lieu. Écoutez Bossuet, louant Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre: «... Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle (la reine) disait que les princes devaient garder le même silence que les confesseurs et avoir la même discrétion...»

A la mort d'un Souverain, il y a tout un circuit de formalités qui s'imposent, pour ressusciter les commissions et, par exemple, réadapter la justice, auparavant rendue au nom du Roi trépassé. Il ne faudra plus parler que de la gracieuse Reine Elisabeth, en matière de brefs et du reste. Et il n'y aura plus d'avocats C.R., et ainsi de suite. On allait autrefois jusqu'à suspendre la *Paix du Roi*, au décès du Souverain régnant: la raison eut... raison de la déraison, dès 1272, en Grande-Bretagne.

Enfin, on va régler officiellement la désignation des trois reines vivantes: les veuves respectives de Georges V et de Georges VI, par rapport à la Souveraine régnante. On peut dire présentement: la reine douairière Marie, la reine mère Elisabeth et la reine gracieusement régnante. — Elisabeth II.

En Afrique du Sud

par Alonzo CINQ-MARS

Le premier ministre Malan, de l'Union Sud-Africaine, n'est pas seulement un nationaliste qui désire rompre éventuellement tout lien avec la Grande-Bretagne. C'est aussi un partisan résolu de la supériorité des blancs et de la ségrégation des races. L'une et l'autre de ces politiques lui valent d'être mal vu de tous les partis en Grande-Bretagne, comme on a pu le constater à l'occasion d'un incident survenu récemment à la Chambre des communes de Londres et suscité par l'annonce de la visite que le roi devait bientôt faire en Afrique du Sud dans l'intérêt de sa santé.

M. Malan s'était empressé d'offrir l'hospitalité au roi dans sa résidence officielle de *Botha House*. L'acceptation de cette offre souleva de violentes protestations en Grande-Bretagne dans tous les partis. Travaillistes et libéraux déploraient que le roi pût être l'hôte d'un homme d'État dont ils réprouvaient la politique antilibérale de ségrégation. Chez les conservateurs, on n'était pas moins enclin à regretter que le roi acceptât l'hospitalité de celui qui ne cache pas son intention d'amener la sécession de l'Union Sud-Africaine d'avec la Grande-Bretagne et de fonder une république indépendante et autonome à laquelle il compte annexer certains territoires britanniques voisins.

Dès que la nouvelle de la visite

projetée du roi en Afrique du Sud eut été annoncée à la mi-janvier, et qu'il fut connu que le monarque résiderait à *Botha House*, les associations travaillistes et libérales de Grande-Bretagne adoptèrent des résolutions exprimant le regret qu'elles en éprouvaient. La question est venue ces jours derniers devant la Chambre des communes où des députés travaillistes ont présenté une motion demandant au Parlement de prier le roi de songer à l'affliction qu'un grand nombre de ses sujets ressentiraient s'il acceptait cette hospitalité compromettante. La discipline de parti n'a pas permis aux députés conservateurs d'exprimer leurs sentiments, et le gouvernement s'est contenté de faire mettre la motion de côté en déclarant que le nom de Sa Majesté ne devait pas être mêlé à des controverses politiques.

La mort de notre regretté souverain a mis fin à cet incident, et les choses en sont restées là. Il est cependant à remarquer que ministériels et oppositionnistes en Grande-Bretagne paraissent disposés, bien que pour des motifs différents, à présenter un front commun contre le gouvernement Malan et son projet de république. Le premier ministre Churchill, qui a si violemment dénoncé les travaillistes pour avoir laissé faire ce qu'il appelait la liquidation de l'empire britannique, peut apparemment compter sur ses adversaires politiques dans les efforts qu'il entend faire pour prévenir la sécession de l'Union Sud-Africaine.

Le premier ministre Malan poursuivra sans doute sa politique de sécession et de ségrégation, mais l'opposition des travaillistes de Grande-Bretagne, qui ont beaucoup de sympathisants en Afrique du Sud, lui causera probablement plus de tracas que celle des impérialistes.

Un peu de tout

Le comité des transports intérieurs de la commission économique pour l'Europe des Nations Unies annonce dans son rapport pour l'année 1950, que la France possède en ce moment 2,104,100 véhicules à moteur, ce qui représente une voiture pour vingt personnes. En 1950, il y avait en France 1,520,000 voitures privées.

Dans le discours qu'il a prononcé récemment à l'Académie des sciences, Belles-Lettres et arts de

Le cardinal Gerlier parle sagesse
Lyon, le cardinal Gerlier, élu président de l'Académie au titre des Lettres, a déclaré notamment: «A une heure où le monde ressent avec une acuité dramatique ce qu'il a perdu en perdant le sens de l'Évangile, où les efforts de tous les représentants des peuples rassemblés dans tous les coins du monde apparaissent tragiquement menacés de stérilité... ne sentons-nous pas avec plus d'évidence le bienfait d'assemblées comme la nôtre où, dans une liberté réciproque qui sauvegarde l'indépendance de la pensée, nous sommes tous animés du désir de maintenir la primauté de l'esprit, le respect des valeurs spirituelles et morales, la survivance de ce patrimoine intellectuel, et pourquoi n'ajouterais-je pas religieux sur lequel repose la stabilité des nations?» Voilà des paroles à méditer.

— Comme le Seigneur vous a pardonné, pardonnez-vous aussi. Mais surtout revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection. (Col. 3, 13-14). Texte choisi par la Société catholique de la Bible.

Les mots qui vivent

— Il faut orienter notre vie avec un tel élan vers Dieu, qu'en traversant le monde nous l'entraînions au passage vers son Créateur. — S. E. Mgr P.-E. Léger.

En marge de l'actualité

Pressentiments

(par Gaston COUCKE)

Les dépêches, en provenance de Londres, relatant, il y a huit jours, l'envoi pour le Kenya de Leurs Altesses Royales, la princesse Elisabeth et le duc d'Edimbourg, avaient signalé l'ambiance particulièrement triste de ce départ.



Un correspondant de la Presse Canadienne avait même noté que, contrairement à l'usage qui veut que les souverains britanniques ne laissent jamais paraître leurs sentiments en public, les membres de la famille royale présents à l'aéroport n'avaient pas su cacher aux milliers de spectateurs leur émotion au moment d'une séparation qui devait durer cinq mois.

Le roi, nu-tête, qu'accompagnaient la reine et la princesse Margaret, avait continué à fixer l'avion qui emportait sa fille aînée bien après que l'appareil eut décollé.

Plus que le vent glacial qui balayait la piste, un pénible pressentiment semblait figer la foule. Chacun, loin d'envier le jeune couple royal qui entreprenait cependant un voyage presque féérique songeait à la jeune maman une fois de plus séparée de ses enfants et d'un père tendrement aimé, dont la vie ne tenait qu'à un fil.

Il ne fait aucun doute que la princesse Elisabeth devait se demander si cet "au revoir" n'était pas un "adieu" et, nous rappelant, aujourd'hui, les longues conversations téléphoniques avec le château de Buckingham par lesquelles elle commençait ses journées épuisantes lors de son récent voyage au Canada, nous devinons quelle dû être son angoisse.

Cette tournée en Australie et en Nouvelle-Zélande, elle l'avait, en quelque sorte, commencée comme reine, puisqu'elle remplaçait le roi, à qui une trop récente intervention chirurgicale interdisait ce long déplacement.

Le destin a voulu qu'il en fût vraiment ainsi, et c'est dans une des lointaines colonies africaines britanniques que la princesse Elisabeth est devenue, au moment même où George VI rendait le dernier soupir, Sa Majesté Elisabeth II.

A vingt cinq ans, elle ne s'appartient déjà plus et sa vie se confond avec celle de son peuple. A ses joies, mais aussi à ses chagrins et à ses soucis personnels, elle ajoutera désormais ceux de toute une nation, et le petit Charles, avant d'être son fils, est le prince héritier.

Combien nous comprenons mieux, aujourd'hui, cet air grave, qui pouvait nous apparaître parfois mélancolique, de la princesse Elisabeth lors de son trop court séjour parmi nous.

A l'âge où une jeune maman sourit à la vie en partageant les jeux et les rires de ses enfants, celle qui devait devenir reine quelques mois plus tard pressentait déjà le rôle écrasant dont la mort prématurée d'un père l'a chargée.

De violentes tempêtes et des mers agitées se produisent souvent au cap Hatteras, à l'extrémité d'une longue dune de sable sur l'Atlantique, au large de la Caroline du Nord.

La Sûreté provinciale découvre la bande de filous de la "brique d'or"

Un échevin de Ville Saint-Michel au nombre des victimes — Un suspect arrêté — Plusieurs autres le seraient sous peu

(par CLAUDE LAVERGNE)

La Sûreté provinciale vient de mettre à jour le fameux truc de la brique d'or avec l'arrestation d'un individu de Val d'Or qui sera traduit en Cour dès aujourd'hui. Quatre autres suspects sont présentement détenus alors que les détectives provinciaux en recherchent une dizaine d'autres.

Le lieutenant-détective Marcel Patenaude, qui a dirigé l'enquête dans cette cause de fraude, a révélé ce matin que cette bande avait fait cinq victimes, dont un artiste mont-réalais de renommée internationale et un échevin de Ville Saint-Michel.

C'est en rapport avec cette dernière cause, celle dont la victime a été l'échevin Gaston Perreault, 36 ans, de Ville Saint-Michel, le seul candidat élu par acclamation lors

des élections municipales de cette municipalité, tenues vendredi dernier.

Le suspect qui comparaitra dès aujourd'hui en Correctionnelle sous deux accusations, a été identifié par le lieutenant Patenaude comme étant Adélaïde Bergeron, 33 ans, de Val d'Or. Le détenu devra répondre aux accusations d'avoir complotté avec des personnes non identifiées pour obtenir d'une façon frau-

duleuse une somme de \$8,000 de M. Gaston Perreault, de Ville Saint-Michel, et d'avoir obtenu frauduleusement une somme de \$8,000 du même M. Perreault.

Le lieutenant Patenaude, qui fut aidé des détectives Alfred Gagné et Richard Masson dans cette cause, a annoncé que les cinq victimes du truc de la brique d'or ont été jouées par leurs propres amis ou parents qui ont servi d'intermédiaires entre eux et les filous.

Les activités frauduleuses de cette bande leur aurait rapporté depuis quelques mois une somme totale de \$39,800 répartie comme suit: \$18,000 à un artiste de la radio, \$8,000 à un échevin de Ville Saint-Michel et des sommes de \$5,000, \$4,800, et \$4,000 à des gens dont la police n'a pas encore révélé l'identité.

Dans tous ces cas où la bande est soupçonnée d'avoir obtenu des sommes d'argent de façon frauduleuse, elle a toujours opéré de la même façon. Dans tous ces cas, Bergeron, qui est traduit en Cour aujourd'hui, se serait rendu dans un club ou dans une taverne où il aurait fait connaissance d'un client. Après avoir pris quelques verres avec lui, il lui aurait fait part de son projet de vente d'or, disant qu'il arrivait de Timmins, Ontario, et qu'il avait la possibilité d'obtenir de l'or venant directement des mines. Il poursuivait en disant qu'il pouvait obtenir le métal pour de l'argent comptant et qu'il pouvait immédiatement le revendre à un Américain pour le double de la somme.

Après avoir expliqué ce plan, il demandait à son interlocuteur s'il ne connaissait pas quelqu'un dans son entourage qui aurait assez d'argent pour acheter comptant l'or.

Dans le cas de l'échevin de Ville Saint-Michel, l'intermédiaire qui aurait rencontré le détenu dans un club était un ami de Perreault. Une fois que l'intermédiaire avait trouvé un de ses amis assez fortuné pour acheter l'or, Bergeron leur demandait quelle était la somme qu'ils étaient prêts à déboursier. Lorsqu'il s'agissait de sommes assez rondes soit de \$4,000 à \$18,000, on acceptait de conclure le marché.

L'acheteur allait à ce moment, en compagnie de l'intermédiaire qui, jusque là était de bonne foi, se rendait à un endroit désigné à l'avance y prendre des mains de l'inculpé, l'or en échange de l'argent.

Cependant, à ce moment, l'intermédiaire était averti qu'il ne s'agissait

Le deuil observé à l'occasion de la mort du roi Georges VI

Par suite d'une décision du comité exécutif de la ville de Montréal, les membres du Service de la police en uniforme porteront des brassards en signe de deuil à l'occasion de la mort du roi.

Si on possédait actuellement le nombre suffisant de brassards, les policiers les porteraient immédiatement, mais on a appris hier qu'on n'en possède actuellement que 800 qui furent portés lors de la mort du roi Georges V en 1936. On prévoit que 800 autres brassards commandés hier seront livrés dès demain. On les distribuera immédiatement et ils seront portés probablement jusqu'au 15 février, jour fixé pour les obsèques du roi à Londres.

LE BARREAU

A une réunion spéciale du Conseil du Barreau, hier, les directeurs ont décidé que les membres du Barreau porteront le deuil de feu le roi Georges VI, pendant un mois. Le deuil consistera en des manchettes de linon blanc que l'on fixe aux manches du veston. On peut se procurer ces manchettes à la bibliothèque du Barreau.

L'AMBULANCE ST-JEAN

Toutes les divisions de la Brigade du Québec observeront le deuil à l'occasion de la mort de feu Sa Majesté le Roi Georges VI, qui était le Chef Souverain de l'Ordre de Saint-Jean. Cette mesure devra être mise en vigueur immédiatement pour le temps indiqué par ordre de Sa Majesté la reine Elisabeth II. Le deuil sera observé de la façon suivante:

- 1) Tous les officiers devront porter une bande noire d'une largeur de 3 1/2 pouces sur la manche gauche, entre le coude et l'épaule, de la tunique ou du paletot.
- 2) Tous les officiers en tenue civile, particulièrement ceux qui sont membres de l'Ordre de Saint-Jean, devront porter la cravate noire.
- 3) Les drapeaux, lorsqu'il y a lieu devront flotter à mi-mât.
- 4) Les danses, les réceptions, les thés ou autres événements sociaux ne devront pas avoir lieu durant la période de deuil.

A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 8. (P.C.) — Les juges du district de St-François porteront le deuil officiel pendant 30 jours à la suite de la mort du roi Georges VI. C'est ce qu'a annoncé hier l'hon. juge Césaire Gervais, de la Cour Supérieure de Sherbrooke, peu avant que les juges du district ne soient invités à prêter le serment d'allégeance et de fidélité à la nouvelle reine Elisabeth II.

Les juges ainsi assermentés ont été les hon. Césaire Gervais, William Mitchell et Louis-Philippe Cliché, de la Cour Supérieure, ainsi que le juge Joseph Marier, de la Cour des Sessions de la Paix.

LA COLONIE ROUMAINE
La colonie roumaine de Montréal,

par la voix du Dr Petre Popescu a tenu à joindre ses condoléances aux multiples témoignages de sympathie qui ont été manifestés à la suite de la mort du roi Georges VI. Le texte du message se lit comme suit: "Au nom des membres de l'Eglise orthodoxe roumaine de Montréal, j'exprime mes respectueux hommages à la mémoire de Sa Majesté Georges VI et mes profondes condoléances à la famille royale."

A OTTAWA

OTTAWA, 8. (P.C.) — Le conseil municipal d'Ottawa a tenu une séance spéciale hier pour proclamer une période de deuil jusqu'aux funérailles du roi Georges VI qui auront lieu le 15 février, et exprimer le désir que tous les établissements commerciaux soient fermés le jour des funérailles.

Le conseil a aussi approuvé une résolution de condoléances officielles à l'occasion de la mort du roi et déclaré que la capitale du doyen des dominions de la Couronne "a appris avec profond regret la mort de Sa Majesté notre roi".

CONDOLEANCES DES BELGES

OTTAWA, 8. (P.C.) — A la demande personnelle du roi des Belges, Baudouin Ier, l'ambassadeur de Belgique au Canada le comte du Parc a offert à l'hon. juge en chef Thibaudeau Rinfret les condoléances de son pays à l'occasion de la mort du roi Georges VI. En l'absence d'un gouverneur général, l'hon. juge Rinfret assume cette fonction.

QUEBEC, 8. (D.N.C.) — Les juges de la Cour du Banc de la Reine, juridiction des appels, portant des manchettes blanches en signe de deuil, ont prêté hier matin le serment d'allégeance à Elisabeth II, qui a succédé mercredi à son défunt père, le roi Georges VI.

La cérémonie, qui s'est déroulée dans la salle de délibérations des juges, a été brève et simple. Le juge-en-chef de la province, l'hon. Antonin Galipeault, a d'abord été assermenté par le greffier de la Cour, Me Adrien Falardeau, C.R., puis le juge-en-chef a reçu le serment des juges puînés.

Les juges de la Cour Supérieure ont également prêté serment, mais chacun privément, dans leurs bureaux respectifs, devant le protonotaire Me Robert Côté.

Quant aux juges de la Cour du Magistrat et de la Cour des Sessions de la Paix, il n'est pas nécessaire suivant l'article 7 du Chapitre 10 des Statuts Refondus de la Province de Québec, de renouveler les commissions et nominations. La proclamation du lieutenant-gouverneur suffit à autoriser ceux qui ont déjà prêté le serment d'allégeance, à continuer l'exercice de leurs fonctions.

pas d'une transaction honnête, mais d'une chose entièrement frauduleuse et qu'il recevrait une somme de \$1,000 ou de \$2,000 s'il voulait bien continuer à rouler son ami.

Une fois la brique en main, la victime montait dans une automobile dans laquelle on la plaçait toujours au volant, et, en compagnie de son ami, l'intermédiaire qui devenait à ce moment complice dans l'affaire, on se rendait à une trentaine de milles de Montréal où on devait rencontrer l'Américain qui était désireux d'acheter l'or pour une somme double du prix d'achat.

Dans le cas de l'échevin de Ville Saint-Michel, il s'agissait non d'une brique, mais de boutons d'or qu'il payait \$8,000. Il devait donc les revendre \$16,000.

Chemin faisant, le complice avertissait son ami, l'acheteur et la victime, qu'il s'agissait d'une affaire très dangereuse et que si la police était mise au courant de la combine il pourrait lui en coûter cher. Il lui disait ensuite que si "par malheur" la police les poursuivait, il était beaucoup mieux de jeter son or dans la neige, quitte à revenir plus tard le prendre.

Question de fait à un moment donné, leur automobile était poursuivie par des présumés policiers et l'or était lancé hors de la voiture. Les policiers fouillaient l'auto sans rien trouver et la laissaient reprendre sa route.

A ce moment les faux policiers, après le départ de la victime, amassaient l'or qui n'en était pas, dans le fossé et disparaissaient.

Rendus plus loin, on rencontrait le supposé acheteur américain qui se disait prêt à acheter l'or. On lui faisait alors le récit de la chasse et on retournait sur la route y chercher l'or qui nécessairement n'y était plus et le tour était joué.

Nouvelle plainte de fumée contre le C.P.

La ville de Montréal, représentée par Me D. A. MacDonald, a de nouveau porté une plainte pour avoir enfreint les règlements de fumée contre la compagnie de chemins de fer Canadien Pacifique, en Cour du recorder.

Il s'agit en fait de la plainte renvoyée par le recorder en chef Roland Paquette, le 14 décembre dernier. Le délit aurait été commis dans les cours de triage du C.P.R., boulevard Décarie et Upper Lachine Road, le 5 juillet dernier. La plainte avait été renvoyée parce que, juridiquement, le recorder ne connaissait pas la loi, l'ordonnance 70,714 de la Commission des transports du Canada n'ayant pas été déposée au dossier au cours du procès.

La cause n'ayant pas été jugée au mérite, la ville avait donc le droit de porter une deuxième plainte sur les mêmes faits.

La comparution a eu lieu, hier, devant le recorder Pascal Lachapelle. Me J. Paradis, avocat du C.P.R., a déposé au dossier le plaidoyer "autrefois acquit", plaidoyer qui sera discuté par les parties en cause, le 21 février, à 3 heures 15 de l'après-midi.

Forge de Lauzon ravagée par les flammes

LAUZON, 8. (P.C.) — Des dommages s'élevant à plusieurs milliers de dollars ont été causés hier après-midi à la vieille forge des chantiers maritimes G.T. Davis and Sons, où un violent incendie s'était déclaré, semant l'émoi dans la population avoisinante.

L'édifice dévasté abritait des forges et nombre de machines servant à ouvrir les plaques de fer entrant dans la construction des navires. La bâtisse possédait une structure métallique, mais les murs et la toiture étaient de tôle et de bois.

On croit que l'incendie fut allumé par une étincelle provenant d'une des forges. Des ouvriers nettoyaient des capots cirés avec une composition inflammable qui aurait explosé, répandant les flammes dans tout l'édifice avec rapidité.

Les dommages causés par l'eau et le feu à la machinerie et aux moteurs sont très élevés, mais il était encore impossible hier soir d'obtenir une évaluation même approximative. Le feu ne fut maîtrisé qu'après deux heures.



NEE AVEC DEUX DENTS. — Cette photo fait voir la petite Rebecca Ortiz, de Los Angeles, 55 minutes après sa naissance, venue au monde avec deux dents. Pourquoi pleure-t-elle? Probablement le mal que lui causent ses premières dents.

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q.—Mon beau-père se fait un plaisir de gaver nos enfants de sucreries. Cela me contrarie, car je fais de mon mieux pour maintenir ma petite famille en bonne santé et permets le moins de dérogation possible à la diète prescrite. Comment faire comprendre à ce bon monsieur qu'il devrait se montrer plus raisonnable?

JEUNE MAMAN.

R.—Il serait bon que votre mari insiste gentiment auprès de son père pour obtenir qu'il cesse de distribuer ainsi des friandises à vos enfants, à toute heure du jour et sans vous consulter aucunement. Pour maintes raisons, c'est entre vos mains d'abord que doit reposer la gouverne de l'alimentation de vos chers petits.

Mais il ne faudrait pas toutefois vous alarmer inconsidérément à ce sujet, car la consommation des bonbons, lorsque bien dosée et que ceux-ci sont judicieusement choisis, peut, nous dit-on, en bien des cas, s'avérer bénéficiaire.

De toute façon, il faut donner la préférence à ceux qui renferment: lait, sucre, beurre, oeufs, fruits, amandes, arachides, et qui peuvent fournir à l'organisme la protéine et le gras nécessaires à une bonne alimentation, apporter en quantité considérable, les importants minéraux que sont le calcium, le phosphore et le fer; fournir en outre la niacine et une petite quantité de thiamine et de riboflavine.

En moyenne, une once d'excellents bonbons renferme 137 calories, de même que des vitamines, de la protéine et des propriétés minérales.

On conseille beaucoup de consommer les bonbons immédiatement après les repas; entre les repas ils peuvent avoir le bon effet, en stimulant la soif, de faire absorber la quantité d'eau nécessaire au système. Quoiqu'il en soit, au domaine bonbons, comme en tout autre, il faut vous dire que c'est encore la modération et le choix rationnel qui évitent à petits et grands dommages et inconvénients.

Q.—Une jeune amie m'a confié avoir expérimenté une pénible aventure. Pour la reconforter, l'encourager dans son relèvement, dois-je lui avouer que j'ai moi-même hélas! bien des choses à me reprocher?—SONGEUR.

R.—Ce serait bien inutilement dévoiler vos faiblesses. Car cette jeune fille, loin de retirer du bien d'une telle confiance, aurait peut-être pour vous moins de respect et de confiance. Laissez-lui plutôt l'impression que vous pouvez être pour elle un guide sûr et averti et conservez vis-à-vis d'elle une attitude sympathique et respectueuse.

Et puis, qui sait si votre amitié commune est appelée à durer? De toute façon, vous n'aurez pas de peine à découvrir des arguments solides propres à donner à la jeune personne le courage de persévérer dans le droit chemin.

Que puis-je? Avec la meilleure volonté du monde je ne saurais personnellement vous renseigner sur vos recours contre ce nouveau locataire. Ce sont, les clauses du bail que vous avez passé, qui peuvent servir de base à la justification de vos griefs. Un homme de loi de votre localité vous dira quelle procédure suivre pour protéger vos intérêts. Les bureaux de la Commission des Loyers à Montréal, sont situés à 200 ouest, rue St-Jacques.

Amie

CONVOICATIONS

La REUNION MENSUELLE de la Garde d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie aura lieu dimanche, 10 février à 3 heures, à la chapelle du Bon-Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke.



AU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES — L'honneur d'être la première femme à siéger au Conseil de sécurité des Nations Unies revient à Mme Ana Figueroa, du Chili, qui a aussi la renommée d'être la plus jolie femme déléguée à l'assemblée générale des Nations Unies. On dit qu'elle a une passion pour les chapeaux et s'en procure un nouveau chaque fois que les choses vont mal aux Nations Unies. «Inutile de dire qu'elle en possède des douzaines.

Assemblée des S.V.F.

Formons des clubs pour les gens âgés

La dixième assemblée annuelle des Services Volontaires Féminins Inc. avait lieu hier soir au foyer de l'édifice Sun Life. Au cours de cette réunion il y eut lecture de rapports pour l'année 51.

Le rapport annuel de l'année 51 fut présenté par Mme J.-W. Perks, secrétaire du placement et Mme W.-E. Bickley, secrétaire des Séances. Mme J. J. Boudreau, présidente du comité des Visites à l'hôpital Queen Mary, présenta aussi son rapport de l'année, ainsi que Mlle Jean-M. Bovey, président du comité d'envoi des colis outre-mer.

ACTIVITES

Le rapport de Mme Perks, porta sur les activités durant l'année courante. Les services des volontaires furent requis par les cliniques, dispensaires, bibliothèques, etc. On demanda également des volontaires pour soins aux enfants, lecture aux aveugles, enseignement de l'anglais et comme conseillères aux camps d'été. Quarante-deux agences ont eu recours aux services du S.V.F. durant cette année. Mme Perks souligne que durant les différentes campagnes de souscription dans la métropole, en 1951, des volontaires ont apporté leur concours à cinq campagnes et 218 membres y participèrent.

DEFENSE CIVILE

Le rapport de la secrétaire souligne une réunion tenue en janvier réunissant 29 agences, clubs et associations intéressés à la Défense Civile. Chacune fut mise au courant du travail à accomplir en cas d'alerte. En mai, une classe de 20 élèves reçut des certificats les qualifiant comme diplômées de la brigade ambulancière St-Jean. Une autre réunion importante réunit différents groupes de services professionnels pour discuter d'un plan afin de former une association de services professionnels au foyer pour venir en aide aux hôpitaux, médecins, infirmières, Les S.V.F.

continuent comme par le passé leur visite à l'hôpital des Vétérans, chemin de la Reine Marie et la distribution de colis. Les familles nécessiteuses du Royaume Uni reçurent 6,818 paquets expédiés en 1951 dont 1,800, sont de Mme Huntly Drummond.

APPEL A LA POPULATION

Les S.V.F. sont heureux d'annoncer que l'appel fait l'hiver dernier pour les gens âgés a eu comme résultat la fondation de 5 ou 6 clubs qui leur sont destinés. Le "Montreal Council of Social Agencies" a formé un comité pour l'étude des loisirs et problèmes se rapportant aux personnes âgées et publié un pamphlet intitulé: "Vieillir et sourire". On espère éveiller l'enthousiasme et inciter la population de la métropole à la formation d'autres groupes du genre. Un comité spécial de fleurs a été formé pour l'ornementation des salles et chapelles des hôpitaux visités par les S.V.F.

NOUVEAUX COMITES

Les nouveaux comités élus au cours de la réunion sont comme suit:

Comité honoraire: présidente honoraire: Mme J. Pembroke; vice-présidente honoraire, Mlle E. Meredith Hodgson; conseillères honoraires: Mmes A. Goldbloom et Henri Vautelot; aviseur légal honoraire, Mlle Elisabeth Monk.

Officiers: présidente, Mlle Jean Bovey; vice-présidentes: Mlle Dorothy Cook, Mme M. Garber, Mme H. Morton et Mme J.-J. Perrault; archiviste honoraire: Mme N.-H. Fowler; secrétaire correspondante honoraire, Mme A.-J. O'Nelly; trésorière honoraire Mme G.-C. Brooks.

DIRECTEURS

Mme W.-E. Bickley, Mme J.-J.

Pour les Gourmets

PAIN DE POISSON

Préparer une sauce avec 1 c. à table de beurre, 1 c. à table de farine, et une tasse de lait chaud, saler, poivrer.

Mélanger 2 tasses de poisson cuit, 2 oeufs battus, 1 tasse de panure, 1 oeuf cuit dur haché, 2 petits cornichons hachés, 3 c. à table de persil haché. Ajouter ce mélange à la sauce et verser dans un moule beurré. Cuire au bain-marie durant une heure à four modéré. Démouler, servir chaud ou froid.

SALADE AU CHOU CRU (Chou farci)

Choisir un chou ferme. Enlever le centre de manière à faire un puits. Hacher fin la partie enlevée, humecter avec mayonnaise. Au goût ajouter une égale partie de céleri haché fin; faire le mélange et remplir le chou et garnir avec

SAUCE EPAISSE A LA CREME

1/2 tasse de beurre;
1 tasse de sucre en poudre;
1/2 t. de crème épaisse fouettée;
1 c. à thé de vanille.

Battez bien le beurre en crème. Ajoutez le sucre graduellement et assez de crème pour le verser facilement. Ajoutez la vanille.

SAUCE EPAISSE

1/2 tasse de beurre;
1 c. à thé de vanille;
1 tasse de sucre.

Battez le beurre en crème, ajoutez le sucre graduellement tout en tournant; ajoutez la vanille.

Ce fier-à-bras doit attendre aux cellules

Maurice Laporte, dont le dossier ne mentionne ni l'âge, ni l'adresse, a dû prendre hier, tristement le chemin qui mène aux cellules, trouvant probablement le montant trop élevé, lorsque le recorder en chef Roland Paquette l'a condamné à déposer un cautionnement de trois cents dollars en attendant son enquête préliminaire, fixée au 12 prochain.

Laporte, que la nature a doué des qualités physiques qui auraient pu en faire un lutteur ou un boxeur, se serait servi de ces qualités pour briser quatre tables, démantibuler quinze chaises, faire voler en éclats un miroir, une horloge électrique et une quantité de verres, à la taverne de M. Oscar Gagnon, 71 est, rue Ste-Catherine.

Me Rodolphe Godin, avocat en chef de la Couronne, fit remarquer au recorder que Laporte était un fier-à-bras qui se spécialisait

Boudreau, Mme A. Cantero, Mlle Elsie Cotton, Mlle Pauline Cusson, Mme A.-S. Jacques, Mme C.-E. Mackenzie, Mme C.-H.-P. Moore, Mme E. McManamy, Mlle Eileen Peters, Mme W.-C. Pitfield Mlle Olive Rogers, Mme D.-B. Seely, Mme Gordon Small, Mme H.-P. Wright et Mme P.-W. Wright. Mme Hayland Patterson, représente le Montreal Council of Social Agencies.

COMITE CONSULTATIF

Le lieutenant colonel, l'hon. Wilfred Bovey, O.B.E., M. Jack Clifford, M. F.-J. Cunningham et M. J.-T. Stevens.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Si votre abdomen est fort—



Une coupe aux lignes simples et droites vous avantagera.

Economie



PATRON No. 819 — D'une fantaisie vous passez à l'économie!

35¢

Cet appliquée convient bien aux enfants, posé sur les genoux de son habit de jeu, il en prolongera la durée.

LE PATRON LAURA WHEELER vous est offert dans les grandeurs de 6 mois, 1 1/2 an et 2 ans. Le décalque est inclus et toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

dans les batailles de taverne avec sa "gang" et que les dommages qu'il avait causés au plaignant s'élevaient à \$200.

Laporte devra répondre à deux accusations: tapage et dommage.

LES MAGASINS

Six autres propriétaires se sont reconnus coupables d'avoir violé le règlement de fermeture, le 8 décembre dernier et furent condamnés à payer une amende de \$40 et les frais: H. Kahn, 4401 St-Laurant; P. Aspeck, 1671 ouest, Ste-Catherine; Mme B. Nadier, 1809 ouest, Ste-Catherine; D. Borenstein, 2167 ouest, Ste-Catherine; M. Williams, 4834, Melrose et 732 ouest, Ste-Catherine.

Deux de ces accusés avaient d'abord enregistré un plaidoyer de non-culpabilité.



N'accentuez pas cette ligne avec des draps trop lourds ou des fronces trop élaborés.

Mondanités

A la Société d'Etude et de Conférences

Le R. P. M.-H. Lelong, O.P., sera l'invité de la Société d'Etude et de Conférences, mardi le 12 février prochain. Le père Lelong, dominicain de Paris, en route pour le Japon est surtout connu par ses enquêtes et ses reportages sur les régions moins fréquentées de la terre. Il s'est aussi penché sur le monde des enfants mystérieux et lointains, et c'est un document inestimable qu'il présentera dans une causerie intitulée "L'enfant cet inconnu". Ce message unique d'un enfant de neuf ans, promet d'être un événement littéraire et spirituel considérable et le père Lelong en offrira la primeur aux membres de la Société d'Etude, lors de leur réunion hebdomadaire, à l'hôtel Windsor, à 3 h. p.m. Le public est admis.

Cercle Olivier des Filles d'Isabelle

La grande partie de cartes organisée par le Cercle Olivier des Filles d'Isabelle (803) aura lieu le 12 février, à 8 h. p.m., en la grande salle Philippe-Aubert de Gaspé, angle Decastelneau et de Gaspé, sous la présidence d'honneur du R. P. Jean Cypriot, C.S.V.

Fiançailles

M. et Mme Wilfred William Davy, de Sherbrooke, annoncent les fiançailles de leur fille, Barbara Alice, à M. Cameron James MacMillan, fils de M. et de Mme William MacMillan, de Québec.

M. et Mme A.-Edouard Marcotte annoncent les fiançailles de leur fille Claire, à M. Gilles Loslier, fils de M. et de Mme Philippe Loslier.

Dernièrement, le R. P. Roger Grisé, S.J., a béni les fiançailles de Mlle Marguerite Guévremont, fille de M. et de Mme Gérard Guévremont et de M. Pierre Guyot, fils de M. et de Mme Arthur Guyot, de Montréal.

M. et Mme Léopold Carrière, de St-Eustache-sur-le-Lac, annoncent les fiançailles de leur fille, Colette, à M. Jean Léger, B.S.Ch., fils de M. et de Mme John Léger, de Comoy.

Prochains mariages

On annonce le mariage de Mlle Mariette Lapière, fille de M. et de Mme A. Lapière de Montréal à M. Rosaire Vaillancourt, Ing. P., fils de M. et de Mme Albert Vaillancourt de Sainte-Rose-de-Laval. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-Jean-Baptiste de La Salle, samedi le 16 février prochain.

M. Clodomir-E. Forest, Ing.P., et Mme Forest de Varennes annoncent le mariage de leur fille Marthe, à M. Stephen Bibeau, fils de M. et de Mme Josaphat Bibeau de Montréal. Le mariage sera célébré dans l'intimité, lundi, le 18 février, en l'église Ste-Anne de Varennes.

On annonce le mariage de Mlle Florida Robidoux, fille de M. et de Mme Ephrem Robidoux, décédés, avec M. Paul Yelle, fils de M. Si-



Mlle Marthe Garand, fille de M. et de Mme Raoul Garand, et M. Jean-Paul Bernier, fils de M. et de Mme Philippe Bernier, dont les fiançailles ont eu lieu dernièrement.

mon Yelle, décédé, et de Mme Yelle, de Saint-Rémi. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. Gérard Yelle, P.S.S., frère du marié, le samedi 23 février, à onze heures, en l'église Sainte-Famille de Granby.

Partie de cartes

La partie de cartes de l'Amicale Notre-Dame-de-la-Fidélité aura lieu à l'Académie Saint-Urbain, le samedi 9 février, à deux heures et demie. Mme Béatrice Provencher, la présidente, assistée des membres du conseil, accueillera les invitées. Toutes les anciennes sont conviées.

Bal annuel

Le bal annuel des Corps médical et dentaire de l'Armée de réserve aura lieu le vendredi 15 février, aux casernes, rue Saint-Urbain, sous le patronage du major-général C. P. Fenwick, C.B., C.B.E., M. C., E.D., et de Mme Fenwick, du brigadier W. L. Coke, O.B.E., S.D., et de Mme Coke, du brigadier E. M. Wansbrough, O.B.E., M.M., E.D., et de Mme Wansbrough.

Au Musée des Beaux-Arts

Les collections présentées à l'exposition intitulée "Dix collectionneurs de Montréal" qui aura lieu du 8 au 24 février, sont de M. et de Mme Alan Bronfman, L.-J. Barcelo, Luc Choquette, Maurice Corbeil, J.-S. Connely, Alfred Czeuzka, Oscar Federer, L.-M. Hart, jr, Dr et Mme Albert Jutras, Dr et Mme G.-R. McCall.

Dîner-Suisse

Le dîner dansant annuel du Club des jeunes filles suisses aura lieu le 15 février, à sept heures, au salon espagnol de l'hôtel Queen.

Déplacements

Le major-général et Mme Paul Bernatchez sont retournés dans la métropole après avoir passé la fin

de semaine à Québec, les invités du docteur et de Mme Jean de St-Victor.

Le docteur et Mme R.-E. Valin, d'Ottawa, accompagnés de M. et de Mme Gustave E. Smith, sont partis, ces jours derniers, pour la Floride où ils séjourneront plusieurs semaines.

Mlle François Vaillant, d'Ottawa, et sa fille, Madeleine, étaient de passage à Montréal récemment, pour le mariage Hewett-LeMay.

Mme Paul Martin a quitté Ottawa récemment, pour un séjour de deux semaines à Nassau et Miami. Le colonel et Mme George Drew reviendront à Ottawa, au cours de la semaine, après un voyage à Nassau.

M. Marcel Ouimet, de la métropole, était de passage à Québec en fin de semaine, inscrit au Château Frontenac.

Mlle Ghislaine Simard et Margery Murphy ont passé la fin de semaine à Montréal, à l'hôtel Laurentien.

Mlle Marguerite Hanrahan est retournée dans la métropole après avoir passé la fin de semaine à Québec, chez sa mère Mme J.-A. Hanrahan; elle assistait samedi au mariage Hodgson-Husbands.

Mlle Alice Boivin, de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de son père, M. Henri Boivin.

Mme J. Gordon Ross est de retour de Montréal, où elle a passé quelque temps.

Mlle Constance Lambert, de Montréal, était de passage en notre ville, hier.

M. et Mme Raymond Bourbeau de Val d'Or, passent quelques jours, à Montréal, les invités de M. et de Mme Paul Rainville.

M. et Mme Jean Poliquin sont partis pour Fort Lauderdale, Floride où ils passeront quelques semaines.

QUEBEC

Son Excellence l'ambassadeur des Etats-Unis à Ottawa et Mme Stanley Woodward ont reçu hier en fin d'après-midi, pour marquer l'inauguration du nouvel immeuble du consulat américain, avenue Ste-Geneviève. L'éminent diplomate et son épouse, accompagnés du consul des Etats-Unis à Québec et de Mme Ernest de Wael Mayer ont accueilli les invités, au nombre de 175 environ, parmi lesquels on remarquait les plus hautes personnalités du monde ecclésiastique, civil, militaire et diplomatique.

Au début de la réception, M. Woodward alluma le foyer pour pendre la crémaillère, et adressa quelques mots, en français, pour souhaiter la bienvenue à tous.

Les spacieux salons du nouvel édifice étaient décorés d'une profusion d'oeillets rouges et blancs.

Mme Woodward portait une création française en dentelle noire recouvrant un fourreau de soie marron, une parure de perles et de topazes et une orchidée au corsage.

Mme Mayer portait une robe de taffetas noir, un réticule de même tissu piqué d'une orchidée et une parure de perles.

Le ministre de Suisse à Ottawa et Mme Victor Nef ont offert un

dîner, ces jours derniers, en l'honneur du ministre des Affaires extérieures et de Mme Lester B. Pearson. Les convives étaient au nombre de dix-huit.

Mlle Thérèse Paradis a reçu à un shower lundi à la résidence de ses parents, en l'honneur de Marie-Rose Déchéne, à l'occasion de son prochain mariage.

Le docteur Jean-Paul Roy est retourné au Christ Hospital, Jersey-City, N.-J., où il poursuit des études, après avoir passé une semaine chez ses parents, le docteur et Mme Pierre Roy.

Mme Jean-Marc Morin, de Drummondville, accompagnée de son fils François, a passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de ses parents, M. et Mme J.-S. Moreau.

Mmes A. Dion, A. Demers, W.-J. Hadden et W. Delaney, de notre ville, sont de passage à Sherbrooke à l'occasion d'un Bonspiel.

Le Dr et Mme Irénée Leblanc, de Ste-Hénédiène, Dorchester, accompagnés de leur fille, Renée, étaient de passage à Québec récemment les invités de leurs parents, M. J.-S. Moreau, à l'hôtel Lambert, rue Saint-Louis.

Le colonel et Mme Georges Paulin de Victoria, C.-C., étaient de passage à Québec en fin de semaine, les invités du colonel et de Mme A.-E. Routier.

Le notaire et Mme Jean-Conrad Moreau, de St-Gervais de Bellechasse, font actuellement un séjour à Québec chez leurs parents, M. et Mme J.-S. Moreau, à l'hôtel Lambert.

MM. Jean Girardet, Maurice Sacotte, Jean St-Jours Max Roche, Yves Bouviers, Max Bourgeois, Raoul Coucoule, Henri Roche, André Flament, Raymond Massard, René Lorthios, Wellen Ravenswaay et M. Kuylenburg, tous de Paris, font actuellement un séjour à Québec, inscrits au Château Normand.

M. William Cybulski retourne à Buffalo, N.-Y., aujourd'hui après un séjour à Québec, où il a été l'invité de M. et de Mme A. Génois.

Mlle Yolande Létourneau est de retour en ville après avoir passé quelque temps à Mont-Joli, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et Mme Noël Létourneau.

OTTAWA

Le premier ministre et Mme Louis Saint-Laurent ont offert un dîner, mercredi soir, en l'honneur du comte et de la comtesse Alexander et pour les membres du Conseil Privé du Canada. Le dîner a eu lieu au Château Laurier. Une réception a fait suite, à laquelle étaient conviées plus de 350 personnes, dont des juges, des sénateurs, des députés, des sous-ministres et des hauts fonctionnaires de la Capitale et leurs épouses.

L'ambassadeur de Belgique et la



CORRESPONDANCE QUI DURE

—Peu avant le départ de l'avion d'Air-Canada en direction de Montréal, l'hôtesse Sylvia Colato, stationnée à Londres depuis plus de trois ans, apprenait la bonne nouvelle qu'elle aussi pourrait enfin voir sa correspondante de Toronto, Mlle Mae McLean. Elle quitta alors son uniforme pour revêtir un costume civil et rejoignit le groupe des passagers. Mlle Colato est en correspondance suivie avec Mlle McLean depuis l'âge de onze ans. Avant de se rendre à Toronto, elle visitera Montréal en compagnie de Geraldine Ahern, une autre hôtesse polyglotte d'Air-Canada, en service à Dorval.—(Photo Air-Canada).

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



R4701

PATRON No R 4701

— Le printemps viendra! Vous aimez alors porter

35¢

ce manteau court. D'une coupe très simple, il est aussi facile à tailler et à confectionner.

LE PATRON No R 4701 vous est offert dans les tailles suivantes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 requiert 2 1/2 yds d'un tissu de 54 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

vicomtesse du Parc recevaient à déjeuner, mardi. Les convives étaient au nombre de 15.

Le haut commissaire du Royaume-Uni et lady Clutterbuck ont offert un dîner, mardi soir, en l'honneur du haut commissaire du Pakistan et la bégum Mohammed Ali, qui partiront sous peu pour Washington.

Les personnalités dont les noms suivent, étaient de passage dans la Capitale, à l'occasion du dîner en l'honneur du comte et de la comtesse Alexander: le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et Mme Gaspard Fauteux, le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick et Mme D. L. MacLaren, le très hon. J. L. Hsley, juge en chef de la Nouvelle-Ecosse.

Les amies de Mlle Jacqueline Couture ont reçu dernièrement au restaurant Henri Burger, à l'occasion de son départ pour un voyage à Miami, Floride. Mlle Couture est partie dimanche matin pour la Floride.

M. et Mme H.-F. Feaver ont reçu à dîner mercredi soir, en l'honneur du haut commissaire du Pakistan et de la bégum Mohammed Ali.

Le brigadier G.-E. Thubron, conseiller de l'armée au haut commissariat du Royaume-Uni, et Mme Thubron ont reçu à l'heure du cocktail, mardi soir.

A la réunion mensuelle des directrices de l'Ottawa Women's Canadian Club, Mme Bernard Alexander, présidente, a annoncé comme prochain conférencier, M. Hugh MacLennan, professeur adjoint à l'Université McGill.

M. et Mme Athanase Lavole, de Bourget, Ont., annoncent les fiançailles de leur fille, Monique, à M. Roland Mercier, fils de M. et de Mme Rodolphe Mercier, d'Ottawa.

●L'astrolabe, utilisé pour calculer le temps et les latitudes, a été inventé par les Grecs, il y a 2000 ans.



Mme Jean-Paul OSTIGUY, présidente du comité de réception, et Mlle Monique Perrault, présidente du comité d'organisation de la 151ème revue Bleu et Or qui sera présentée par les "Carabins" de l'Université de Montréal, en soirée du 13 au 16 février inclusivement en la salle du Gesù.



(La Photographie Larose)

25e anniversaire de l'E.S.S.S.

Plus étroite collaboration entre parents et éducateurs

"N'est-il pas important que l'élève sorte de l'école avec la conviction de vivre en catholique et vivre en catholique dans toutes les circonstances de sa vie? Pour ce faire, vous devez développer l'individu et non l'individualisme; vous devez chercher à former l'homme complet".

Sympathies de l'hon. M. Drew

OTTAWA, 8. (P.C.). — M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a déclaré hier, que la mort soudaine du roi affligera profondément "le monde libre tout entier".

La déclaration de M. Drew, qui séjourne actuellement aux Bahamas, a été transmise à la presse par son bureau.

M. Drew dit que le roi a donné un admirable exemple d'inébranlable fidélité à "ces grands et in-



L'hon. George DREW

altérables principes de liberté et de vertu que la Couronne symbolise pour nous tous."

"La sympathie affectueuse de chaque Canadien est acquise à sa femme, dont la bienveillance durant sa visite au Canada avec le roi, sera toujours présente et chère à nos coeurs comme un souvenir très précieux.

"L'épreuve est particulièrement pénible pour sa fille, dont les pensées se tournaient toujours vers lui pendant sa maladie, tandis qu'elle se trouvait parmi nous il y a si peu de temps.

"En lui offrant nos condoléances, je sais que nous disons tous, sachant bien le sens profond de ces mots: "Vive la reine".

M. COLDWELL

M. J. J. Coldwell, chef du parti C.C.F., a déclaré qu'en la personne du roi Georges, le Commonwealth perd un homme "qui incarnait plusieurs des plus hautes valeurs de la vie familiale et publique".

"On se souviendra de lui", a-t-il ajouté et on l'évoquera avec respect comme un souverain qui représentait ce qu'il y a de meilleur dans un gouvernement démocratique".

M. LOW

M. Solon Low, chef du parti crédiste, a dit que le roi Georges VI avait été "un bon roi".

"Il a été un bon roi", a-t-il déclaré, "et il a su se gagner l'affection du monde entier. Il a beaucoup fait pour conserver à la famille royale britannique l'amour et l'estime dont elle jouit actuellement."

M. JOHNSON

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Johnson, a déclaré que la mort du roi "nous laisse à tous un sentiment de profonde tristesse et de sincère regret, la carrière si distinguée d'un souverain si remarquable ayant été interrompue si tôt".

M. Johnson négocie à Ottawa une nouvelle entente fiscale avec le gouvernement fédéral.

* C'est ce que disait, au Cercle Universitaire, M. Gérard Thibeault, député provincial de Mercier, lors du dîner-causerie des anciens élèves de l'École Supérieure Saint-Stanislas, une des manifestations du 25e anniversaire de fondation de l'école. M. Jean-Paul Hamelin, conseiller municipal, avait présenté M. Thibeault, que Son Honneur le maire Camillien Houde avait remercié.

Le R. F. Gratien-Raphaël, F.I.C., présidait le dîner. On remarquait à la table d'honneur le R.F. Raphaël, F.I.C., directeur de l'école; les RR. FF. Honorat et Robert-Marie, F.I.C., supérieurs provinciaux; M. l'abbé Antoine St-Pierre, aumônier de l'Amicale des Anciens; Me Jean-Marie Savignac, conseiller municipal; M. Jean-Paul Juneau, président du comité des fêtes du 25e anniversaire; Mme Gérard Thibeault; Mme Juneau; M. Pierre Vincent, organisateur du banquet, et Mlle Lilliane Dufort.

RENDRE SERVICE

Individuellement, disait encore M. Thibeault, vous tous qui avez étudié à l'École Supérieure Saint-Stanislas, vous êtes des pierres importantes dans la structure de cet édifice. Lorsque la pierre sainte ou prend l'eau, c'est une pierre facilement vouée à être remplacée. Si vous êtes un actif pour la société, si vous travaillez honnêtement, vous rendrez service à tous vos frères et partant, l'Etat deviendra puissant et fort. Pour ce faire, vous devez développer chez vous l'individu et non l'individualisme; vous devez chercher à former l'homme complet.

Il faudrait, ajoutait le conférencier, une plus étroite collaboration entre l'éducateur et le père de famille afin de trouver les modes d'améliorations nécessaires permettant une plus forte compréhension au point de vue psychologique du travail de l'éducation tant du côté de la famille que du côté de l'éducateur.

A notre époque, continuait-il, il est fini le désir de fournir uniquement des professionnels. Nous avons franchi des échelons avec l'expansion industrielle que connaît maintenant la Province. Nous avons l'ambition de diriger un jour nos entreprises à nous et d'employer à notre tour les émigrés qui arrivent à pleins bateaux. Il nous faut être maintenant pratiques et réalistes. Après avoir démontré jusqu'où conduisent les écoles primaires supérieures, M. Thibeault a dit qu'à côté de la formation intellectuelle première, il faut améliorer le physique. "J'ai l'assurance, disait-il, qu'à l'École Supérieure Saint-Stanislas le goût individuel du jeu ou le jeu d'équipe prime sur le sport-spectacle".

Le conférencier a démontré par des statistiques la proportion qu'occupaient les Canadiens français dans les carrières scientifiques, en 1949. Il a conclu qu'il "y a de la place pour tous nos finissants du cours primaire supérieur, du premier au dernier. Pour réaliser cette oeuvre, l'E.S.S.S. est toute préparée. Son édifice conviendra-t-il? Si l'école est bâtie sur la rue Laurier et que de l'autre côté de cette rue se trouve situé un parc consacré au service des enfants, pourquoi ne pas associer le parc et l'école pour en faire un parc-école?"

"En attendant cette réalisation, un devoir s'impose", dit-il en terminant. "Si, individuellement, vous n'êtes dans la cathédrale de l'enseignement qu'une pierre, dans la société qu'une unité, collectivement vous êtes les citoyens appelés à jouer un rôle important dans la société".

● L'université de Heidelberg en Allemagne, réputée pour ses formes religieuses, fut fondée en 1385 ou 1386.

Une corvée spéciale au Foyer de Charité

La grande maison du Foyer de Charité sera ouverte dans quelques semaines. Cela dépend du nombre de gens qui viendront en corvée pour hâter le travail de finition.

La corvée de samedi prochain, 9 février, consistera dans les travaux suivants: 1. finition en bois; 2. joints à combler (gyproc); 3. peinture à poser; 4. prélat à fixer.

Tous ceux qui ont ces métiers feraient bien d'apporter leurs instruments de travail: pinces, couteaux à prélat, règles, truelles, coffres d'outils.

Nous invitons spécialement tous les anciens des Amicales Maristes qui viennent accompagner les travailleurs ce jour-là.

L'autobus du Foyer prendra les gens à 8 h. 30 a.m. à la rue Jarry, angle St-Denis; 8 h. 45 Boulevard St-Joseph angle Papineau; 9 h. rue Sherbrooke, angle Pie IX. Ceux qui viennent en automobile suivront la rue Sherbrooke jusqu'à la 32ème Avenue, un peu avant la Chapelle de la Réparation. Chacun doit apporter son diner.

Son Excellence Mgr Léger visitera les travailleurs au cours de l'après-midi.

Saint Paul donnait à son disciple le conseil suivant: "Recommande à ceux qui sont riches dans le siècle présent de ne pas mettre leur espérance dans des richesses incertaines; mais en Dieu, ... de faire du bien, de devenir riches en bonnes oeuvres, d'être prompts à donner de ce qu'ils ont généreusement, s'accumulant ainsi pour l'avenir un solide trésor qui leur permette d'acquiescer la vie véritable."

Stationnement de 30 minutes

L'assistant-directeur A. Bélanger, de la police municipale, a annoncé, ce matin, que sur la recommandation du comité consultatif de la circulation, la durée du stationnement sera limitée à trente minutes, sur les deux côtés de la rue Centre, sur toute son étendue, à partir d'aujourd'hui.

De nouvelles ampoules violettes à la croix

La ville de Montréal a de nouveau changé les ampoules de la croix du Mont-Royal, hier après-midi.

Après la mort du roi, les autorités municipales avaient décidé de faire remplacer les ampoules blanches par des ampoules violettes, en signe de deuil, sur la croix de la montagne, mais par suite du changement, plusieurs citoyens ont fait part aux chefs de l'administration que les lumières étaient tellement sombres qu'on avait peine à voir la croix.

Les ampoules ont été changées et on pouvait mieux distinguer la croix dans l'obscurité, la nuit dernière.

● Jan Hofmeyer, homme d'Etat de l'Afrique-Sud, qui mourut en 1948, fut principal de l'université de Witwatersrand à l'âge de 25 ans.

● Six nouveaux parcs nationaux ont été établis par la Commission anglaise des forêts dans le Royaume-Uni depuis 1936.

Winnie Judd retourne à l'asile après six jours

PHOENIX, Arizona, 8. — (P.A.) — La célèbre meurtrière Winnie Ruth Judd s'est livrée, hier soir, six jours après sa cinquième évasion de l'asile d'aliénés où elle était détenue, et elle a causé une sensation presque aussi grande que lorsqu'elle a tué deux amies, il y a 21 ans, et a envoyé par la poste, à Los-Angeles, leurs cadavres dépecés.

Le surintendant de l'hôpital, le docteur M. W. Conway, à qui Mme Judd s'est livrée, a déclaré qu'elle semble s'être "fait relever le visage". Il n'en a pas dit plus long et l'on ne sait pas s'il voulait dire que l'évadée s'est soumise à un travail de chirurgie plastique.

Le docteur Dean Archer, directeur de la clinique, a dit par la suite que Mme Judd était égratignée et avait le visage meurtri. Il a ajouté que, pendant ses heures de liberté, elle s'est fait épiler les sourcils et que ses cheveux roux, qui étaient déjà teints, ont subi une nouvelle teinture.



L'ABBAYE DE WESTMINSTER. — C'est dans cette célèbre abbaye anglaise, qui date de l'an 616, sanctuaire funéraire des grands hommes d'Angleterre, que la nouvelle reine de Grande-Bretagne, Elisabeth II, sera couronnée. Plusieurs rois sont inhumés dans la crypte de l'abbaye, mais on mande que le roi Georges VI sera probablement inhumé au château de Windsor.

Congrès semi-annuel des hebdomadaires à Montréal

Le congrès semi-annuel de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada s'ouvre aujourd'hui à Montréal, sous la présidence de M. Gérard Brady, de Drummondville.

Ce congrès, qui durera deux jours, sera tenu à l'hôtel Windsor. L'Association des hebdomadaires de langue française comprend plus de 90 journaux hebdomadaires publiés dans les diverses provinces du pays. L'après-midi de vendredi sera consacré à une clinique sur la typographie et l'art de la mise en page qui sera conduite par M. Louis-Philippe Beaudoin, directeur de l'École des arts graphiques de Montréal et des professeurs de cette école spécialisée.

A cinq heures trente un coquetel sera offert aux congressistes par l'Association des brasseries de la province, alors que M. Campbell Smart, président de cette association, sera accompagné de MM. Armand Desrochers, vice-président, C.-H. Hanson, président de l'an dernier et Georges-Henri Gonthier, gérant-général.

INVITES D'HONNEUR

L'hon. Paul Sauvé, ministre du bien-être social et de la jeunesse dans le cabinet provincial, M. Paul-Emile Côté, député de Verdun à la Chambre des communes et adjoint parlementaire du ministre du travail à Ottawa et le maire Camillien Houde seront les invités d'honneur au banquet de vendredi soir.

Au cours de la soirée, l'École des arts graphiques offrira aux congressistes un programme récréatif de chant et de folklore suivi d'un buffet.

Samedi, les congressistes discuteront des affaires de l'Association et à midi ils seront les hôtes d'une réception offerte par M. Roland Bock, président du journal "Le Canada" et de l'Association des marchands de bois du Canada.

Les travaux du congrès seront dirigés par M. G. Brady et par le secrétaire-trésorier, M. Lionel Bertrand, M.P., de Ste-Thérèse.

Permutations au Pacifique Canadien

M. H. W. Gillis, gérant du service de transport des marchandises, au Pacifique Canadien, annonce deux importantes permutations dans l'organisation du trafic-mar-



M. E. W. DREWE

chandises à cette compagnie de transport. M. E. W. Drewe, de Montréal, est nommé gérant adjoint du service et M. A. W. Izzard, de Montréal également, est nommé agent général pour la région de l'Est.

M. Drewe, qui était agent général pour les chemins de fer depuis



M. A. W. IZZARD

1948, avec bureaux à Montréal, est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1912. Il débuta au service des marchandises à Winnipeg, pour être transféré à Montréal quelques années plus tard.

M. Izzard est à l'emploi du C.P.R. depuis 1916, à Montréal, toujours au service du trafic-marchandises; avant sa récente nomination, il remplissait les fonctions d'agent général adjoint.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

Vivienne Bennett entreprend ce soir au théâtre du M.R.T. une série de récitals en costumes. Au cours d'une conférence de presse hier, cette grande dame du théâtre s'étonnait que l'on puisse construire de superbes salles sans tenir compte de l'acoustique.

★ ★ ★
Chacun sait pourtant que l'acoustique d'une salle est une affaire de hasard. Malgré un certain dirigisme dans la construction en vue d'obtenir la meilleure acoustique, c'est presque toujours un coup de dés que de l'obtenir.

★ ★ ★
Et parfois on obtient cette acoustique sans l'avoir trop recherchée.

★ ★ ★
Le film "Quo Vadis" fait les plus grosses recettes jamais vues à Montréal pour un film, nous annonce-t-on.

★ ★ ★
La revue Bleu et Or de l'Université de Montréal débutera mercredi le 13 février au Gesù.

★ ★ ★
Il y aura spectacle pour enfants au théâtre des Compagnons, les 9 et 23 février en matinée. On y jouera les Aventures de Babar l'Éléphant. Le 16 février ce sont les marionnettes de Daudelin qui serviront de spectacle aux enfants.

★ ★ ★
Afin de permettre aux étudiants d'assister au Festival Robert J. Flaherty, en l'Auditorium de Saint-Laurent, le Ciné-Club local annonce la projection en matinée, samedi, à 1 h. 45, de "Nanook of the North" présenté en exclusivité, et de "Louisiana Story", Grand Prix de la Biennale de Venise.

VERGOR

Reprise des jeux liturgiques, le 9

La direction de l'Équipe Saint-Genest a le plaisir d'annoncer à tous ses fidèles amis: parents et éducateurs, la reprise des "Jeux Liturgiques". La Sainte Quarantaine va bientôt commencer, c'est pourquoi M. Jean-Marie da Silva, directeur de l'Équipe, a choisi de présenter à ses petits auditeurs: "le Jeu de la Vie et de la Mort".

Ce Jeu est une méditation de Carême mis à la portée du public d'enfants qui, le samedi, remplit la salle de L'Apostolat Liturgique, à 458 est, rue Lagachetière, près rue Berri.

A la salle Saint-Louis de l'Apostolat Liturgique, des centaines d'enfants sont venus applaudir le "Jeu de Noël" qui était présenté en décembre.

Depuis le début de l'année, plusieurs Maisons d'enseignement ont répondu à notre appel, en annonçant les spectacles dans leurs écoles.

Désireux d'orienter leurs élèves vers ce genre de théâtre, quelques éducateurs les y ont conduits régulièrement. Nous pensons à la généreuse initiative du Curé d'une paroisse éloignée de Montréal qui, à chaque nouveau jeu, offre le prix du passage, en train, à quinze enfants de sa paroisse.

Le prochain Jeu pour le Carême,

sera présenté samedi prochain, le 9 février, à trois heures.

"Venez vous-même et amenez-y tous vos enfants, ils vous en reviendront recréés et spirituellement enrichis", dit M. da Silva.

Gala de variétés

L'Association des Immigrés Français, dont le Siège Social est situé 1541 rue Crescent, organise le lundi 11 février à 8 h. 30 p.m., dans la Salle du Monument National, un gala de bienfaisance au bénéfice de la caisse de l'Association.

Dans un spectacle de variétés qui a toujours eu la faveur du grand public, seront présentés des numéros atypiques et variés, pour lesquels le concours d'Artistes réputés est requis.

Avec Rudy Hirigoyen, prêteront leur concours: Armando et Tina; Suzanne Bégin, Jane Blachi, Patrice et Chantal, Marcel Gamache, Tania Labelle, Robert L'Herbier, Jacques Lorrain, Dédé Pastor, Louise Rivière; ainsi que des surprises, que nous vous ferons connaître au fur et à mesure des nouveaux engagements. L'orchestre, Maurice Meerte, animera cette soirée, de plus, le groupe des Bretons "Armor" donnera une exhibition de Danses Folkloriques en costumes régionaux. Le spectacle sera présenté par les sympathiques et dynamiques maîtres de cérémonie Jean Rafa et Emile Genest, ce qui est une garantie de succès.

C'est donc un spectacle de qualité, plein d'entrain et de bonne humeur, auquel le public est cordialement invité.



Mlle MIMI THIBODEAU (à gauche), reine du carnaval d'hiver des Laurentides, raconte à Mme S.-S. Jaan et son époux, un industriel bien connu du Cachemire, en quoi consiste un carnaval d'hiver au Canada et tout particulièrement dans les Laurentides. A droite, Mlle Virginia Ellis, vice-consul des États-Unis à Montréal et autrefois consul dans l'Inde. La réunion avait lieu dans l'Indian Room du Chic-N-Coop.

A l'affiche

A LA SCALA

Le fameux film "Titanic" commence sa tournée de province; aussi ceux qui ne l'ont pas encore vu ou qui tiennent à le revoir feront bien de se rendre sans retard au cinéma La Scala, où il ne pourra tenir l'affiche indéfiniment.

"Titanic" y passe actuellement en 19e semaine d'exclusivité, et de toutes les parties de la ville on accourt voir cette excellente reconstitution du naufrage qui créa une telle sensation en avril 1912, et que l'on considère encore comme la plus grande tragédie de l'histoire maritime.

Le film a été tourné d'après les dossiers du procès qui fut intenté par les familles des victimes; il est donc authentique dans les faits et dans les détails. A peine a-t-on romancé un peu l'action qui marque la première partie du voyage, afin de rendre plus impressionnante encore la nuit où le "Titanic" toucha un iceberg et coula en un peu plus de deux heures.

Au même programme, la comédie "Garde-moi ma femme" qui met en vedette Henry Ruhman, amuse tous les spectateurs par ses situations drolatiques, l'aisance de ses interprètes et l'imprévu des incidents. Cet homme chargé de surveiller la femme d'un ami en voyage vit une expérience que le scénariste a traitée de façon bien divertissante.

A L'ELECTRA

L'exotisme des mers du Sud prête son ambiance étrange au film "Le bistro du péché", que la direction du cinéma Electra mettra samedi à l'affiche. On y verra en vedette la blonde Shelley Winters, Macdonald Carey, Helena Carter, Luther Adler et Frank Lovejoy.

L'aide d'un pharmacien de la marine pratique une opération sur un jeune Américain, à bord d'un cargo qui se rend à l'île d'Oraca. Sur cette île se trouve une jolie chanteuse américaine qui a composé son répertoire de telle sorte que ses chansons engendrent continuellement des rixes et qu'elle doit quitter une île après l'autre à cause des passions fatales qu'elle inspire.

Le jeune Américain qu'incarne Macdonald Carey est, de son côté, poursuivi par la police, et la chanteuse (Shelley Winters) est chargée par un personnage louche de l'espionner. Mais l'amour les unit, et à l'arrivée de la fiancée du jeune aventurier d'autres complications surgiront.

Le film a beaucoup de mouvement et d'imprévu, dans une intrigue policière et sentimentale qui comporte de jolis passages de chant et de danse.

Un film d'action, "Le bandit de grand chemin", complètera le programme.

Pièce canadienne jouée à Londres

LONDRES. (P.C.) — "The Happy Time", pièce canadienne qui fut vivement appréciée à Ottawa il y a quelques années, vient d'être présentée au public londonien par une troupe dont aucun des membres n'est

canadien. Le succès du Broadway a provoqué de la part des critiques anglais les commentaires les plus variés. Certains qui l'ont vue pour la première fois au Théâtre St-James de Londres disent qu'elle porte bien son nom. D'autres l'ont trouvée très ordinaire.

Le "Manchester Guardian" souligne que la question raciale au théâtre manque un peu de saveur et que le public n'a pu apprécier cette pièce à cause de cela. Beverly Baxter, qui est un Canadien, écrit dans l'"Evening Standard" qu'on a tenté, avec "The Happy Time", de reproduire "des variations du dialecte canadien-français".

Geneviève Pagé, nièce de Christian Dior, y jouait le rôle de la jolie domestique. Baxter a remarqué "qu'elle est mieux conçue que toutes les créations de M. Dior...!"

46 constables ont été promus

Sur la recommandation du directeur du service de la police, M. Albert Langlois, 46 constables de première classe ont été promus au grade de seconde classe.

Les promus sont: MM. R. Lalonde, G. Ayotte, J. Barbado, J.-P. Beaucage, M. Bergeron, B.-A. Bejusko, R. Boisjoly, G. Bourassa, H. Bourassa, G. Bourgouin, A. Boutin, P. Castonguay, J.-N. Champoux, L. Charette, E. Jeannette, G. Jeanette, R. Joseph, R. Lalonde, R. Lanny, H. Langlois, R. Langlois, R. Leclair, G. Malépart, S. Olynyk, P. Matte, S. Perrier, R. Chatel, P. Chrétien, A. Cloutier, J. Creamer, P.-A. Forget, G. Forget, A. Gauron, J. Gervais, A. Grillotte, J. Perron, G. Proulx, E. Quezel, C. Rochon, F. Roy, L. Saint-Arnault, R. Sauvé, G. Surprenant, A. Varry et J.-A. Brunet.

Cargaison d'or

NEW-YORK. 8.—Les fermiers indigènes de l'ouest de l'Afrique ont la curieuse coutume de se servir du sous-sol comme coffret de sûreté, ce qui oblige les marchands étrangers à payer en pièces sonnantes.



à la gloire du regretté Robert J. Flaherty

- des films immortels
- ★ "LOUISIANA STORY" (7 h. p.m.)
- ★ "INDUSTRIAL BRITAIN" (8 h. 30)
- ★ "NANOOK OF THE NORTH" (8 h. 45)
- ★ "TABU" (10 h. 05)

Ce soir jusqu'à dimanche soir Auditorium de Saint-Laurent

Autobus à la porte — inf.: BY. 2447

tes. C'est ainsi que deux avions de BOAC sont partis de Londres à destination du Nigeria, la semaine dernière, avec des cargaisons de 1.800.000 pièces de monnaie. Chaque cargaison équivalait à \$250.000 et pesait dix tonnes, soit environ 90.000 livres de pièces d'un chelin. Les fermiers n'acceptent pas de papier. Ils préfèrent enterrer la monnaie.

L'HORAIRE DU FILM

CAPITOL — "Detective Story", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.45.

CHAMPLAIN — "Les Deux Nigauds contre Frankenstein": 12.30, 3.30, 6.30, 9.30; "Le Déporté": 2.05, 5.05, 8.10.

CINEMA DE PARIS — "Hamlet" 11.20, 2.25, 5.30, 8.35.

ELECTRA — "Brahma, taureau sauvage": 12.14, 3.07, 5.00, 8.56; "L'homme de Main": 1.32, 4.25, 7.18, 10.14.

IMPERIAL — "Barefoot Mailman": 12.05, 3.20, 6.40, 9.55; dimanche, 12.05, 3.20, 6.40, 9.55; "Whistle at Eaton Falls": 10.15, 1.30, 4.50, 8.05; dimanche, 1.30, 4.50, 8.05.

LA SCALA — "Titanic": 12.05, 2.39, 5.13, 7.47, 10.21; "Garde-moi ma Femme": 1.31, 4.05, 6.39, 9.13.

LOEWS — "Quo Vadis": 9.00, 11.55, 2.55, 5.55, 8.55.

PRINCESS — "Silver City": 10.20, 12.40, 3.00, 5.15, 7.35, 9.50.

ORPHEUM — "That Midnight Kiss": 11.40, 3.05, 6.25, 9.50; dimanche, 11.40, 3.05, 6.25, 9.50; "Toast of New Orleans": 10.00, 1.20, 4.45, 8.05; dimanche, 1.20, 4.45, 8.05.

PALACE — "Close To My Heart": 10.25, 12.45, 3.00, 5.15, 7.35, 9.50.

SAINT-DENIS — Parade de modes: 2.20, 8.20; "Bel Amour": 12.20, 5.00, 9.42; "Le Clochard Milliardaire": 3.30, 6.38.

CHAMPLAIN 2e semaine
Bud ABBOTT Lou COSTELLO
"Les Deux Nigauds contre FRANKENSTEIN"
En plus "LE DÉPORTÉ"

ELECTRA Air climatisé
A l'affiche
"HOMME DE MAIN"
Aussi
"BRAHMA, TAUREAU SAUVAGE"
1114 Ste-Catherine Est CH. 917

Cinéma de Paris
A l'affiche
LAURENCE OLIVIER dans
"HAMLET"
en français

ST-DENIS Affiche
Une leçon pour tous
Les gens mariés

BELAMOIR
GISELLE PASCAL
ODILE VERSOIS
ANTONIO VILLAR

EN PROGRAMME DOUBLE avec
HENRI Guisot
"Le clochard MILLIARDAIRE"

LOEWS 2e semaine
"QUO VADIS"
en technicouleur
Robert TAYLOR — Deborah KERR

3e semaine **Capitol**
"DETECTIVE STORY"
Kirk DOUGLAS — Eleanor PARKER

Imperial A l'affiche
"THE BAREFOOT MAILMAN"
aussi
"The Whistle at Eaton Falls"

A l'affiche **PALACE**
"CLOSE TO MY HEART"
Ray MILLAND — Gene TIERNEY

PRINCESS A l'affiche
"SILVER CITY"
en technicouleur
Edmond O'BRIEN — Yvonne DE CARLO

2e semaine **Orpheum**
"THAT MIDNIGHT KISS"
Aussi
"The Toast of New Orleans"



MATINEE A ST-LAURENT — Afin de permettre aux étudiants d'assister au Festival Robert J. Flaherty, en l'Auditorium de Saint-Laurent, le Ciné-Club local annonce la projection en matinée, samedi, à 1 h. 45 de "Nanook of the North" présenté en exclusivité, et de "Louisiana Story", Grand Prix de la Biennale de Venise.

Progrès réalisé par la Mutual Life Assurance

The Mutual Life Assurance Company of Canada rapporte que l'émission d'assurances nouvelles a atteint \$133,672,542 en 1951 à rapprocher de \$120,468,000 pour l'année précédente. Le total des assurances en vigueur se chiffre à \$1,268,542,113 à comparer à \$1,168,000,000 en 1950. Son actif global augmente de \$365,632,704 à \$387,860,601, ce qui représente un rapport de 1 à 3 comparativement à son encours.

L'intérêt gagné sur les placements s'établit à 4.05 pour cent, soit une augmentation de .08 pour cent sur l'année précédente. Le compte surplus accuse une hausse de \$6,306,840 et les recettes se sont accrues de \$112,500. Il a été versé aux détenteurs de polices ou à leurs bénéficiaires \$23,160,007 en 1951.

M. Louis-L. Lang, président, souligne dans son rapport que la compagnie s'est efforcée à ne pas utiliser ses ressources de façon à aggraver l'inflation mais bien à placer ses fonds dans des entreprises productives. Il a ajouté que le Canada se classe au premier rang en rapport aux assurances en vigueur et du revenu national, soit 110 pour cent.

Volume plus élevé des échanges en janvier

Un total de 1,451,650 valeurs industrielles ont été négociées en janvier sur le marché de la Bourse et du Curb de Montréal. Ce chiffre est à rapprocher du total de 940,189 en décembre et de 3,441,724 en janvier 1951.

Dans le groupe des mines et des huiles de l'Ouest, le versement a été de 10,793,018 actions, en regard de 4,655,930 à la fin du mois précédent et de 8,178,423 il y a un an.

Le grand total s'établit à 13,244,668 actions, contre 5,596,119 en décembre et 11,620,147 en janvier de l'an dernier.

Offre d'actions de Can. Silk Products

Nesbitt, Thomson & Company offre aujourd'hui en vente une émission de 35,000 actions "A", sans valeur au pair, de Canadian Silk Products Corporation, au prix de \$24.75 l'action, soit à un rendement de 6.06 pour cent.

New Marlon Gold Mines

Le Curb de Montréal a appris que New Marlon Gold Mines, Ltd, a fait l'acquisition d'un groupe de 16 concessions minières, d'une superficie de 1,300 acres, dans le district de Barraute, Québec. Ces concessions ont été achetées au prix de \$3,500, et aucune action du Trésor n'a été émise pour couvrir cet achat.

Cassidy's Limited

Cassidy's Limited annonce au Curb de Montréal qu'en vertu de lettres patentes spéciales le capital de la Compagnie a été réduit de 100 actions privilégiées qui ont été acquises au marché ouvert pour remboursement.

Actions en cours d'Int. Utilities

La Bourse de Montréal a été avisée par International Utilities Corporation qu'au cours de janvier 14,850 actions ordinaires ont été émises sur conversion d'obligations convertibles à 3 1/2% au montant de \$330,000, échéant le 1er mai 1965.

Il y a 958,199 actions ordinaires et \$162,000 en obligations actuellement en cours.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 8. (PC).—Le dollar canadien est demeuré inchangé à un escompte de 1-16 de 1 pour cent par rapport au dollar américain aujourd'hui sur le marché du change étranger à New-York. La livre sterling a haussé de 1-16 à \$2.78 3-16. A Montréal, le dollar américain a débuté à 1-16 de 1 pour cent de prime, à \$1.00 1-16 en fonds canadiens, inchangé avec la fermeture d'hier. La livre sterling est demeurée à \$2.78 5-16.

Decalta Oils Ltd

Decalta Oils Limited annonce au Curb de Montréal qu'Equitable Securities of Canada Limited a fait valoir son option échue le 1er février 1952, option de 77,000 actions de capital à 35 cents. La prochaine option est de 100,000 actions à 40 cents échéant le 1er mai 1952. Il y a 3,767,000 actions actuellement en cours et une réserve de 233,000 actions au Trésor.

New Pacalta Oils Co.

New Pacalta Oils Co. Limited a avisé le Curb de Montréal du paiement par Alator Corporation Limited de 100,000 actions de capital à 15 cents, est éché le 17 avril 1952. On compte à date 4,600,000 actions en cours et un solde de 1,400,000 actions au Trésor.

Canada Wire & Cable

L'agence de transfert de Canada Wire & Cable Co. Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la fin de janvier un total de 4,157 actions de catégorie 'A' et de 201,686 actions "B" étaient en cours.

Mogador Mines Ltd

Mogador Mines Limited annonce au Curb de Montréal que le solde de 18,597 actions de capital non émises jusqu'ici ont été cédées au prix de 50 cents. Les 3,000,000 d'actions autorisées sont maintenant en cours.

Carnegie Mines Ltd

Le Curb de Montréal a appris que Carnegie Mines Limited que 60,000 actions du Trésor à \$2.00 l'unité ont été libérées. Les titres en cours forment un total de 1,960,000.

Option annulée

Aumaque Gold Mines Limited annonce au Curb de Montréal l'annulation du contrat d'option conclu avec Clair Agency Limited.

Valeur des contrats de construction moindre

La valeur des contrats de construction, en janvier, atteint \$151,324,300 à rapprocher de \$159,050,000 pour le même mois en 1951, selon un rapport de la MacLean Building Reports Limited.

Les contrats se divisent comme suit: construction résidentielle, \$20,007,000, hausse de \$4,600,000, commerciale, \$24,243,300, baisse de \$13,300,000; industrielle, \$6,203,500, baisse de \$60,000,000 et travaux de génie, \$100,870,500, hausse de \$82,700,000.

A l'exposition des photographes professionnels

Les photographes professionnels de la province de Québec sont d'avis que leurs oeuvres ne le cèdent en rien aux travaux des artistes de l'extérieur, d'où qu'ils viennent.

Et ils sont prêts à prouver ce qu'ils affirment, en exposant leurs meilleures réussites à la première exposition photographique professionnelle du Québec, qui aura lieu au Musée des Beaux-Arts, à Montréal, du 1er au 15 mars.

Cette première exposition de "chasseurs d'images" sera patronnée par l'Association des Photographes Professionnels de la province de Québec. M. Basil Zarov, de Montréal, président du comité d'exposition de l'Association, annonce que seuls les membres auront droit d'exposer et que la date de clôture, pour les inscriptions, a été fixée au 15 février.

On remettra des trophées et des certificats de mérite aux meilleurs exposants de chaque catégorie photographique: portrait, photo de presse, photo commerciale, publicitaire, photo de paysage, photo en couleurs et photo en couleurs sur transparents.

"En organisant une exposition de ce genre, nous espérons prouver nos avancés, à savoir que les photographes du Québec peuvent favorablement, et à tout point de vue, comparer leurs travaux avec ceux des meilleurs photographes de l'extérieur", a déclaré M. Zarov, en expliquant les buts de l'exposition.

Adolescent accusé d'un assaut criminel

Guy Joncas, 14 ans, un des élèves de "l'école du crime", dirigée par la femme Maria Proietti, qui purge une sentence de 12 ans de baigne, a subi son enquête préliminaire hier matin, sous une accusation d'assaut criminel contre une jeune Montréalaise de 17 ans, le 7 janvier dernier, vers midi.

Joncas, un adolescent à la figure dure et fermée, a écopé d'une peine de 5 ans quand il s'est avoué coupable de plusieurs vols.

Une accusation de vol avec violence pèse également contre lui dans cette cause d'assaut. Il a d'ailleurs enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation de vol avec violence.

La jeune fille est venue raconter au Tribunal, présidé par le juge

★ NAISSANCE ★

JOLIVET-FAUCHER—A l'hôpital Jefferson, Philadelphie, le 5 février 1952, au docteur et à Mme Georges Jolivet, née Jacqueline Faucher, est née une fille, baptisée Jacqueline-Marie.

Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Faucher, d'Outremont, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Yolande Jolivet, de Laprairie, tante de l'enfant.

Omer Illegrand, l'assaut criminel dont elle avait été l'objet, alors qu'elle était seule dans la maison de sa soeur. C'est en brisant un carreau que Joncas s'est introduit chez sa victime.

Le juge Legrand a fixé au 14 l'examen volontaire de l'inculpé qui a semblé écouter avec mépris et indifférence les dépositions des témoins contre lui.

Le Dr A. Rodrigue décédé à Lachute

Le Dr Alexandre Rodrigue, M.D., l'un des plus anciens citoyens de la ville de Lachute et l'un des doyens de la profession médicale, est décédé à sa demeure, mardi soir, à l'âge de 82 ans, après une maladie de quelques mois.

Né à Sainte-Scholastique, le 17 décembre 1869, il était le fils de Pierre Rodrigue et de Marguerite Portier. Dès l'année 1870, sa famille venait s'établir à Lachute et elle est toujours demeurée, depuis, intimement liée à la vie de cette ville.

Son épouse, née Cécile Lortie, est décédée en février 1933. Il laisse pour pleurer sa perte: une fille, Mlle Juliette Rodrigue, de Lachute, et deux fils, M. le notaire Henri Rodrigue, de Montréal, et M. l'abbé Louis-Joseph Rodrigue ancien supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse, archiviste à l'Archevêché de Montréal; sa belle-fille, Mme Henri Rodrigue, née Irène Leblanc; ses petits-enfants, Pierre, Suzanne et Michelle Rodrigue.

Les funérailles du Dr Rodrigue auront lieu à Lachute, demain matin. Le convoi funèbre quittera sa demeure, 234, rue Principale, pour se rendre à l'église Sainte-Anastasia de Lachute; où le service sera chanté à 10 heures, et de là au cimetière de Lachute, lieu de la sépulture.

Une messe de supplication

La messe solennelle de supplication pour la famille royale d'Angleterre aura lieu, vendredi le 15, à 10 h. de l'avant-midi, en la cathédrale Saint-Jacques de Montréal. Des invitations seront adressées aux autorités civiles et militaires, aux groupements nationaux et aux corps constitués.

CONVOCACTION

La section Saint-Bernard de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, tiendra son assemblée régulière, le samedi 9 février, à 8 h. 30, à la salle paroissiale Saint-Bernard.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centimes par mot, minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 8 c. la ligne; le dimanche, 18 c. la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne. Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

DIVERS

ALTERATIONS, couture du vêtement, paletots, habits, pantalons d'hommes refaits pour enfants Charbonneau, BE. 7300.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, véneriennes, diabète, goutte, obésité, 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252.

PROPRIETE A VENDRE

PROPRIETE à vendre, trois étages, quatre lochs, un de libre le 1er mai. 1813, Dorchester est, Montréal.

Quatre blessés

Quatre personnes ont été blessées lors d'une collision d'autos survenue peu après minuit la nuit dernière, en face du numéro 11921, boulevard Reed, à Cartierville.

Selon les agents Joseph Gervais et Gérard Houle, de radio-police, qui firent les constatations d'usage dans ce cas, l'une des victimes, M. Norbert Cousineau, 42 ans, 1160, boulevard St-Laurent, à Montréal, conduisait sa voiture, du nord au sud, boulevard Reed, lorsqu'en face du numéro mentionné, son véhicule entra en collision avec celui du Dr F. R. Skelton, domicilié à cet endroit et qui s'apprêtait à démarrer pour répondre à un appel d'urgence.

Le Dr Skelton s'en tira indemne, mais M. Cousineau subit une fracture du genou droit, tandis que trois jeunes filles qui l'accompagnaient, Mlles Thérèse Ratté, 24 ans, Thérèse Proulx, 23 ans et Thérèse Bélanger 23 ans, aussi domiciliées à 1160, boulevard St-Laurent, subirent de légères contusions. Tous quatre furent transportés à l'hôpital St-Luc et gardés sous observation.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 410,918 Sageb, Société Anonyme de Gestion et d'Exploitation de Brevets, de Fribourg Suisse, cessionnaire de Edgar William Brandt, de Paris, France, accordé le 2 mars, 1943 pour "PIECE D'ARTILLERIE" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510 rue Drummond, MONTREAL 25, P.Q.

Roman-feuilleton de la "Patrie"

Les Éclaireurs de La Fayette

par Paul-Yves SEBILLOT

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

105

(suite)

Ils s'arrêtèrent quelques instants, bercés par l'enchantement des notes harmonieuses. Et, avant de rentrer, ce fut le prétexte d'un long baiser dont ils goûtèrent la douce ivresse, tandis qu'autour d'eux erraient encore les âmes alanguies des dernières roses effeuillées...

CHAPITRE XIII

Une prophétie...

Après de touchants adieux à ses parents et à Jenny, Alice de Montgerville prit place dans une ca-

lèche aux côtés de son mari et de son frère. Ils arrivèrent rapidement à Newport.

Encore attachée au qual par des cordes solides, la frégate "L'Alliance" s'apprêtait à partir. Elle était imposante et gracieuse avec ses abords garnis et canons, ses boisseries sculptées et dorées, la dentelle de ses cordages. Elle se balançait un peu quand une lame plus forte venait se briser contre ses flancs, avec fracas et dans un éclaboussement de perles. Elle dominait de sa haute maturité les maisons qui avoisinaient le qual. Et, pourtant, que devait-elle être quelques heures après? Un point

infin sur l'immense océan, à la merci de la tempête ou d'une rencontre malheureuse avec une flotte ennemie.

C'était à cet assemblage savant de planches flottantes que Lafayette, le chevalier de Montgerville et sa femme confiaient leurs destinées pendant plusieurs mois...

Ils allaient s'embarquer... Moment solennel et grave pour l'être humain qui se sent petit sur tout navire. Et ce navire, si formidable soit-il lui-même, est bien peu de chose en face du déchainement possible des forces de la nature...

Sur le gaillard d'arrière, le marquis de Lafayette s'entretenait familièrement avec quelques officiers des deux nations amies.

Alice et Montgerville restèrent jusqu'au dernier moment sur le qual, en compagnie de John Hunters.

Autour de la frégate et sur son pont, c'était un va-et-vient de matelots affairés, de nègres embarquant des colis, de grincements de chaînes, de déploiements de voiles,

le tout obéissant à des ordres donnés d'une voix un peu nerveuse.

La cloche sonna. Le moment de s'embarquer était venu. La frégate allait appareiller. Alice, en larmes, couvrait de baisers le visage de son frère qu'elle aimait de la plus vive tendresse.

Le capitaine vint la prier de monter à bord et, chapeau bas, lui offrit la main pour la guider sur la passerelle volante.

Montgerville et le lieutenant restèrent quelques instants seuls à terre et se serrèrent affectueusement dans les bras l'un de l'autre.

— Adieu! mon cher John, dit le chevalier, ou, plutôt, au revoir! Vous avez été mon frère d'armes pendant cette guerre, vous êtes maintenant mon "frère-en-loi", comme vous dites, et vous l'êtes aussi par le coeur. J'emporte dans mon pays d'inoubliables souvenirs du temps passé sur la terre américaine et sans cesse votre nom y est mêlé!

— Et vous emportez aussi, mon cher Henri, avec mon amitié, le souvenir reconnaissant que garde-

ront les Etats-Unis envers tous les Français qui, comme vous, ont traversé l'océan ou bataillé sur mer pour nous aider à délivrer notre patrie d'une tutelle oppressive.

"Avec nos deux millions d'habitants, nous sommes une bien petite nation à côté de la grande France qui en compte plus de vingt millions. Mais soyez persuadé que nous n'oublierons jamais l'aide généreuse que vous nous avez apportée, ni votre intervention décisive.

"Si votre cher pays était un jour, ce qu'à Dieu ne plaise! menacé dans son existence nationale et dans sa liberté, il se trouverait, parmi les fils de vos compagnons d'armes d'aujourd'hui, des volontaires qui, à défaut du nombre, vous apporteraient leur entier dévouement, toute leur vaillance et tout leur coeur pour vaincre ou pour mourir, en bravos, à vos côtés!"

FIN

Conférence internationale des Charités Catholiques

Dernièrement, M. l'abbé L.-Philippe Latulippe, directeur du Conseil des Oeuvres de Montréal, revenait de la première assemblée générale de la Conférence Internationale des Charités Catholiques tenue à Rome et à laquelle il a participé comme représentant des oeuvres de charité catholiques du Canada. Voici les faits qu'il apporte concernant l'organisation et le développement de cet organisme international.

"Le Saint-Siège a suivi avec beaucoup d'attention le récent développement des multiples problèmes qui concernent l'assistance et la charité à travers le monde, et il s'est soucieux d'assurer une présence active des catholiques dans cet important secteur de la vie internationale qui touche de si près aux préoccupations séculaires, et particulièrement actuelles de l'Eglise.

L'Année Sainte de 1950 marque une date importante pour le développement et l'organisation internationale catholique des oeuvres de charité et d'assistance. En effet, nous savons qu'à l'occasion de l'Année Sainte, le Saint-Siège, profitant du Congrès mondial de la Charité, avait réuni à Rome les délégués des divers pays du monde pour jeter les bases de cet organisme international. Aux réunions d'étude préliminaires, le Canada était représenté par M. l'abbé Louis-Philippe Latulippe, directeur du Conseil des Oeuvres et délégué de Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

A la suite de ces travaux, un projet de constitution a été élaboré et le Saint-Siège a convoqué à Rome, pour le 12 décembre 1951, l'assemblée générale des délégués nationaux. L'Episcopat canadien, par l'intermédiaire de son président, Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, a délégué de nouveau, pour représenter le Canada, le directeur du Conseil des Oeuvres de Montréal, M. l'abbé L.-P. Latulippe. Les séances d'étude qui se tenaient sous la présidence de Mgr Ferdinando Baldelli, au Palais de la Chancellerie Apostolique, à Rome, du 12 au 14 décembre 1951, groupaient une trentaine de délégués représentant les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Hollande, Italie, Luxembourg, Portugal et Suisse. Notons que quelques pays n'ayant pas d'organisation nationale de charité, de même que les pays situés derrière le rideau de fer, n'étaient pas représentés à la Conférence.

Le secrétariat général est établi à Rome, qui est également choisi comme siège social de la Conférence Internationale des Charités Catholiques. Mgr Carlo Bayer sera responsable des activités du Secrétariat général. Deux filiales sont ouvertes, l'une à New-York, pour les pays d'Amérique et l'autre à Genève, en Suisse, pour les pays d'Europe Centrale et pour faciliter les contacts avec les différents organismes internationaux établis à cet endroit. Le 14 décembre dernier, le Souverain Pontife recevait en audience

spéciale les délégués des oeuvres de charité du monde, qui ont participé aux réunions de la première assemblée générale. Notre Saint-Père le Pape a su manifester aux participants sa joie et sa reconnaissance pour la réalisation de l'un de ses plus chers desirs.

BUTS

L'organisation de cette conférence internationale répond à un désir du Saint-Siège qui souhaitait voir s'établir un organisme catholique central qui aura pour buts:

- 1° de coordonner l'activité charitable et d'assistance des organisations nationales, en vue de lui assurer un plus grand rendement, mais en laissant à chaque organisation son indépendance et sa physionomie;
- 2° de constituer un centre d'information et de documentation pour toutes les questions qui se posent dans ce domaine;
- 3° de représenter les organismes charitables catholiques sur le plan international.

Me J. F. Chisholm à l'entraide du Barreau

La réunion plénière annuelle de l'Association de Bienfaisance des Avocats de Montréal a été tenue au vieux palais de justice, chambre 24.

Les buts de l'Association ont été exposés aux nouveaux membres. Le président sortant de charge, Me Lucien Rodier, C.R., fit une revue générale des initiatives de l'année 1951 et expliqua la manière dont l'assistance et les secours furent distribués.

L'élection des membres du bureau de direction pour 1952 donna le résultat suivant: Me John F. Chisholm, C.R., président, Me I.-J. Deslauriers, C.R., vice-président, Me J. Brendan O'Connor, trésorier, Me Maréchal Nantel, C.R., secrétaire, et MM. P.-A. Badaux, C.R., Yvon Jasmin et Lucien Rodier, C.R., directeurs.

L'Association de Bienfaisance a maintenant quatorze ans d'existence. Elle a réussi à constituer un fonds capital grâce à la générosité de ses membres à vie et de ses souscripteurs annuels, ainsi que par les dons et les legs reçus.

En prenant la fauteuil, le nouveau président, Me Chisholm, a insisté sur l'oeuvre éminemment utile poursuivie par l'Association et il a exprimé l'espoir que les revenus réguliers, au cours de l'exercice en cours, assureront pleinement la prestation des secours que l'Association est appelée à fournir.



REPRESENTANTS DES OEUVRÉS DE CHARITÉ CATHOLIQUES AUPRES DU PAPE. — Photo prise au Vatican, dans la Salle du Trône, à l'issue de l'audience spéciale accordée par Notre Saint-Père le Pape aux membres de la Conférence Internationale des Charités Catholiques, en décembre dernier. Apparaissent ci-haut les membres du premier Comité Exécutif de la Conférence Internationale des Charités Catholiques. De gauche à droite, Mgr Jaeger, directeur national de Caritas d'Allemagne; M. Henri Sark, représentant de la Coordination nationale catholique des Pays Bas; Mgr Jean Rodhain, secrétaire général de Secours Catholique de France; Mgr John O'Grady, secrétaire général de la National Conference of Catholic Charities aux Etats-Unis; Mgr F. Baldelli, président de la Commission Pontificale d'Assistance pour l'Italie; le Marquis de Villalba, secrétaire national de Caritas d'Espagne; M. l'abbé Louis-Philippe Latulippe, directeur du Conseil des Oeuvres de Montréal; Mgr Carlo Bayer, responsable du secrétariat général de la Conférence Internationale des Charités Catholiques.

La Grande-Bretagne a trois reines vivantes

LONDRES, 7, (P.A.) — Avec l'accession au trône de la reine Elisabeth II, la Grande-Bretagne aura trois reines vivantes et pour la septième fois dans l'histoire du pays une femme occupera le trône.

Sous deux anciennes souveraines, Elisabeth I et Victoria, la nation a connu ses plus belles années de grandeur. Toutes deux vécurent jusqu'à un âge avancé. Elisabeth mourut à 69 ans, en 1603, après 45 ans de règne. Victoria mourut à 81 ans, après le plus long règne dans toute l'histoire de la nation britannique, soit 63 ans, de 1837 à 1901.

La reine-mère douairière Marie, grand-mère de la nouvelle reine et épouse du roi Georges V, est encore alerte et très active à 84 ans. La reine-mère Elisabeth aura 52 ans cet été.

Ni l'une ni l'autre ne montre de signes d'une santé chancelante.

Il y eut aussi des règnes très courts. La première reine d'Angleterre, après Guillaume le Conquérant, fut lady Jane Grey qui n'occupa le trône que neuf jours avant d'être décapitée pour trahison.

Marie I mourut à 43 ans seulement, Marie II à 33 ans et Anne à 49 ans.

Victoria n'avait que 18 ans quand elle monta sur le trône. Elisabeth I, tout comme la nouvelle Reine, y accéda à 25 ans.

La première Elisabeth savait inspirer son peuple par son indomptable détermination. Quand l'Angleterre fut menacée d'invasion, elle dit à ses troupes qu'elle

irait combattre à leurs côtés s'il le fallait et ajouta:

"Je sais que je n'ai que le corps d'une faible femme, mais j'ai le coeur d'un Roi, et par surcroît, du Roi d'Angleterre".

Elisabeth II possède, selon toute apparence, les mêmes caractéristiques.

Chez les Légionnaires

L'installation des officiers nouvellement élus de la succursale Rowell-Sirois (109) de la Légion canadienne eut lieu au Régiment de Maisonneuve, 175 est rue Craig. L'officier chargé de l'installation était M. Alex C. Solomon, vice-président du Commandement provincial de la Légion.

Les officiers de la succursale sont: MM. Phil-R. Judge, président; Dominique Beauchamp et Georges Valade, vice-présidents; J.-G. Denis, trésorier; Henri Plouffe, secrétaire; Marcel Chalifoux, sergent d'armes; D.-A. Dolby, W.-A. Campbell et Joseph Grenier, conseillers.



CERTIFICATS DE PREMIERS SOINS — Quatre-vingt-dix chauffeurs de la brasserie Molson ont reçu, ces jours derniers, leur certificat de premiers soins décernés par l'Association ambulancière Saint-Jean, après avoir suivi les cours à cet effet. On voit ici M. Stuart Molson, assistant-secrétaire de la compagnie, qui remet un certificat à M. P. Gagnon. A l'arrière, de gauche à droite: MM. F. Cardinal, R. Therrien, D. Quintal et L. Chouinard.

LUCILE

Roman-feuilleton de la "Patrie"

ET LE MARIAGE

par PIERRE ALCIETTE

I
— Lucile, ne fais pas tant de bruit, tu me fatigues... j'ai une telle migraine! murmura Huguette d'une voix dolente.
Lucile, qui s'appliquait à peindre des fleurs sur une soie moirée ne répondit pas, mais elle leva la tête et regarda sa cousine. Celle-ci, les yeux fermés, reposait sur une chaise longue, enfouie dans un amas de coussins riches de dentelles et de broderies.
Malgré le jour, très atténué qui filtrait à travers les persiennes mi-closes, on distinguait les contours arrondis de son visage, — un frais

et jeune visage, d'une belle carnation, sur lequel ne se manifestait nulle contraction douloureuse, nulle marque de souffrance.
Lucile haussa les épaules, puis ayant repoussé, d'un geste silencieux, un des volets de la fenêtre près de laquelle elle était assise, devant une table encombrée de godets et de pinceaux, elle regarda avec mélancolie le parc qui s'étalait sous ses yeux. Il semblait assoupi, comme engourdi, dans la torpeur de cet après-midi d'été, tout imprégné de chaleur humide et lourde. Pas un souffle d'air n'agitait les branches du marron-

nier planté au milieu de la pelouse, dont le gazon vert et soigneusement tondu, coupé çà et là de symétriques corbeilles de fleurs, descendait en pente douce jusqu'à la rivière.

La jeune fille soupira profondément: "Comme ce serait bon, songea-t-elle, de s'en aller, dans la barque, au fil de cette eau dormante, à l'ombre fraîche des saules qui bordent ses rives... Maman n'avait offert de tenir compagnie à Huguette. Pourquoi n'ai-je pas accepté?" Elle sourit, et ce sourire éclaira ses yeux, de grands yeux bleus, expressifs et francs, où se reflétaient les impressions les plus fugitives: "Pauvre maman... La privation de courts instants de solitude qu'autorise la sieste de ma tante? Je n'aurais jamais ce courage! C'est si reposant, parfois, d'être seule..." Un voile de tristesse enveloppa tout à coup le visage mutin, au nez hardiment retroussé dont l'ovale fin s'encadrait de tresses brunes enserrent la tête comme un turban soyeux: "Etre seule... lire, rêver ou flâner selon sa fantaisie... Ah! Que n'ai-je ce

loisir! Hélas! mes vacances, à moi, ne sont que des demi-vacances. Il me faut travailler, toujours. L'Oeuvre réclame ce coussin."

La jeune fille, en effet, livrait de manière régulière et ininterrompue, à des Oeuvres, à des magasins ou à des particuliers qui lui en falsaient la commande, de délicats travaux de peinture, et elle gagnait ainsi de quoi augmenter sensiblement la maigre pension de veuve de fonctionnaire sans fortune que sa mère partageait avec elle.

De nouveau, Lucile avait incliné la tête, repris son pinceau entre ses doigts menus et posait, sur l'étoffe à reflets changeants, de vives taches de couleur.

Le rais de lumière qui se glissait dans la pièce, entre les persiennes, allait effleurer la massive garniture de cheminée, faisant étinceler ses dorures, puis s'écrasait contre la soie d'une portière dont il mettait en relief la somptuosité riche. Tout, d'ailleurs, au château de la Beuvrette, propriété et demeure estivale de la famille Villeroy, située à quelques kilomètres de Blois, at-

testait la richesse de ses propriétaires. Cette richesse s'étalait avec complaisance dans la maison confortable et luxueuse, sans rien, toutefois, qui décelât le mauvais goût du parvenu. La famille Villeroy était de bonne origine bourgeoise, ayant vu, de père en fils, sa fortune s'accroître dans une maison d'orfèvrerie parisienne. Devenu directeur de la maison à la mort de son père, Paul Villeroy, sur les instances de sa femme, une demoiselle de Cernell, dépourvue de fortune mais non d'orgueil et d'ambition, avait, à cette époque, acheté la Beuvrette, vaste et belle habitation moderne qu'on avait coutume d'appeler "château".

Si M. Villeroy, homme simple, peu préoccupé de "paraître" avait cédé à ce caprice sous lequel il discernait beaucoup de sottise vanité, il avait stipulé cependant, que, soucieux de son repos, il s'opposerait à ce qu'il y eût, à la Beuvrette, des hôtes nombreux.

(À suivre)

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Table of stock prices for various companies including 570 Abitibi nouv., 50 Do \$1.50 p., 140 Acadia Al. C., etc.

Obligations canadiennes

Table of Canadian bonds including GOUVERNEMENT FEDERAL, EMPRUNTS DE GUERRE, and MUNICIPALITES.

Bourse de MONTREAL

Cours irréguliers ici. Canada Cement baisse de 1 point.

(Presse canadienne) — En place locale, les cours ont affiché une tendance irrégulière durant la matinée après avoir clôturé quelque peu à la baisse hier.

Algoma, B.A. Oil, Consolidated Smelters, Dominion Textile, Industrial Acceptance, National Breweries, St. Lawrence Corporation et Spawingon ont progressé.

Curb de Montréal

Table of Curb market prices for various commodities like 3145 Anglo-Nod., 410 Brown Co. C., etc.



LA BOURSE ET LE CURB de Montréal annoncent la nomination de M. Jean-M. Mireault, B.C., C.A., comme vérificateur.

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

Table of oil prices for various companies like Adimart, Alb. Pac., Amer. Leduc, etc.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est stable et les prix sont inchangés; les arrivages sont suffisants et la demande est plutôt paisible.

Table of egg prices under the heading ARRIVAGES (Non compris par camions).

Table of butter prices under the heading MARCHÉ DU BEURRE.

Table of egg prices under the heading PRIX DES OEUFS.

Bourse de Toronto

TORONTO, 8. (P.C.) — La Bourse de Toronto a affiché un ton mixte à l'ouverture des cours aujourd'hui.

BOURSE de NEW-YORK

Cours à la hausse et gains fractionnaires à Wall Street.

NEW-YORK, 8. (P.A.) — Les cours américains ont débuté à la hausse aujourd'hui mais les gains n'ont pas dépassé les fractions.

Parmi les paquets d'actions échangées on note 6,000 Graham-Paige, inchangé à 3 1-2; 3,100 Seaboard Air Lines, inchangé à 71 1-2.

St. Lawrence Corp. s'occupe maintenant de la production

Une assemblée générale spéciale des actionnaires de St. Lawrence Corporation Limited a été convoquée pour le 22 février 1952.

Dans une lettre aux actionnaires, M. P.-M. Fox, président, fait savoir que la Corporation a acquis le reste des actions ordinaires de St. John and Paper Company et de Brompton Pulp and Paper Company.

St. Lawrence Corp. administrera les affaires que les trois compagnies ont administrées jusqu'à maintenant.

Quand le programme projeté sera terminé, la capacité annuelle des moulins de Red Rock et d'East Angus sera portée à 294,000 tonnes de produits finis.

L'année 1951 a été la meilleure dans l'histoire de la Corporation. Les revenus consolidés se sont élevés à \$9,247,477, soit l'équivalent, avant déduction des dividendes sur les actions privilégiées en cours et avant déduction des dividendes sur les intérêts minoritaires.

Bénéfices moindres de Caldwell Linen

Les bénéfices nets de Caldwell Linen Mills, Ltd se sont élevés à \$99,855 en 1951, soit l'équivalent de \$1.30 par action ordinaire.

Western Uranium inscrit au Curb

Les 3,000,000 d'actions autorisées, d'une valeur nominale de \$1.00, de Western Uranium Cobalt Mines Limited ont été admises à l'inscription.

Assemblée générale de Jet Oils Limited

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Jet Oils Limited sera tenue à Calgary, Alberta, le 15 février 1952, à 11 h. A.M.

Mines non inscrites

Table of non-listed mines including Abenakis, Anaki, Anson, etc.



FERNAND DE HAERNE, C.L.U., gérant provincial de la Northern Life Assurance Company, Montréal, a été réélu président de la Section des gérants de l'Association des assureurs-vie du Canada.

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS LTD.

Table of grain prices for various types like Avoine, Maïs, Orge, etc.

Emission de \$3,500,000 de Donohue Bros, Ltd

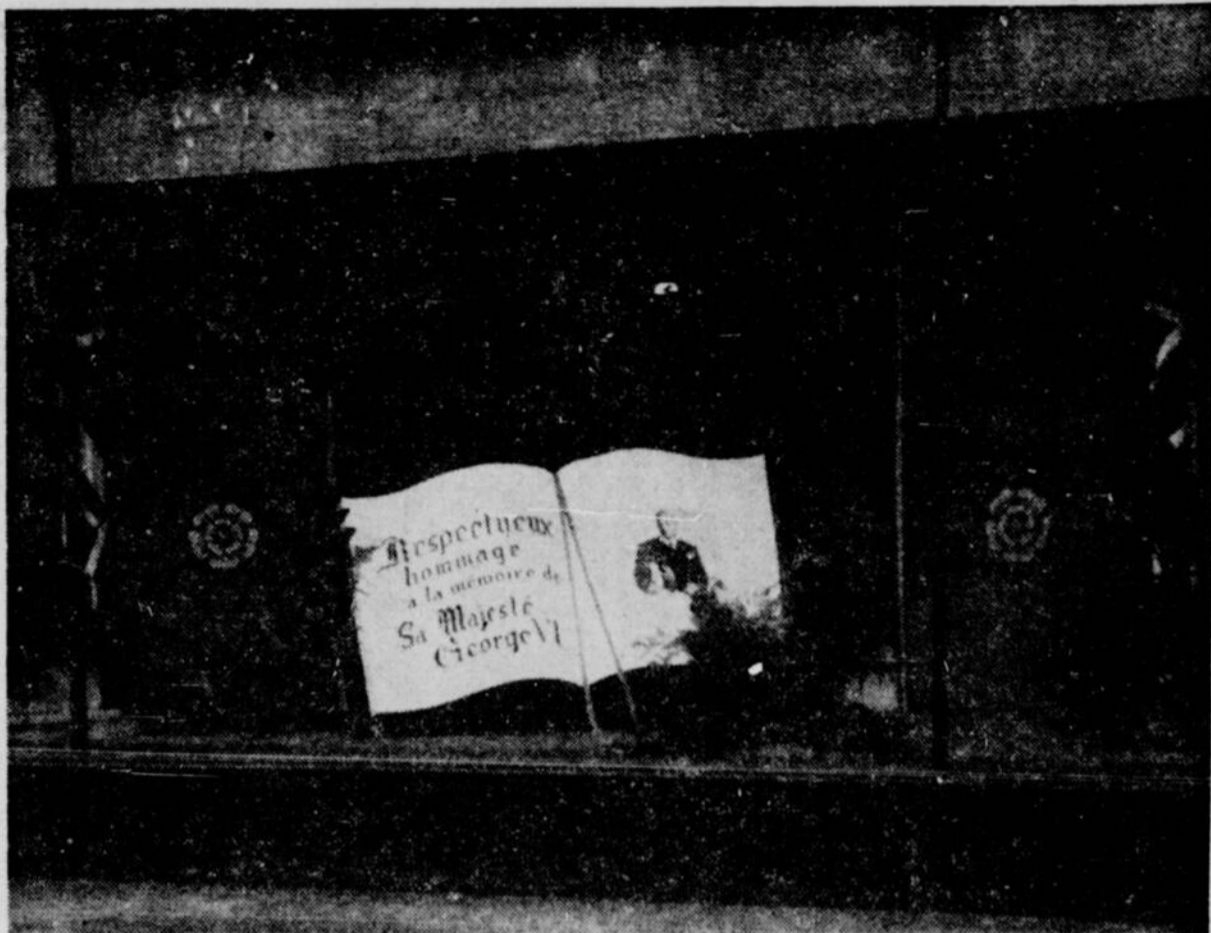
Une émission de \$3,500,000 d'obligations de Donohue Brothers, Ltd., offerte en vente par Wood, Gundy & Company, Ltd., a été vendue privément.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES



(Photo Roger Janelle — La Patrie)

LA PRESTATION DU NOUVEAU SERMENT — Les membres du C.A.R.C., à la base de St-Hubert, ont prêté le nouveau serment d'allégeance, hier, à la reine Elisabeth II. On voit un groupe d'aviateurs, portant le brassard noir, pendant la cérémonie de prestation du serment.



(Photo Roger Janelle — La Patrie)

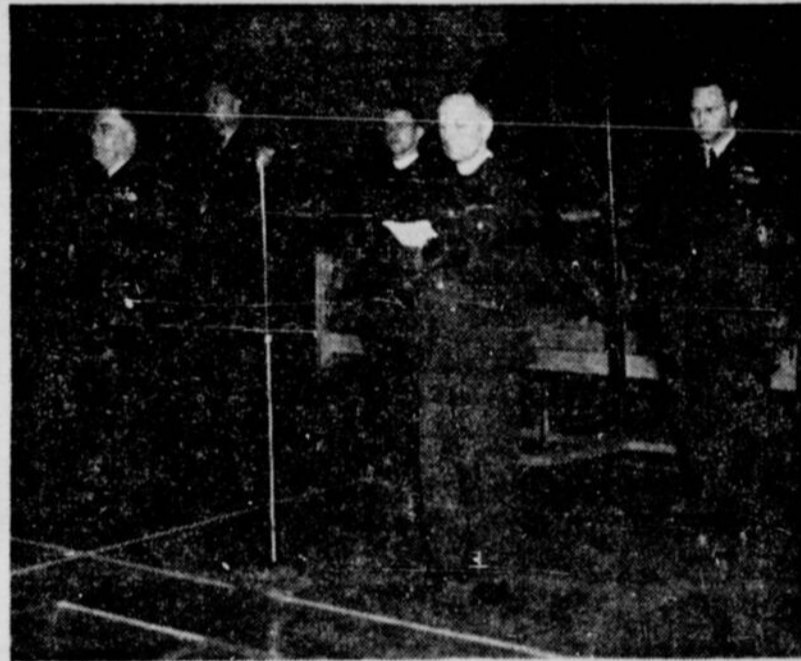
HOMMAGE DE DUPUIS FRÈRES Ltée — Les milliers de clients de la maison Dupuis Frères Limitée, rue Ste-Catherine est, fréquentant cet établissement, se sont arrêtés, depuis hier, devant cette montre, pour y lire ce message de sympathie exprimé par la direction, comme par le personnel de cette importante maison d'affaires canadienne-française de l'est de la métropole.



DERNIERE PHOTO. — Cette photo du roi Georges VI, prise le premier février dernier, montre le monarque alors qu'il quittait Londres pour se rendre à Sandringham, où il est mort. A ses côtés, le reine Elisabeth et la princesse Margaret.



L'hon. LESTER B. PEARSON, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada, photographié, hier soir, au moment où il s'embarquait à bord d'un aérobus de BOAC à destination de Londres où il assistera aux funérailles du roi Georges VI.



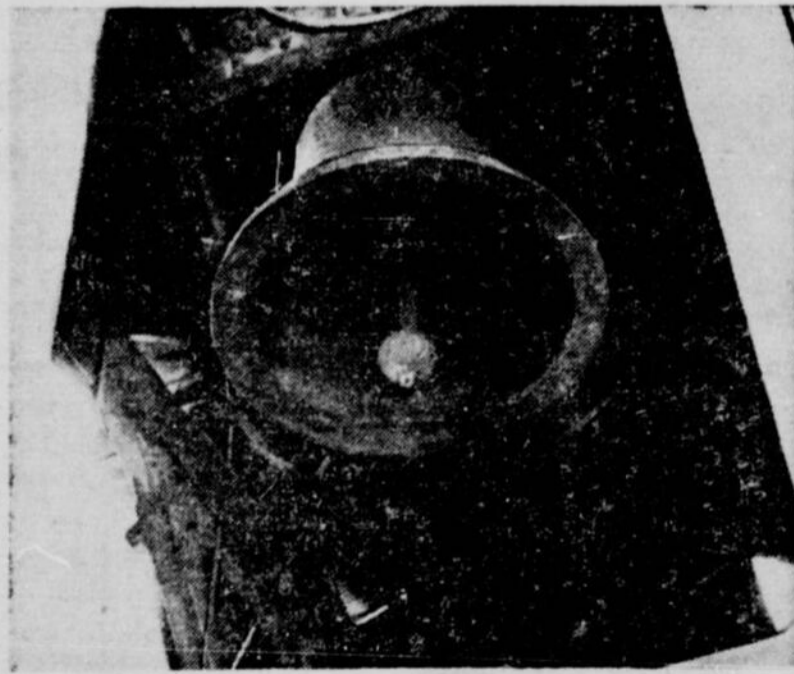
(Photo Roger Janelle — La Patrie)

DES PRIERES POUR LE REPOS DE L'AME DU ROI — Une impressionnante cérémonie s'est déroulée hier à la base aérienne de St-Hubert, à la mémoire de Sa Majesté Georges VI, décédé mercredi matin. Le padre A.-H.-J.-E. Lévesques récite ici les prières pour le repos de l'âme du Souverain. On remarque à ses côtés le commandant J.-H.-C. Lewis; l'officier d'aviation C.-H. Jensen; le commandant J.-O. Sommerville, de Toronto, D.S.O., D.F.C. et l'adjudant J.-P. Hourrigan.



(Photo Jacques Doyon — La Patrie)

LA SALVE DE LA NOUVELLE REINE — A midi hier, une salve de 21 coups de canon a salué l'avènement au trône d'Angleterre, de la nouvelle reine Elisabeth II. La cérémonie s'est déroulée, à Montréal, rue Dorchester, en face de la gare Centrale. On voit ici des membres de la 37e batterie d'artillerie légère de l'armée canadienne à qui le soin de faire tonner le canon a été confié. La même cérémonie s'est déroulée à Ottawa.



(Photo J.-P. Laliberté — La Patrie)

LE GLAS SONNE A L'OCCASION DE LA MORT DU ROI GEORGES VI. — Les cloches de toutes les églises du diocèse de Montréal ont sonné, hier matin, à 10 h., le glas en signe de deuil pour la mort du roi d'Angleterre, Georges VI. Ce geste a été accompli sur la recommandation de Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. On voit ci-haut une des cloches de l'église Saint-Jacques.

RIONS UN PEU



—Vous trouvez qu'il fait froid? Permettez-moi de vous parler des deux ans que j'ai passés en Alaska.

TRAVERS AMUSANTS



Alphonse aime les combats violents. Il veut du sang . . .

Tuo-le! Tuo-le!
C'est un lâche!
Le voyou!



Mais lorsqu'il s'agit de son propre sang, il est beaucoup moins brave.

Ouche! Je me suis
blessé le doigt.
Appelle le médecin.
Je vais perdre tout
mon sang.

Co n'est qu'une
égratignure.
Il n'y a qu'une
goutte de sang

RIPPE KIRIBI

Steven ne riait pas

Dilemme



Si tu m'aides, Kiribi,
tu ne le regretteras
pas. Je te payerai
le prix que tu voudras.
Voici son nom et
son adresse.

Tu entendras
parler de moi,
Steven.
Bonsoir.



Autre chose, Kiribi. Tu
rendras service à son
ami autant qu'à moi,
car je le tuerai plu-
tôt que de le laisser
épouser ma fille.



Si j'accepte
la proposition, je tra-
vaille pour un gangster,
mais si je la refuse, un
meurtre sera commis.
Je sais que Jos.
ne riait pas.

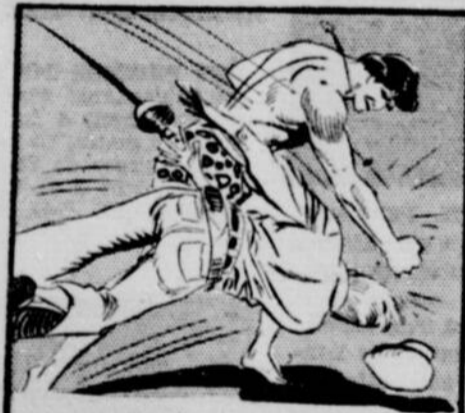
TARZAN

Il ne fera plus de mal

Vengeance



Dans la confusion, Limey, dans un geste vengeur, s'apprête à sauter sur Tarzan.



Mais le cri d'un ami met Tarzan sur ses gardes. Il reçoit Limey d'un coup de poing.



Des doigts de fer se ferment ensuite sur la gorge de l'assassin. Limey ne fera plus de mal.

HOPALONG CASSIDY

Hopalong ne le savait pas

Surprise



Te rends-tu compte que tu conduisais une voiture volée et que tu admetts avoir retenu des bêtes volées sur le vingtième?

J'ai donné mes explications.



Tu as aussi expliqué avoir été dans le Colorado pendant trois mois, C'est à peu près à cette époque que les vols ont commencé. Caméleon n'attaque jamais sous le même déguisement.

Moi, je ne me suis jamais déguisé.



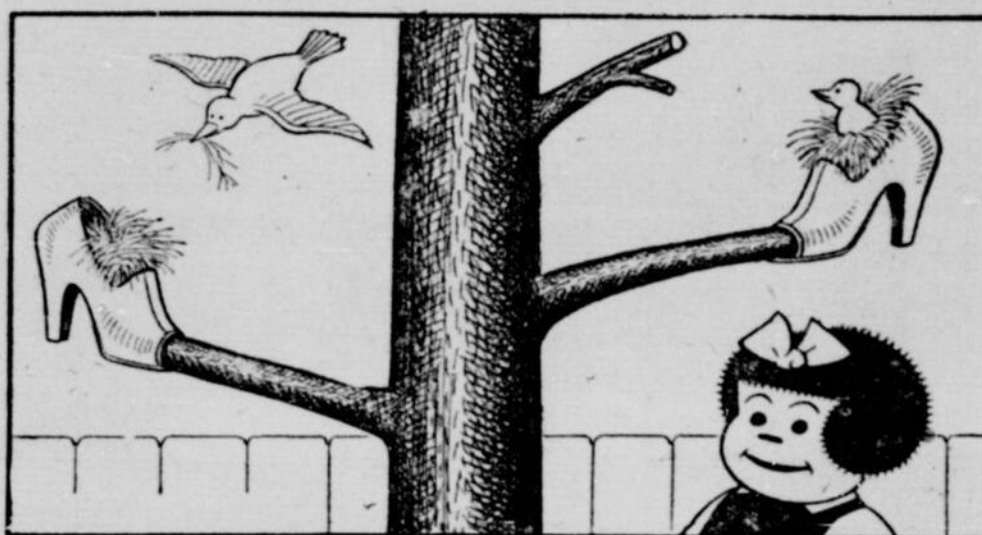
C'est peut-être là ton erreur, Cassidy. L'homme qui a assassiné Pierre Buck la semaine dernière et qui a volé les bestiaux pourrait bien être toi.

Pierre Buck? Assassiné?

PHILOMENE

Popr les oiseaux

Charité



JEANNINE ET PATAUD

Leurs yeux sont ouverts

Jôle



LE FANTÔME

Lâchez vos armes

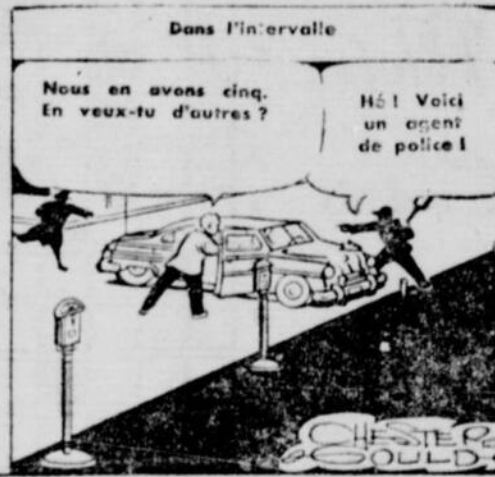
Une voix



ROBERT L'INTREPIDE

Une première fois

Réception



JOS BRAS-DE-FER

Jos. est humble

Retour





Photo Roger J...
AU BOARD OF TRADE DE MONTREAL. — M. Paul Dozois, conseiller municipal et membre du Comité exécutif, était conférencier invité au Montreal Board of Trade de Montréal, de concert avec MM. Frank Hanley et G.-M. MacL. Pitts, aussi conseillers municipaux. De gauche à droite, on remarque M. Frank Hanley, G.-M. Pitts; Bill Hamilton, modérateur, et M. Paul Dozois qui parla ensuite.

Le Canada, pays de la grande aventure

Vivant dans un pays qui a déjà été surnommé le "pays inconnu", les Canadiens commencent à peine à réaliser, aujourd'hui, que si nous ressemblons en plusieurs points aux Américains, aux Anglais ou aux Français, nous sommes quand même toute une différente race de gens, a déclaré M. Romuald Bourque, maire d'Outremont, dans une causerie qu'il prononçait devant le club Rotary-Saint-Laurent-Mont-Royal lors de sa dernière réunion hebdomadaire au restaurant Dagwood.

Les événements surviennent tellement rapidement au Canada qu'il est presque impossible de les suivre. "Aucun pays dans l'histoire n'a progressé si vite. Aucune nation de 14,000,000 d'âmes n'a accompli autant en si peu de temps." L'une des raisons, explique M. Bourque, c'est que le Canada s'est développé dans une ère de science, de génie civil.

Parlant des découvertes relativement récentes d'huile, de minéral de fer, soulignant le projet de cana-

lisation du St-Laurent et de la construction d'affineries, M. Bourque dit que ces réalisations sont maintenant faites selon un plan d'ensemble.

Canada, pays d'aventure? Oui, dit M. Bourque. Mais les aventures ont changé de nature. Il ne s'agit plus d'exploration vers l'inconnu; il s'agit maintenant de l'exploitation des richesses connues. Auparavant, on construisait un chemin de fer transcontinental pour lier les deux parties extrêmes du pays et le développer. Aujourd'hui, on n'attend plus le chemin de fer. L'avion vous porte à l'intérieur des terres dans les territoires non encore touchés et c'est après les découvertes que le chemin de fer est construit. "Oui," dit M. Bourque, "nous sommes un pays d'aventures et, de jour en jour, nous créons de nouveaux territoires de richesse et de puissance... Dieu merci, nous, les Canadiens, nous sommes encore des idéalistes. Mais nous sommes pratiques dans nos projets. Nous aimons l'émotion et le plaisir de la réalisation, mais nous n'avons pas donné dans le matérialisme. Nous croyons qu'il y a encore des choses plus importantes que l'argent; nous avons été généreux dans le passé et nous continuerons de l'être à l'avenir envers ceux qui ont ou qui auront besoin de notre aide."

Athlètes russes en Norvège

MOSCOU, 8. (P.A.) — Cinq autres visas ont été émis aux Russes afin qu'ils puissent prendre part aux Olympiades d'hiver, portant ainsi à 14 le nombre des délégués soviétiques qui se rendent à Oslo.

Ces cinq visas ont été accordés aux membres d'une délégation de hockey qui doit se mettre en route pour la Norvège le 11 février. Des groupes représentant les skieurs et patineurs doivent partir aujourd'hui. Ils vont tous en Norvège comme observateurs.

La délégation du hockey comprend V. M. Bobrov, capitaine et instructeur de l'équipe de l'Aviation Soviétique qui vient de remporter le championnat de la ligue. Bobrov est un des meilleurs athlètes de la Russie.

On remarque aussi dans le groupe A. I. Chernyshev, technicien qui serait en même temps une des étoiles sportives de la Russie Soviétique.

Enquête sur Frank Sedgman

ROTTERDAM, 8. (P.A.) — La Fédération Internationale du tennis est à faire enquête au sujet du statut amateur de l'étoile de l'équipe australienne de la coupe Davis, Frank Sedgman.

David Croll, président de la Fédération a révélé qu'il a écrit à la Fédération australienne demandant des détails précis au sujet de la somme de \$12,260 recueillie et fournie par le public comme cadeau de noces pour Sedgman.

Sedgman, détenteur du championnat des Etats-Unis, est présentement en lune de miel au Ceylan avec sa femme Jean Spence.

Assiégé d'alléchantes offres professionnelles il a annoncé après avoir aidé à garder la coupe Davis en Australie qu'il demeurerait chez les amateurs.

La relève de nos soldats en Corée

OTTAWA, 8. (P.C.) — La relève des troupes de la 25e brigade canadienne en Corée commencera le mois prochain a annoncé, hier, l'Armée canadienne. On croit que la rotation sera un fait accompli dès le mois de juin.

La relève a commencé en fait l'automne dernier alors que le premier bataillon du régiment Princess Patricia a remplacé le deuxième bataillon du même régiment au front.

Le projet de rotation consiste à rappeler au Canada tout soldat ayant été durant 12 mois sous les armes en Extrême-Orient.

Le deuxième bataillon du 22e régiment doit être remplacé bientôt par le premier bataillon de la même unité. On doit en commencer la rotation dès la fin du mois de mars. La relève se fera compagnie par compagnie et doit être terminée en mai.

Gai lon la... LA VIE HUMORISTIQUE Restons français

PAS DE CHANCE
 Le Poète, voyant Jimmy regarder tristement un arbre.—Qu'y a-t-il?
 —JIMMY.—Ce petit oiseau me donne envie de pleurer.
 LE POETE.—Ah! vous avez une nature poétique.

JIMMY.—Ce n'est pas tellement cela, mais j'ai oublié ma fronde.

A SING-SING
 Le front soucieux, le regard fixe, un homme de forte stature entre dans le bar de Jimmy, au coin de la VIIIe avenue.

Le barman le regarde s'asseoir, puis s'inquiète:

—Les affaires ne vont pas?...

—Non, répond l'autre d'un ton rêveur. Je ne peux pas dire qu'elles ne vont pas... Pendant ces derniers temps, j'ai eu l'occasion de mettre assez d'argent de côté. Mais, aujourd'hui, je me sens un peu désorienté. Voyez-vous, jusqu'à présent, nous avions le chauffage central, l'eau courante, chaude et froide; la télévision; des livres de choix; une compagnie agréable; d'excellents repas à des heures régulières et, même, la possibilité d'apprendre un bon métier.



—Ma mitrailleuse s'est enrayée.

L'homme pousse un soupir, secoue la tête et poursuit:

—N'empêche qu'on m'a mis à la porte.

—Dommage! s'exclame le barman. Et où était donc ce paradis?...

—A Sing-Sing.

JEAN RIGOLE.

Nouvelles de baseball

NEW-YORK, 8. (PA) — La ligue Nationale de baseball a annoncé, aujourd'hui, un nombre-record de 222 joutes du soir, y compris trois programmes doubles débutant au crépuscule, à Brooklyn, dans le calendrier officiel de la saison 1952. L'an dernier, 209 parties du soir avaient établi un nouveau record.

Les Cardinals de St-Louis joueront le plus grand nombre de joutes du soir, soit 55, au parc Sportsman. Ils ne joueront que 20 parties de jour, soit 12 le dimanche, une à l'occasion d'un congé, et les sept autres au cours de la semaine. De la sorte, les Cards joueront 71 pour cent de leurs parties le soir lorsqu'ils seront à St-Louis.

Même la joute d'ouverture sera disputée le soir. Jouant 29 parties à l'extérieur le soir, ils se trouveront à disputer plus de la moitié des 154 parties après la tombée du jour.

Les Phillies ne sont guère loin en arrière, avec 43 parties du soir. Il est intéressant de noter, surtout à cause du contraste, que lorsque les joutes du soir furent introduites dans les ligues majeures, en 1935, la ligue Nationale n'en joua que sept. La ligue Américaine ne se risqua à jouer le soir que l'année suivante. En 1940, la ligue Nationale avait 81 joutes du soir à son calendrier, et la même ligue en compta 91 en 1949.

Il semble que ce ne soit plus qu'une question de temps avant que les majeures ne jouent le jour que le dimanche et les jours de congé. Actuellement, 35 pour cent des parties sont disputées le soir et 26 pour cent le dimanche et les jours de fête. On ne joue plus que 39 pour cent des joutes le jour sur semaine.

Il n'y aura pas d'ouverture spéciale cette saison, les huit clubs inaugureront tous la saison le même jour, mardi le 15 avril. La saison de 154 joutes prend fin dimanche le 28 septembre.

Lors de l'ouverture de la saison, Philadelphie jouera à New-York, Brooklyn à Boston, Chicago à Cincinnati et Pittsburgh à St-Louis. Toutes les parties se joueront de jour, sauf celle de St-Louis.

ST-LOUIS, 8. (P.A.) — Les Browns de St-Louis annoncent aujourd'hui qu'ils ont déjà 26 joueurs sous contrat maintenant qu'ils ont fait signer Stan Rojek, joueur de champ intérieur, et le lanceur Bob Mahoney.

Rojek, qui a été obtenu après désistement, était avec les Cardinals l'an dernier. Quant à Mahoney, avec les Browns, il avait un record de deux victoires et cinq défaites.

LONG BEACH, Californie, 8. — Le brillant lanceur droitier Bob Lemon a dit aujourd'hui qu'il était prêt à signer son contrat avec les

Indiens de Cleveland parce que la deuxième offre qu'il a reçue était plus satisfaisante.

Lemon, qui a retourné son premier contrat sans l'avoir signé, a déclaré qu'il communiquera avec le gérant général Hank Greenberg pour l'avertir qu'il signera son contrat. Lemon avait refusé la première offre parce que les Indiens avaient trop diminué son salaire pour 1952.

Lemon n'a pas voulu dévoiler son salaire pour la prochaine saison, mais dans certains milieux on croit qu'il recevra \$50,000. Avant de décevoir l'an dernier, Lemon avait gagné au moins 20 parties durant les trois saisons précédentes.

NEW-YORK, 8. — Billy Cox, qui connut sa meilleure saison avec les Dodgers de Brooklyn en 1951, et le jeune lanceur Ray (Farmer) Moore, ont signé hier leur contrat pour 1952. Les Dodgers ont maintenant 29 joueurs sous contrat.

Cox, un mince joueur de troisième but qui vint de Pittsburgh en 1947, a conservé une moyenne de .279 en 152 parties l'an dernier. Il a particulièrement brillé vers le mois de septembre, tant au bâton qu'au champ. Au cours de ce mois il conserva une moyenne de .301 au bâton.

Moore, un droitier de 25 ans, a connu une saison assez décevante. Il a obtenu un record de 6-11 avec le club de Forth Worth et 2-3 avec les Royaux de Montréal, dans la ligue Internationale. Il a cependant fort impressionné la direction des Dodgers par sa rapidité.

BOSTON—Willie James, 204 3-4, Boston, gagne par décision contre Rex Layne, 199, Salt Lake City (10).

PORTLAND, Me. — Bob Stecher, 164 1-2, Portland, Me., gagne par K.O. technique contre Jim Sauer, 170, Cambridge, Mass., (6).

Mots Croisés de la "Patrie"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

- 1 — Pommes grises.
- 2 — Boutique de boucher — Conjonction négative — Personne bavarde.
- 3 — Ici — Lettre grecque — Légumineuses.
- 4 — Ville de Chaldée — Coût de la subsistance — Mesure agraire.

Solution du problème d'hier

D	E	L	O	Y	A	U	T	E	I
E	T	I	R	E	R	E	M	I	R
L	A	S	N	E	T	E	M	P	R
I	L	E	T	S	O	F	A	S	S
T	E	R	A	T	E	T	E	T	E
E	R	R	E	U	R	R	E	T	S
M	M	V	O	N	M	E	M	E	
E	M	P	E	N	N	E	E	O	
N	O	E	E	D	E	N	O	S	
T	I	R	E	R	S	O	T	T	E
S	E	R	F	N	E	S			

VERTICALEMENT

- 1 — Qui ressemble à la féculé.
- 2 — Allonger — Boutique de boucher.
- 3 — Symbole chimique du sodium — Pion doublé, au jeu de dames.
- 4 — Fruit à noyau dont on tire une huile excellente — Possessif.
- 5 — Diphtongue — Vertébré ovipare couvert de plumes.
- 6 — Intelligence, entendement.
- 7 — Attache avec un lien — Fait tort.
- 8 — Gros perroquet de l'Amérique du Sud.
- 9 — Ergot des coqs — Partie de l'habillement qui recouvre la main.
- 10 — Petit trait horizontal — Agent politique de Louis XV.
- 11 — Possessif — Cri de détresse du navire en mer — Métal d'un gris bleuâtre.

de KUYPER
 Blended GIN
 LA VRAIE SAVEUR D'HOLLANDE

Eric rencontrera Managoff mercredi prochain au Forum

Le promoteur Eddie Quinn a bâclé, aujourd'hui, une finale de suprême importance pour sa séance de lutte de mercredi soir prochain au Forum alors que Yukon Eric affrontera Bobby Managoff dans la première rencontre d'une série éliminatoire de plusieurs semaines pour décider du principal aspirant à la couronne mondiale détenue par Yvon Robert.

Yukon Eric, l'homme le plus fort au monde, le géant de 286 livres de Fairbanks, Alaska, a déjà livré de rudes batailles à Bobby Managoff il y a deux ans ici même au Forum. Au fait, c'est contre Managoff qu'Eric avait conquis le championnat mondial des poids-lourds.

La rencontre de ces deux hommes oppose la force herculéenne à la science et à l'expérience. Personne n'hésite aujourd'hui à reconnaître Eric comme l'homme le plus fort au monde, pour ce qui est de la force pure. Mais Eric a plus que son match en la personne du scientifique et populaire Managoff, reconnu en plusieurs endroits comme le meilleur athlète et le plus scientifique jamais vu depuis de nombreuses années.

Managoff, lui-même un ancien champion, jouit d'une popularité à nul autre égale partout où il apparaît. C'est probablement le fait qu'il est un lutteur propre et honnête qui ne recourt que très rarement à la violence qui en a fait un athlète aussi estimé.

Eric, qui a l'avantage de la pesanteur et de la force, doit céder cependant à Managoff en ce qui concerne la rapidité. Managoff est d'une vitesse foudroyante contrairement à Eric qui s'il est puissant est d'une lenteur proverbiale.

Quoi qu'il en soit, le match de mercredi prochain au Forum attirera l'attention de tous les promoteurs et de tous les fervents de la lutte du continent.

Partie remise

Les activités athlétiques universitaires seront forcément suspendues pour dix jours. Ainsi, la joute de samedi soir, entre les Carabins de l'Université de Montréal et l'équipe de l'Université McGill, n'aura pas lieu, telle que prévue. Et les tournois de ski interuniversitaires, qui devaient également avoir lieu en fin de semaine, ont été remis indéfiniment.

On en est venu à cette décision à la suite d'un décret des directeurs des Universités de Toronto et de McGill suspendant toutes les activités athlétiques de ces institutions pour une période de 10 jours, par respect pour la mémoire du roi Georges VI, décédé hier matin.

Avis aux boxeurs Marciano, Savold

PHILADELPHIE, 8. (P.A.) — John (Ox) DaGrosa a demandé hier à Rocky Marciano et à Lee Savold de montrer au public la raison d'être de leur prochain combat. Il a fait cette demande alors que les deux boxeurs subissaient l'examen médical en prévision de leur match de 10 rondes qui sera disputé mercredi prochain à Philadelphie.

Le commissaire s'est adressé à Savold et lui a dit: "Tu as été mis K.O. par Louis."

Puis tournant brusquement la tête vers Marciano il a ajouté: "Tu as mis Louis K.O."

S'adressant ensuite aux deux boxeurs: "Aussi les gens se demandent pourquoi tenir un tel combat. J'espère que vous saurez leur montrer pourquoi."

"Cette commission existe dans le but de protéger les intérêts du public et attend un combat dur et honnête."

"Si vous vous relâchez dans l'arène, j'arrêterai le match et vos bourses seront confisquées."

Savold, champion poids-lourd de l'Empire britannique a déclaré avoir livré plusieurs combats contre des boxeurs, ayant le style de Marciano et ne croit pas avoir de difficulté à venir à bout.

Savold a ajouté qu'il aimerait décrocher un match pour le championnat.

Echec financier des Jeux d'Hiver

OSLO, 8. (PC).—Les amateurs de sports ne semblent pas intéressés aux Jeux Olympiques d'hiver. Moins de 10,000 personnes de l'extérieur de la Norvège viendront assister à ces tournois du 14 au 25 février.

Du point de vue financier, cet événement semble voué à un échec mais les Norvégiens ne protestent pas.

Le comité d'organisation d'Oslo, c'est-à-dire les autorités municipales, ont déboursé de 14,000,000 à 15,000,000 de kroners (entre \$2,000,000 et \$2,150,000) pour préparer ces fêtes sportives. On prévoit que le tiers seulement de ces dépenses sera perçu en recettes.

Un inconnu bat Rex Layne

BOSTON. — Willia James, un poids-lourd relativement inconnu de Boston, est sorti de l'obscurité, hier soir, pour triompher de Red Layne, de Salt Lake City, par décision unanime dans un dur combat de 10 rondes. James pesait 204 livres, soit un avantage de 5% sur son rival.

Layne s'est battu de sa façon habituelle en fonçant de l'avant, les bras ouverts, mais ses tactiques n'ont pas été efficaces contre l'habile nègre.

Layne est allé au plancher pour un compte de deux secondes à la neuvième ronde après avoir été atteint à la tête par une dure droite. Il avait auparavant glissé sur un genou et tombé face première contre le plancher de l'arène après avoir manqué de terribles molinets.

James a dû se contenter de contre-attaquer durant tout le combat disputé presque tout le temps à mi-distance.

Layne, qui a 23 ans, tentait un retour après avoir été knock-outé par Rocky Marciano et l'ancien champion Ezzard Charles.

C'était la 17e victoire de James en 19 combats professionnels.

Le match a été disputé devant seulement 4,712 personnes.

Canadair favori pour triompher

Les éliminatoires de la Ligue de hockey Montréal se continueront ce soir à l'Auditorium de Verdun. Le club Cancar, qui a dû batailler en supplémentaire la semaine dernière pour vaincre les As de Canadair, affrontera de nouveau les As, ce soir, dans la 1ère partie au programme. La série semi-finale entre ces deux clubs est de 3 de 5 et les As mènent par 2 victoires à 1. Dans l'autre joute, le Northern Electric disputera la victoire au C.N.R.

Cette série semi-finale est de 3 de 5 également, et chaque club a remporté une victoire et annulé une fois. La 1ère partie aura lieu à 8 heures précises.

Johnny Gauthier, du Cancar, qui a été le champion compteur durant la saison régulière, recevra le trophée Gabriel, offert par Stan et Archie Gabriel, deux populaires sportsmen de Verdun.

L'instructeur du Canadair, Moe White, qui n'a pu jouer la semaine dernière à cause d'une blessure à une cheville, sera en uniforme ce soir. Dans le camp du Cancar, l'instructeur Jimmy McCurry se réjouit du retour au jeu du joueur de défense, Arthur Lessard.

Dans l'autre partie, on prévoit du jeu très excitant, car Johnny Chénier et Matt Delvecchio seront de retour dans l'uniforme du club C.N.R.

Vejar est favori pour battre Red DeFazio ce soir à N.-York

NEW-YORK — Chico Vejar, l'élégant collégien de Stamford, Connecticut, est favori à 4 contre 1, pour l'emporter sur Johnny (Red) Di Fazio, l'ex-circueur de chaussures de Bayonne, N.-J., dans leur combat de dix rondes, ce soir, au Madison Square Garden. La rencontre entre Vejar, 20 ans, et Di Fazio, 21 ans, sera télévisée.

Vejar est le favori à cause de son impressionnant record, son habileté et la force de ses coups. Il a gagné 38 de ses 39 combats professionnels et il a réussi à mettre 23 de ses adversaires hors de combat.



CHICO VEJAR

Di Fazio, un robuste gaillard aux cheveux roux s'est mérité le privilège d'un combat au Madison Square Garden à cause de sa surprenante victoire par décision sur Roger Donohue, dans la semi-finale du 25 janvier dernier. Ce dernier est le boxeur dont les coups avaient mis fin aux jours de George Flores, en août dernier. Flores mourut le 3 septembre. Donohue fut envoyé au plancher par Di Fazio. C'est ce seul fait qui lui a mérité un match de finale car son record est loin d'être impressionnant.

En 66 combats professionnels, il a été battu 18 fois, a dû se contenter de six combats nuls et a remporté 42 victoires. Seulement huit de ses victoires ont été par k.o. et il a lui-même été mis hors de combat quatre fois. En 1951, il n'a remporté qu'une seule victoire en sept combats. Le 4 avril, il fut mis hors de combat par Vincent Martinez, en quatre rondes. Puis dans son premier combat de 1952, il perdit par décision aux mains de Tony Allegro.

Son gérant est d'avis que son protégé n'a jamais eu d'adversaires faciles à vaincre et qu'il ne devrait pas avoir de difficulté à l'emporter sur Vejar.

Vejar s'est battu deux fois cette année. Il a d'abord remporté une décision sur Enrique Bolanos et a mis Roy Wirt hors de combat. Il pèsera 147 livres pour son match de ce soir. Di Fazio pèsera 150 livres.

Courses à Lachine

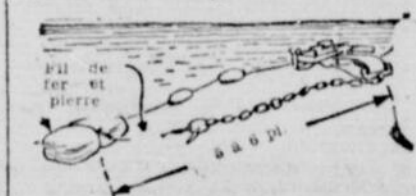
Dimanche prochain, il y aura des courses sous harnais à Lachine.

Au programme, il y aura un match-revanche entre le cheval Miss Renée Volo, dont le propriétaire est M. Alcide Ouellette de Ville LaSalle, avec le cheval Atom Dale, dont le propriétaire est George Dayle de Lachine. L'enjeu est de \$50.00.

LE DIGESTE du SPORTIF

Attachement d'un piège à rats musqués

Il faudra peut-être une chaîne ou un fil de fer supplémentaires.



Pour allonger la chaîne du piège jusqu'à 5 ou 6 pieds. Une chaîne plus courte permettra peut-être au rat musqué de nager dans le courant aussi loin qu'il pourra aller et revenir dans l'eau moins profonde sans se fatiguer assez pour se noyer. Une chaîne plus longue lui sera fatale.

Prenez une pierre plate d'environ 12 pouces de longueur, de 4 pouces de largeur et d'un à 2 pouces d'épaisseur. Faites des coches au milieu de la pierre pour empêcher le fil de fer de glisser. Après que le piège aura été tendu près de la rive, foncez la pierre dans le courant mais assurez-vous que la chaîne repose sur le lit du cours d'eau pour empêcher les débris flottants de s'y prendre et de déclencher le piège.

Cédule officielle de la ligue Nationale pour 1952

	A Boston	A Brooklyn	A Chicago	A Cincinnati	A New-York	A Philadelphie	A Pittsburgh	A St-Louis
BOSTON	Lisez Avril 15, 16, 17 Juillet 5, 6 Sept. 3, 4, 5 Sept. 19, 20, 21	Avril 22, 22 Mai 29, 30, 29 Juin 27, 28, 29 Sept. 26, 27, 28	Mai 6, 7, 8 Juin 6, 7, 8 Juillet 15, 16, 17 Août 22, 23	Mai 1, 2, 3 Juin 1, 1, 2 Juillet 10, 11 Août 26, 27, 28	Avril 23, 24 Mai 23, 24, 25 Août 15, 16, 17, 17 Sept. 23, 24	Avril 18, 19, 20, 20 Mai 26, 27 Août 12, 13, 14 Sept. 6, 7	Avril 29, 30 Juin 9, 10, 11, 12 Juillet 12, 13, 13 Août 24, 24	Mai 4, 5 Juin 3, 4, 5 Juillet 18, 19, 20 Août 21, 22, 23
BROOKLYN	la "Patrie"	Mai 18, 19 Juin 17, 18, 19 Août 1, 2, 3 Sept. 9, 10, 11	Mai 1, 2, 3 Juin 1, 2 Juillet 10, 11, 12 Août 27, 28, 29	Avril 15, 17 Juin 27, 28, 29, 29 Août 5, 6 Août 30, 31, 31	Avril 25, 26, 27 Mai 23, 24, 25 Août 5, 6, 7 Sept. 6, 7	Avril 23, 24 Mai 23, 24, 25 Août 8, 9, 10, 11 Sept. 1, 1	Mai 4, 5 Juin 3, 4, 5 Juillet 18, 19, 20 Août 21, 22, 23	Avril 29, 30 Juin 9, 10, 11, 12 Juillet 13, 14 Août 24, 25, 26
CHICAGO	Mai 20, 21, 22 Juin 14, 15, 15 Juillet 22, 23, 24 Sept. 14, 14	Mai 20, 21, 22 Juin 14, 15, 15 Juillet 22, 23, 24 Sept. 14, 15	pour	Avril 24, 25 Mai 30, 30, 31 Juillet 5, 6, Août 13 Août 14, Sept. 6, 7	Mai 15, 16, 17 Juin 20, 21, 22, 22 Juillet 29, 31 Sept. 16, 17	Mai 13, 14 Juin 23, 24, 25 Juillet 25, 26, 27, 27 Sept. 12, 13	Avril 21, 22 Mai 23, 24, 25 Août 8, 9, 10, 10 Sept. 1, 1	Avril 26, 27, 28 Juillet 3, 4, 4 Sept. 3, 4 Sept. 26, 27, 28
CINCINNATI	Mai 18, 18 Juin 17, 17, 18 Août 1, 2, 3, 3 Sept. 9, 10	Mai 20, 21, 22 Juin 14, 15, 15 Juillet 22, 23, 24 Sept. 14, 15	Avril 24, 25 Mai 30, 30, 31 Juillet 5, 6, Août 13 Août 14, Sept. 6, 7	toutes	Mai 13, 14 Juin 23, 24, 25 Juillet 25, 26, 27, 27 Sept. 12, 13	Mai 15, 16, 17 Juin 20, 21, 22, 22 Juillet 29, 30 Sept. 16, 17	Avril 18, 19, 20, 20 Mai 26, 27, 28, 29 Août 11 Sept. 19, 21	Mai 9, 10, 11 Juin 30, Juillet 1, 2 Août 16, 17 Sept. 23, 24, 25
NEW-YORK	Mai 10, 11, 11 Juin 30, Juillet 1 Août 8, 9, 10, 10 Sept. 1, 1	Avril 18, 19, 20 Mai 27, 28, Juillet 3 Août 12, 13, 14 Août 30, 31	Mai 4, 5 Juin 3, 4, 5 Juillet 18, 19, 20 Août 19, 20, 21	Avril 29, 30 Juin 10, 11, 12 Juillet 12, 13, 13, 14 Août 24, 24	les	Avril 21, 22 Mai 29, 30, 30 Juin 27, 28, 29 Sept. 19, 20, 21	Mai 1, 2, 3 Juin 6, 7, 8 Juillet 10, 11 Août 26, 27, 28	Mai 6, 7, 8 Juin 1, 1, 2 Juillet 15, 16, 17 Août 22, 23
PHILADELPHIE	Avril 25, 26, 27, 27 Juillet 5, 4 Août 5, 6, 7 Août 30, 31	Mai 10, 10, 11, 12 Juin 30, Juillet 1, 2 Août 15, 16, 17 Sept. 23	Avril 29, 30 Juin 10, 11, 12 Juillet 13, 13, 14 Août 22, 23, 26	Mai 4, 4 Juin 3, 4, 5 Juillet 18, 19, 20, 20 Août 22, 23	dernières	Avril 15, 16, 17 Juillet 5, 6, 6 Sept. 3, 5 S-pt. 26, 27, 28	Mai 1, 2, 3 Juin 1, 1 Juillet 15, 16, 17 Août 19, 20	Mai 1, 2, 3 Juin 5, 7, 8 Juillet 19, 11, 12 Août 27, 28
PITTSBURGH	Mai 13, 14 Juin 23, 24, 25 Juillet 25, 26, 27, 27 Sept. 12, 13	Mai 15, 16, 17 Juin 20, 21, 22 Juillet 29, 30, 31 Sept. 16, 17	Mai 9, 10, 11, 11 Juin 30 Juillet 1, 2, 2 Août 16, 17, 17	Avril 26, 27, 27 Juillet 3, 4, 4 Sept. 3, 4 Sept. 26, 27, 28	nouvelles	Mai 18, 18, 19 Juin 17, 19 Août 1, 2, 3 Sept. 9, 10, 11	Mai 20, 21, 22 Juin 14, 15, 15 Juillet 22, 23, 24 Sept. 14, 14	Avril 15, 16, 17 Juillet 5, 6 Août 13, 14, 15 Sept. 5, 6, 7
ST-LOUIS	Mai 15, 16, 17 Juin 20, 21, 22, 22 Juillet 29, 30, 31 Sept. 16	Mai 13, 14 Juin 23, 24, 25 Juillet 25, 26, 27, 28 Sept. 12, 13	Avril 18, 19, 20 Mai 26, 27, 28 Août 11, 12 Août 19, 20, 21	Avril 22, 23 Mai 23, 24, 25, 25 Août 8, 9, 10 Sept. 1, 1	sportives	Mai 20, 21, 22 Juin 14, 15, 15, 16 Juillet 22, 24 Sept. 14, 15	Avril 24, 25 Mai 30, 30 Juin 27, 28, 29, 29 Août 5, 30, 31	

La partie d'Etoiles à Philadelphie, mardi, le 8 juillet 1952.

Blouin, Trottier et Périard font gagner le National 4 à 2

(par ROLLAND RICARD)

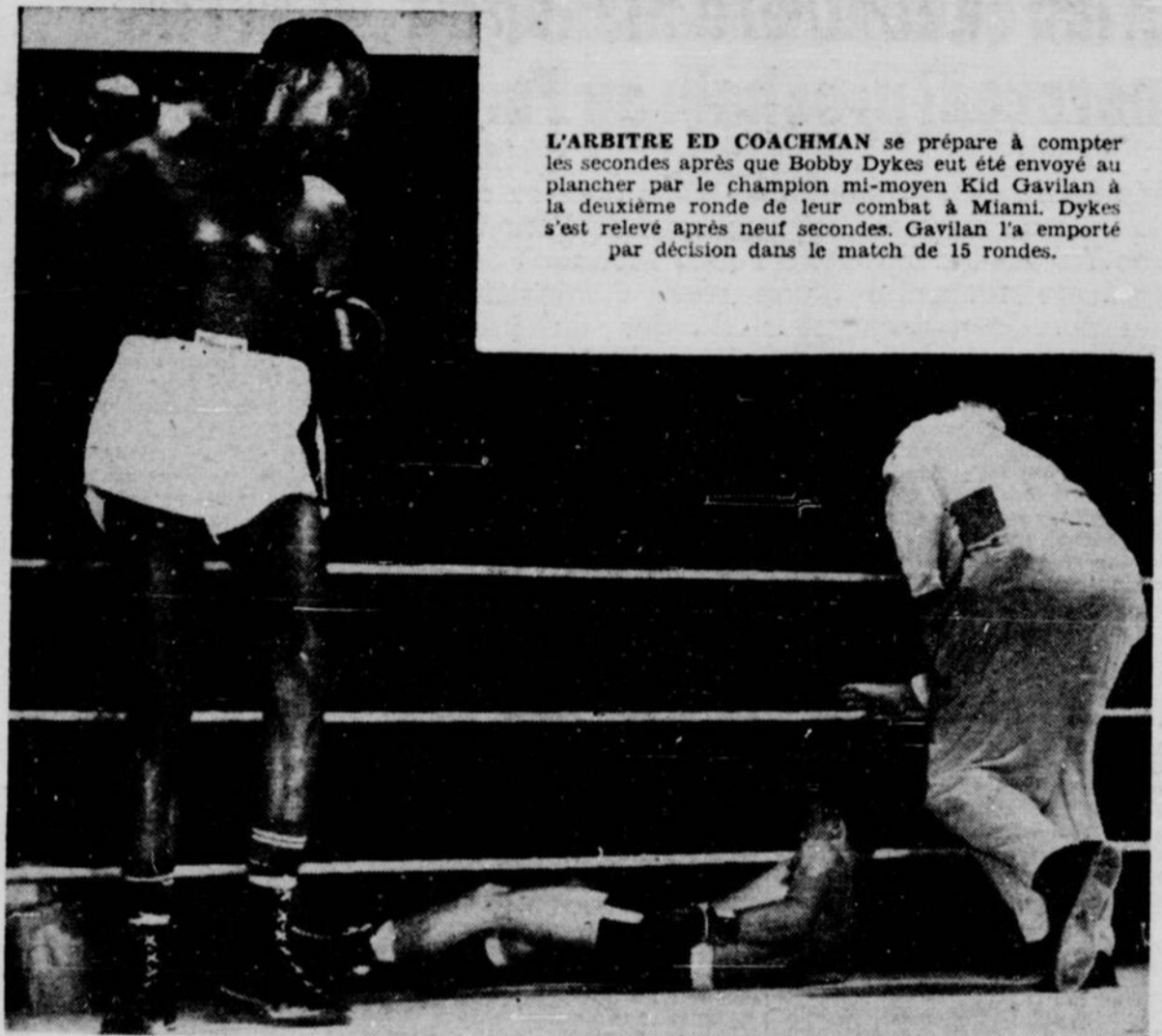
GRANBY — Le National de Pete Morin a eu recours à trois Junior "B", hier soir, pour triompher du Royal de Granby au compte de 4 à 2. Le trio formé de Paul Blouin, Yves Trottier et Guy Périard a été le plus dangereux. Davie Broadbelt s'est surpassé dans les buts du Granby et a sauvé son club d'une humiliante défaite.

Le coach Pete Morin ne doit pas avoir regretté de donner un essai à la première ligne d'attaque du National Jr "B" puisqu'elle a pris part à trois des quatre buts du National. Paul Blouin a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts et un assist mais c'est le jeune Guy Périard qui a compté le but victorieux vers la fin de la deuxième période. Charles Lamirande a compté l'autre but des vainqueurs.

Le National a pris une avance de deux à zéro à la première période. Les joueurs de Jacques Bélanger ont profité de deux punitions décernées à Blouin et Pearsall, dans la deuxième période, pour compter leurs buts. Watson et Auger ont déjoué tour à

* tour Claude Evans qui n'a pas affiché une trop brillante tenue dans ses filets.

Première période	
1-National: Blouin (Trottier et Benoit)	25
2-National: Blouin (Trottier et Gagnon)	10.27
Punitions: Mordas, Gagnon, Provost et Petty.	
Deuxième période	
3-Granby: Auger (McLeod et Rousseau)	9.34
4-Granby: Watson (McCann et Petty)	10.03
5-National: Périard (Blouin et Trottier)	15.05
Punitions: Blouin, Pearsall, Watson, Rousseau, Scullion, McLeod et Gagnon.	
Troisième période	
6-National: Lamirande (Richard)	2.10
Punitions: Watson, Gagnon et Mordas.	



L'ARBITRE ED COACHMAN se prépare à compter les secondes après que Bobby Dykes eut été envoyé au plancher par le champion mi-moyen Kid Gavilan à la deuxième ronde de leur combat à Miami. Dykes s'est relevé après neuf secondes. Gavilan l'a emporté par décision dans le match de 15 rondes.

Sherbrooke se rapproche à un point du Valleyfield

SHAWINIGAN FALLS — Les Saints de Sherbrooke ne sont plus qu'à un point du Valleyfield et de la cinquième position dans la ligue Québec Senior. Ils ont en effet remporté leur cinquième victoire consécutive, hier soir, triomphant des Cataractes de Shawinigan Falls, 3 à 2.

Ce gain a non seulement rapproché le club d'Yvan Dugré de la cinquième place mais lui a aussi permis de s'éloigner à sept points des "Cats" qui sont descendus dans les profondeurs de la "cave" du circuit.

Gilles Dubé, Bobby Pépin et Bunny Smith ont été les compteurs des vainqueurs et Mel Read et Bucky



Bob PEPIN

Buchanan ont compté pour le Shawinigan.

Le Sherbrooke menait le bal par 2 à 1 à la fin de la première période; dans la deuxième, chaque club a compté un but. Le pointage n'a pas été amélioré dans la troisième.

Les 2,000 spectateurs ont vu les Saints profiter du jeu défensif des "Cats" dans la première période pour loger rapidement la rondelle par deux fois dans les filets de ces derniers.

SHERBROOKE 3 - SHAWINIGAN 2

PREMIERE PERIODE	
1-Sherbrooke: Dubé (Campeau)	7.10
2-Sherbrooke: B. Pépin (Campeau, Dubé)	8.15
3-Shawinigan: Read (Wiseman, Hodgson)	8.42
Aucune punition.	
DEUXIEME PERIODE	
4-Sherbrooke: Smith (Planche, Kyle)	7.30
5-Shawinigan: Buchanan (Mahaffy, Grosse)	16.16
Punition: Smith.	
TROISIEME PERIODE	
Aucun point.	
Punition: Hodgson.	

● Le cheval de trait "Shire", une fameuse race anglaise, atteint souvent le poids de 2,000 livres.

St-Viateur bat Richard 7 à 2

Dans la ligue des Ecoles Supérieures la lutte se poursuit et l'on se demande qui est-ce qui finira en tête. Dimanche dernier, le Richard perdit aux mains des Viateuriens 7-2; le Plateau défit le St-Henri 6-2; Chomedy est vaincu par St-Stanislas 3-2.

CLASSEMENT DES CLUBS			
	J.	G.	Pts
Richard	11	8	34
St-Stanislas	11	7	27
St-Viateur	11	6	24
Plateau	11	6	23
Chomedy	11	4	16
St-Henri	11	2	8

La lutte est très contestée chez les compteurs. Roger de l'école Le Plateau de même que D'Amour sont les compteurs en tête.

COMPTEURS			
	J.	G.	Pts
Roger, P.	11	7	13
D'Amour, P.	9	9	18
Rousseau, R.	10	7	17
Brisbois, S.	12	3	15
Galarneau, S.	3	12	15
Bourassa, R.	3	6	14
Tremblay, P.	4	10	14
Daigneault, V.	4	10	14
Desjardins, V.	11	2	13
Boileau, R.	8	5	13
Picard, R.	5	7	12
Lévesque, C.	7	2	9
Brunet, C.	5	4	9
Fernet, V.	5	4	9
Joyal, S.	4	5	9

Dimanche, le 10 février, trois autres parties au programme: St-Stanislas vs Richard; St-Viateur vs Plateau; St-Henri vs Chomedy.

Ottawa achète sept joueurs

OTTAWA, 8. (PC) — Les Athlétiques d'Ottawa, qui sont maintenant affiliés aux Athlétiques de Philadelphie, ont acheté trois lanceurs, un receveur, un joueur d'intérieur et un voltigeur des Bisons de Buffalo.

Les nouveaux venus dans le camp d'Ottawa sont Vincent Gohl et Bill Schultz, lanceurs gauchers; Russel Swingle, lanceur droitier; Walter Novick, receveur; Bryan Edwards, arrêt-court; George Moskovich, deuxième-but, et Bob Wellman, voltigeur.

Immaculée vs Mt-Saint-Louis à Ste-Thérèse

La ligue de hockey Mont-Royal Junior "B" du président Frank Horan présentera son prochain programme double régulier demain à l'aréna de Ste-Thérèse. La première partie débutera à une heure et trente.

La première joute opposera le Mont-Saint-Louis dirigé par Jean-Paul Renaud contre l'Immaculée-Conception de Rolland Ricard. La quatrième position sera en jeu lors de cette importante partie. Les porte-couleurs du centre de l'Immaculée-Conception se doivent de l'emporter s'ils veulent demeurer dans la lutte pour les séries éliminatoires.

Le National de Roland Bleu fera face au Royal de Granby dans la deuxième partie. Le National occupe la deuxième position. Les trois meilleurs compteurs de la ligue forment la première ligne d'attaque du club de Bleu.

B. A. 2pts			
Blouin, National	22	18	40
Périard, National	17	22	39
Grigg, Canadien	13	26	39
Trottier, National	17	11	28
Holmes, Canadien	17	11	28
Graham, Canadien	12	11	23
Dubois, St-Laurent	10	8	18
Haynes, Canadien	10	8	18
Cool, Canadien	7	11	18
Koperniewich, St-Jérôme ..	7	11	18

Ligue Industrielle

Dans la Ligue Industrielle de l'Est, le Montréal-Est a défait le Shell Oil au compte de 8 à 2 et le Canadian Vickers a vaincu le Canada Cement par 7 à 4.

Les gros canons pour le Montréal-Est ont été MM. M. Raymond, R. Labrosse et J. Monette. Pour le Canadian Vickers, MM. R. Cunningham, S. Seaman, J. Beaudry et J. Lewis se sont le plus distingués. Le Canada Cement a joué la partie sous protêt après que le gardien de buts du Vickers fut blessé et remplacé par G. St-Jean, gardien de buts substitué du Montréal-Est.

Ce soir, le Canada Cement viendra aux prises avec le Shell Oil et dans la seconde partie le Canadian Vickers disputera la victoire au Montréal-Est. Le Vickers et le Shell devront se surpasser pour remporter la victoire et déterminer lequel des deux finira la saison en troisième position.

Dussault brille alors que Chicoutimi bat Ottawa, 6-4

CHICOUTIMI — Les Saguenéens de Chicoutimi ont pris une avance de cinq points en deuxième place dans la ligue Québec Senior, hier soir, en triomphant des Sénateurs d'Ottawa, 6-4, grâce à un bel effort de Normand (Ti-Nome) Dussault, qui a obtenu deux buts et trois assists.

Georges Roy, Jimmy Moore, Len Smrke et Delphis Franche ont compté les autres buts des vainqueurs.

Pour les Sénateurs, Eddie Emberg a été la vedette. Le rapide patineur a compté deux fois pour Ottawa. Regan et Riopelle ont été les autres compteurs des visiteurs. Emberg a compté le seul but de la première période sur des pas-



NORM DUSSAULT

ses de Giesebrecht et Kuntz pour donner l'avance aux visiteurs. Dès le début de la deuxième reprise, Emberg répétait son exploit pour porter l'avance des Sénateurs à 2-0.

C'est alors que les Saguenéens déclenchèrent leur poussée. Roy enregistra un but et Dussault y alla de deux autres très rapides pour redonner l'avance à Chicoutimi.

Jimmy Moore augmenta cette avance dans la dernière période mais Regan compta pour les Sénateurs. Len Smrke enregistra un but pour les Saguenéens mais Riopelle compta à son tour sur une passe de Hudeon pour les Sénateurs. Franche consolida la victoire des Saguenéens.

CHICOUTIMI 6 - OTTAWA 4	
PREMIERE PERIODE	
1-Ottawa: Emberg (Giesebrecht, Kuntz) ..	7.25
Punitions: S. Smrke, Stahan, Hudson.	
DEUXIEME PERIODE	
2-Ottawa: Emberg (Hudson)	1.46
3-Chicoutimi: Roy (Moore, Dussault)	2.33
4-Chicoutimi: Dussault (L. Smrke, Modre)	4.08
5-Chicoutimi: Dussault (L. Smrke)	11.26
Punitions: F. Fraser (2), Grigg.	
TROISIEME PERIODE	
6-Chicoutimi: Moore (L. Smrke, Dussault) ...	1.48
7-Ottawa: Regan (Dagenais)	9.48
8-Chicoutimi: L. Smrke (Moore, Dussault)	10.59
9-Ottawa: Riopelle (Hudson, Stahan)	13.17
10-Chicoutimi: Franche (Wray, Deschênes)	15.15
Punitions: S. Smrke, Stahan.	

Edmonton triomphe

NORRAHMAMAR, Suède, 8.—Les Mercuries d'Edmonton, qui représenteront le Canada aux prochains jeux olympiques, ont continué leur belle poussée hier alors qu'ils ont défait un club suédois au compte de 8 à 0. Les Canadiens ont complètement déclassé leurs adversaires. Ils ont compté trois buts durant la première période, un durant la deuxième et quatre durant l'engagement final. Frank Sullivan, Dave Miller, George Abel et Bruce Dixon ont compté chacun deux buts pour les vainqueurs.

Porteous à Hershey

Frank Porteous, joueur de hockey de Montréal, avantageusement connu, se rapportera aux Bears de Hershey, de la Ligue Américaine, vers la fin de février, il jouera dans les parties éliminatoires.

Frank, frère de Dan, du club St-Jérôme, de la Ligue Provinciale, a été inactif depuis plusieurs semaines à cause d'une blessure.

A Syracuse, les Warriors ont déclaré que le joueur d'avant Kenny Hayden était retourné avec le club mais qu'il serait probablement échangé à une autre équipe du circuit Maurice Podoloff.

Les Canadiens sont battus de nouveau à Détroit, 5 à 3

DETROIT, 8 — (PA) — Les Canadiens de Montréal ont manqué une occasion de monter en deuxième position dans la ligue Nationale lorsqu'ils ont été battus 5-3 ici, hier soir, par les Red Wings de Détroit, qui portent ainsi à 12 points leur avance en tête du classement.

Dès la première période, le Détroit a pris une avance de 2-0, avance qui était portée à 5-1 à la fin de la deuxième reprise.

Dans un sursaut d'énergie, une poussée finale, les Canadiens ont réussi à compter deux buts dans le troisième engagement mais ce ralliement tardif s'est éteint au moment où il était possible de croire à l'égalité.

Huit joueurs se sont partagé les

huit buts, Gordie Howe en comptant un pour sa part, son 27e de la saison pour s'assurer la première place chez les compteurs de la ligue. Maurice Richard, son seul rival dangereux, ne jouait pas hier soir à cause de sa blessure à l'aîne. Il lui faudra un repos d'une semaine au moins.

Red Kelly, en comptant son 12e but de la saison a déclenché la poussée des Wings et Howe a augmenté l'avance en transformant en but un retour du lancer de Kelly.

Dans la deuxième reprise Prystal enregistra le troisième but des Wings et son 14e pour la saison au cours d'une échappée. C'est

18e but de la campagne et Benny Woit son troisième alors que les Red Wings poursuivaient leurs efforts inlassables.

Dans la dernière période, le Détroit se repêcha pour jouer sur la défensive mais ne réussit pas à écarter les attaques des Montréalais. Paul Meger profita du retour d'un lancer de Billy Reay sur la clôture pour compter son 18e but et le deuxième des Canadiens.

Puis, alors que Doug Harvey était au pénitencier, Floyd Curry intercepta une passe pour s'échapper et déjouer Sawchuk pour obtenir le troisième but des Canadiens et son 15e de la saison.

Si les Canadiens avaient remporté la victoire hier soir ils seraient présentement en deuxième position du classement. Ils ont obtenu 35 lancers et les Wings 34. L'arbitre Georges Gravel a décerné 10 punitions durant la joute.

Le joueur de défense Marcel Pronovost a été blessé dans la première période. Il s'est infligé une coupure au pied et sera inactif pour une semaine.

Lorne Davis du Buffalo s'est aligné avec les Canadiens, ne faisant que de rares apparitions.

—DETROIT— Buts: Sawchuk; défenses: Kelly et Reise; centre: Abel; ailes: Lindsay et Howe; substituts: Goldham, Woit, Leswick, Prystal, Pavelich, Skov, DelVecchio, Glover, Pronovost, et Stasiuk.

CANADIENS—Buts: McNeil; défenses: Bouchard et Johnson; centre: Lach; ailes: Curry et Gamble; substituts: Harvey, Geoffron, Reay, Oimstead, McCormack, St-Laurent, Meger, MacPherson, Mosdell et Davis.

Arbitre: Georges Gravel; juges des lignes: Bill Morrison et Maurice Walsh.

Première période
1—Détroit: Kelly (Prystal et Pavelich) 8.25
2—Détroit: Howe (Kelly) 10.30
Punitions: Lindsay, Meger, Skov et Geoffron.

Deuxième période
3—Détroit: Prystal (Pavelich et Reise) 11.23
4—Canadiens: MacPherson (Reay et Meger) 10.53
5—Détroit: Lindsay (Howe et Woit) 13.35
6—Détroit: Woit (Prystal) 18.30
Punitions: Mosdell, Howe et Harvey.

Troisième période
7—Canadiens: Meger (Reay) .. 4.01
8—Canadiens: Curry 7.35
Punitions: Harvey, Leswick et Oimstead.



Red KELLY

alors que Bud McPherson interrompit le défilé des compteurs des Wings. En comptant, McPherson donnait un faible espoir aux Canadiens et enregistrait son deuxième but de la saison.

Ted Lindsay a enregistré son



HIER

- Ligue Nationale :
Détroit 5, Canadiens 3.
New-York 3, Chicago 1.
- Ligue Américaine :
Cincinnati 3, Indianapolis 2.
- Ligue Senior :
Sherbrooke 3, Shawinigan 2.
Chicoutimi 6, Ottawa 4.
- Ligue Junior :
National 4, Granby 2.
- Ligue Provinciale :
Lachine 4, St-Laurent 1.
Joliette 4, St-Hyacinthe 3.

AUJOURD'HUI

- Ligue Montréal
Northern à C.N.R.
(Les deux clubs sont égaux, 1 à 1, série semi-finale de 3 de 5. Une joute fut nulle).
Canard à C anadair.
(Canadair mène 2 à 1, série semi-finale de 3 de 5).

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	pt	g	p	n	pp	pc	pts
Détroit	50	29	11	10	142	93	68
Toronto	50	22	16	12	119	101	56
Canadiens	51	24	20	7	138	119	55
Boston	50	17	21	12	109	124	46
New-York	49	16	23	11	123	146	42
Chicago	50	14	31	5	111	159	33

Ligue Américaine :
(Div. Ouest)

	pt	g	p	n	pp	pc	pts
Pittsburgh	51	35	13	3	205	134	73
Cleveland	51	30	17	4	187	132	64
Cincinnati	53	24	24	5	146	171	53
St-Louis	49	21	27	1	185	184	43
Indianapolis	52	16	31	5	181	209	37

(Div. Est)

	pt	g	p	n	pp	pc	pts
Hershey	50	26	19	5	182	140	57
Providence	51	23	25	3	199	207	49
Buffalo	49	20	25	4	156	206	44
Syracuse	52	19	23	0	159	217	38

Ligue Senior :

	pt	g	p	n	pp	pc	pts
Royal	48	29	15	4	185	139	62
Québec	49	28	15	6	173	140	62
Chicoutimi	52	23	20	9	184	156	55
Ottawa	51	22	23	6	150	173	50
Valleyfield	52	20	28	4	153	163	44
Sherbrooke	51	18	26	7	131	160	43
Shawinigan	49	15	28	6	119	164	36

Ligue Junior :

	pt	g	p	n	pp	pc	pts
Canadiens	42	32	8	2	196	89	66
Québec	42	25	17	0	208	139	50
National	42	24	17	1	162	166	49
T.-Rivières	40	23	15	2	178	145	48
St-Jérôme	44	18	26	0	185	232	36
Granby	44	2	41	1	92	282	5

Ligue Provinciale :

	pt	g	p	n	pp	pc	pts
St-Hyacinthe	49	26	17	6	226	171	58
Lachine	51	26	19	6	223	189	58
St-Jérôme	52	23	20	9	218	207	55
St-Laurent	51	20	24	6	175	205	46
Joliette	51	16	31	4	173	243	38

Ligue des Maritimes :

	pt	g	p	n	pp	pc	pts
Saint-Jean	65	37	20	8	262	180	82
Charlottetown	65	31	28	6	220	225	68
Halifax	65	30	5	252	246	65	
Glace Bay	64	30	30	4	225	213	64
Moncton	64	24	32	8	191	241	56
Sydney	63	22	34	7	178	223	51

Lachine triomphe des Castors; St-Hyacinthe battu par Joliette

Les Rapides de Lachine ont défait les Castors de St-Laurent au compte de 4 à 1, hier soir, pour rejoindre les Lions de St-Hyacinthe en première position de la ligue Provinciale. Dans une autre joute, le Joliette a disputé du St-Hyacinthe au compte de 4 à 3.

Les clubs Lachine et St-Hyacinthe ont maintenant chacun cinquante-huit points à leur crédit soit trois de plus que le St-Jérôme qui a été inactif hier.

A St-Laurent hier, l'agressif ailier Roch Desmarais a obtenu un but et trois assistances alors que son club l'a décisivement emporté.

Johnny Gauthier a enregistré le seul but du St-Laurent au début de la deuxième période et Plante a égalé le compte, six minutes plus tard. Durant la troisième période, Leduc, Desmarais et Lacroix ont déjoué Renaud tour à tour pour assurer la victoire au club de Marcel Champagne.

A Joliette, c'est M. Breault qui a joué le héros, ayant obtenu deux

but et un "assist". Breault a aussi enregistré le point victorieux après 10.45 minutes de jeu durant la troisième période. Fern Gagné a aussi continué sa belle poussée en obtenant trois "assistances".

Bob Proctor a été le meilleur du St-Hyacinthe avec deux buts.

Première période
Aucun point.
Pun.: Galbraith, H. Bourgie, White.

Deuxième période
1—St-Laurent: Gauthier (Chénier, White) 5.25
2—Lachine: Plante (Desmarais, Bessette) 15.32
Pun.: Jeannin.

Troisième période
3—Lachine: Leduc (Desmarais, Plante) 2.42
4—Lachine: Desmarais (Leduc, Plante) 3.14
5—Lachine: Lacroix (Desmarais) 8.42
Pun.: Hamel, McAuley.

JOLIETTE 4—ST-HYACINTHE 3

Première période
1—St-Hyacinthe: Gravel (Savary) 12.18
2—St-Hyacinthe: Proctor (Gladu, Hébert) 18.19
3—Joliette: Breault (Gagné, LaSalle) 19.50
Pun.: Bontin.

Deuxième période
4—Joliette: King (Breault, Gagné) 1.15
Aucun point.

Troisième période
5—St-Hyacinthe: Proctor (Gladu, Hébert) 0.35
6—Joliette: Brennan (Hodkinson, Lévesque) 8.12
7—Joliette: Breault (Gagné, LaSalle) 10.45
Aucun point.

Les compteurs

	B.	A.	Pts
Howe, Détroit	27	26	53
Lach, Montréal	12	33	45
Lindsay, Détroit	18	24	42
Richard, Montréal	25	15	40
Smith, Toronto	16	23	39
Raleigh, New-York	14	25	39
Peirson, Boston	16	23	39



MARLENE STEWART, la brillante golfeuse de Fonthill, Ontario, a gagné le trophée Lou E. Marsha, accordé chaque année à l'athlète le plus en vedette au Canada. Marlene, qui a gagné le championnat omnium féminin de golf l'an dernier, est ici photographiée avec son père, sa mère et Dolly, sa soeur de 13 ans.

Les Rangers mettent fin à leur série de défaites

CHICAGO, 8 — (PA) — Les Rangers de New-York ont secoué la léthargie durant laquelle ils avaient subi trois défaites consécutives pour battre les Black Hawks de Chicago 3-1 ici, hier soir, devant 5,892 spectateurs.

C'est la première victoire des Rangers en cinq parties à Chicago cette saison. Les Black Hawks ont triomphé trois fois et l'autre joute a été nulle.

Grâce à ce triomphe, les Rangers ont gagné un peu de terrain, se rapprochant à quatre points des Bruins de Boston, qui occupent la quatrième place de la ligue Nationale.

Le jeu a été assez rude, et deux combats de boxe ont éclaté. Hymie Buller et Fred Hucul se sont battus peu avant la fin de la première période et ont attrapé une majeure chacun.

Dans le deuxième engagement, Al Dewsbury en est venu aux coups avec Ed Slowinski et encore une fois l'arbitre Bill Chadwick a imposé des punitions majeures.

Gaye Stewart a compté le premier but sur des passes de Slowinski et Bulle, au milieu de la première période et la recrue Herb Dickenson a porté le compte à 2-0, dans le deuxième engagement.

Steve Witluk a réduit le déficit des siens après 11 minutes dans la troisième période, mais, deux minutes avant la fin, Edgar La-

prade a déjoué Harry Lumley pour rendre la victoire des Rangers plus certaine.

Chuck Rayner a joué l'une de ses meilleures parties de la saison dans les buts des Rangers, écartant 35 lancers.

CHICAGO—Buts: Lumley; défenses: J. Stewart, Gadsby; centre: Bodnar; avants: Mosienko, Gee. Substituts: Pogolin, Dewsbury, Peters, Witluk, Horock, McPadden, Finney, Hucul, Raglan, Babando.

NEW-YORK—Buts: Rayner; défenses: Eddolls, Buller; centre: Laprade; avants: Stoddard, Sinclair. Substituts: O'Connor, Raleigh, Slowinski, Kullman, Evans, Kraftcheck, Ronty, G. Stewart, Hergesheimer, Ross, Dickenson.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Doug Young, Frank Udvari.

Première période
1—New-York: G. Stewart (Slowinski, Buller) 9.39
Punitions: Dewsbury, Hucul (majeure), Buller (majeure).

Deuxième période
2—New-York: Dickenson (Hergesheimer, Ronty) 6.30
Punitions: Gadsby, Ross, Dewsbury, (majeure), Slowinski (majeure), Gee.

Troisième période
3—Chicago: Witluk (Hucul) 11.46
4—New-York: Laprade (Stoddard, Kullman) 18.25
Aucune punition.

Frédéricton triomphe du Canadien Jr 7 à 4

FREDERICTON, N.B. — (Spécial à la "Patrie") — Les Capitals de Fredericton dirigés par Rollie McLennahan ont défait le club de Sam Pollock au compte de 7 à 4, hier soir, pour égaliser les chances dans la série. Sewell et Richard ont compté chacun deux buts pour les vainqueurs.

Les champions intermédiaires ont montré beaucoup plus de vitesse et ont eu presque toujours l'avantage du jeu. Les joueurs du Frédéricton ont compté quatre buts au cours du premier vingt pour s'assurer la victoire. Claude Roy, gardien de buts substitut, était dans les filets. Ils ajoutèrent trois autres buts dans la deuxième période pour rendre leur triomphe plus décisif.

Les joueurs de Sammy Pollock comptèrent deux buts dans la deuxième et dernière période. Ils affichèrent une bonne tenue dans la dernière période mais ils étaient en retard. Sam a retiré son gardien de buts, deux minutes avant la fin, mais la tactique n'a pas réussi.

Le jeune Bonnie Atwell a compté deux buts pour le Canadien, tandis que Davis McCready et Les Lilley ont compté les autres buts des perdants. Le Canadien a joué sans les services de son centre étoile Don Marshall qui souffre d'un rhume. Claude Roy a eu beaucoup de difficultés à débayer son territoire et les joueurs du Frédéricton en ont pro-

fité pour compter des buts à profusion. Le Canadien joue ce soir à St-Andrew et prendra immédiatement le train pour Montréal après la joute.

Première période
1—Frédéricton: D. Sewell (N. Sewell, McTavish) 1.09
2—Frédéricton: McTavish (D. Sewell, McLennahan) 11.00
3—Frédéricton: Rickard (Malone, Manzi) 12.20
4—Frédéricton: McTavish (McLennahan) 15.20
Punitions: Bennett, Hollingworth.

Deuxième période
5—Frédéricton: Malone (McLennahan) 8.29
6—Frédéricton: N. Sewell (D. Sewell, McLennahan) 11.19
7—Canadien: Atwell (Murray, Morrison) 15.50
8—Canadien: McCready (Brodén) 17.55
9—Frédéricton: Rickard (Manzi, Malone) 18.51
Punitions: MacDonald, Brodén, McLennahan, Miles.

Troisième période
10—Canadien: Lilley (Brodén, McCready) 5.50
11—Canadien: Atwell (Sinnott, McCready) 16.54
Punitions: Leacock, Lilley, McTavish, Rickard.

La proclamation de l'accession au trône de la reine Elisabeth

OTTAWA, 8 — (P.C.) — Le Canada a proclamé, hier, l'accession au trône de la reine Elisabeth II par une série de salves royales de 21 coups de canon; les drapeaux descendus à mi-mât, mercredi, quand le Roi est mort, ont été hissés de nouveau, hier.

C'est à midi très exactement que les salves d'artillerie ont été tirées à Ottawa, et dans chacune des dix capitales provinciales ainsi qu'à Vancouver, où des bases de l'armée existent. Ailleurs où il y avait des canons disponibles des salves ont aussi été tirées.

Dès que les premiers des 21 coups de canon furent entendus, à 10 secondes d'intervalles, les drapeaux à travers le pays ont été hissés au sommet des mâts.

Hier soir, au crépuscule, les drapeaux ont été descendus et ils ne seront pas hissés complètement de nouveau avant les funérailles du roi vendredi prochain le 15 février.

Pendant ce temps, tout en acclamant la nouvelle reine, le pays tout entier pleure la perte de son roi, et les préparatifs sont en cours pour la cérémonie nationale qui aura lieu au cénotaphe de la Place de la Confédération, à Ottawa, le même jour où seront célébrées les funérailles à Londres. Cette journée a été proclamée jour de deuil national.

AU CANADA

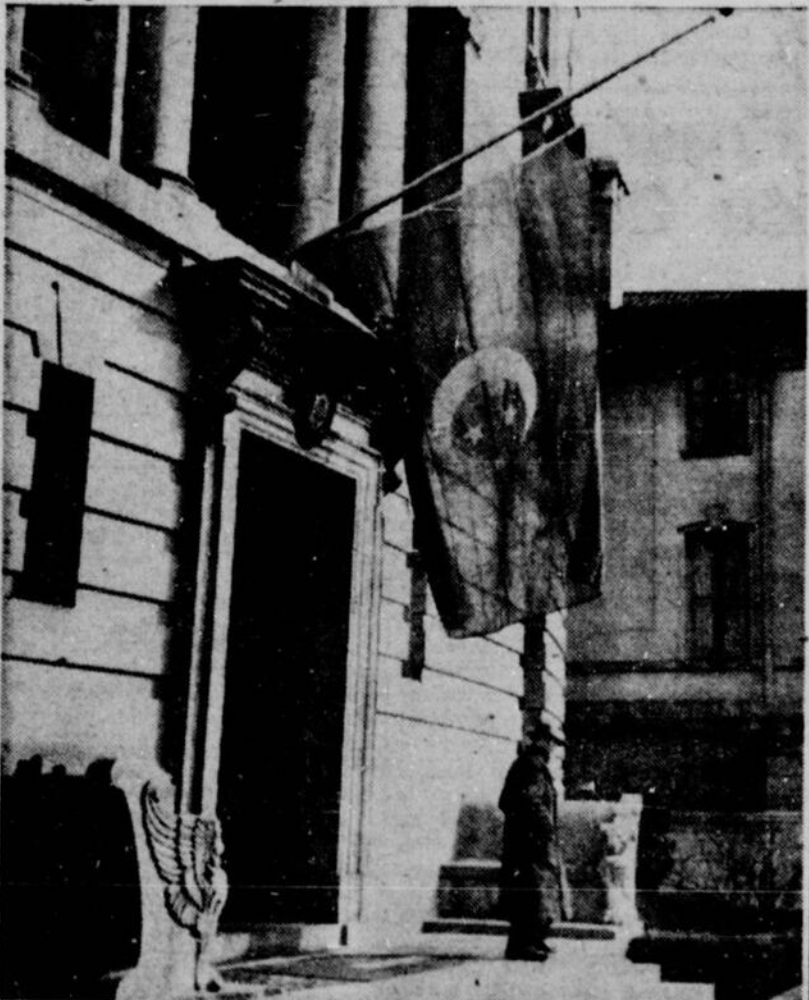
A Montréal, la salve a été tirée au moyen de canons de 25 livres du milieu du pont de la rue Dorchester, au centre de la métropole.

A travers la ville les drapeaux ont été hissés au bout des mâts, et dans les écoles, les enfants ont chanté "Dieu Sauve la Reine".

Remerciements d'Elisabeth II

OTTAWA, 8. (P.C.) — La reine Elisabeth a câblé hier au premier ministre St-Laurent un message de remerciements pour les condoléances qui lui ont été transmises hier au nom du peuple canadien à l'occasion de la mort de son père.

Le message se lit ainsi: "Je suis sincèrement reconnaissante pour votre message. Veuillez assurer tous ceux au nom desquels vous parlez que j'apprécie profondément leur bonté et leur sympathie. Elisabeth R."



MEME L'EGYPTE PORTE LE DEUIL — Pendant que tous les peuples civilisés apprennent avec émotion le décès de Sa Majesté Georges VI, roi d'Angleterre, même l'Egypte, où tout récemment encore de violentes scènes antibritanniques se sont produites, n'est pas restée insensible à la disparition du monarque. On voit ici le drapeau égyptien flottant à demi-mât à l'entrée de l'ambassade égyptienne à Washington, en marque de respect pour la mémoire de Georges VI.

Une armée allemande est nécessaire contre Moscou

(Le chancelier Adenauer)

BONN, Allemagne, 8 — (P.A.) — Le chancelier Konrad Adenauer a rappelé aux Allemands, aujourd'hui, qu'une vaste armée russe, massée sur l'Elbe, est prête à marcher contre l'Europe occidentale "en moins de 24 heures" sur l'ordre du Kremlin.

Interrompant le débat sur la proposition de mettre sur pied 12 divisions pour l'armée européenne, M. Adenauer a dit que, si les Russes attaquent, les forces américaines, britanniques et françaises d'Allemagne occidentale affronteraient le premier choc. Mais les Allemands, a ajouté le chancelier, ne sauraient s'attendre à ce que les Alliés fassent tout à leur place.

Aussi les soldats allemands sont-ils indispensables pour contrebalancer la puissance soviétique.

M. Adenauer a lancé cet avertissement à un moment où sa politique est l'objet de vives critiques, particulièrement de la part des socialistes, qui s'opposent au réarmement. Le chancelier a en outre des ennuis dans son propre camp.

Arrestations en Argentine

BUENOS-AIRES, 8. (P.A.) — La police fédérale du président Peron accélère le rythme des arrestations de centaines de politiciens de l'opposition et d'anciens officiers de l'Armée et de la Marine dans le but d'enrayer un complot inexplicable.

La police, le bureau de presse du Président et d'autres sources de renseignements refusent de confirmer que des raids ont été faits dans de nombreuses maisons de Buenos-Aires et autres villes.

La presse de Peron, tout comme le journal indépendant "La Nación", gardent le silence.

Mais les leaders de l'opposition prétendent que les raids se produisent en grand nombre depuis dimanche.

Montant de \$5,058 déjà souscrit à la Campagne du Lait

Un montant de \$5,058 a déjà été souscrit à la Campagne du Lait pour les écoliers, a déclaré M. Leonard Morris, président conjoint de cette campagne de souscription organisée par les Progress Clubs Montréal et St-Laurent, au déjeuner hebdomadaire du Progress Club de Montréal qui avait lieu, en l'hôtel Mont-Royal.

Ce montant de \$5,058 a été souscrit depuis le 2 février dernier et il comprend la souscription de \$1,000 de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Il ne représente cependant encore que le huitième de l'objectif qui est de \$40,000. Enfin, dit M. Morris, la campagne ne se terminera que le 15 février et il y a lieu d'espérer que l'objectif sera atteint.

M. Morris a rappelé que beaucoup de maisons de commerce ou établissements industriels où il se vendait des billets de tirages, l'an dernier, en faveur de la Campagne du Lait, devront être approchées tout spécialement vu que le tirage n'existe pas cette année. Dans bien des endroits, on n'est pas au courant de ce changement et l'on attend les fameux billets annuels en forme de bouteilles de lait.

M. Morris a aussi annoncé que durant les trois premiers jours de la semaine prochaine, des bouteilles de lait vides seront placées dans les classes des écoles de la Commission protestante et les élèves seront invités à souscrire ou à y placer des bons de lait.

Chiffre record de la production

OTTAWA, 8. (P.C.) — Le revenu national du Canada et la valeur des marchandises et des services ont atteint un nouveau record en 1951.

Le bureau fédéral de la statistique signale que la production totale du pays a été en 1951 de \$21,200,000,000, comparativement aux \$18,029,000,000 de 1950, soit une augmentation de 18 pour cent.

Environ 11 pour cent de l'augmentation est causé par la hausse des prix.

En 1951, le revenu national a été de \$17,097,000,000, soit une augmentation de 19 pour cent sur le revenu de 1950 qui était de \$14,406,000,000. L'augmentation a été causée principalement par la hausse des salaires.

Les chiffres de 1951, basés sur un rapport préliminaire, font partie d'un rapport sur la période de 1926 à 1950, traitant des comptes, des dépenses et des revenus nationaux.



LE PREMIER MANDAT EMIS AU NOM D'ELISABETH II — C'est au juge Gerald Almond, des Sessions de la Paix, qu'est revenu l'honneur de signer le premier mandat d'arrestation contre le présumé auteur du vol d'une automobile de marque Ford évaluée à \$2,500. En haut, le juge indique le mot reine qui remplacera désormais celui de roi sur tous les papiers timbrés de la Cour; au bas, il appose sa signature.

AU JAPON

18 morts dans une tragédie de l'air

TOKYO, 8.—(P.A.)—Treize Américains et probablement cinq Japonais ont été tués hier soir, lors de l'écrasement d'un avion B-29 suivi d'explosions qui ont rasé au sol 15 maisons à 40 milles à l'ouest de Tokyo.

L'Aviation d'Extrême-Orient a rapporté les pertes de vie, ajoutant que le bombardier lourd s'est écrasé au cours d'une tempête de neige peu de temps après avoir quitté la piste de Yokota.

Quelques-unes des bombes que portait l'appareil ont explosé, détruisant les maisons d'un village situé à cinq milles de Yokota. Selon les premiers rapports de la tragédie, de trois à cinq Japonais ont été tués.

On ne sait pas la cause de l'accident.

La police civile japonaise et la police militaire américaine ont évacué les environs à cause du danger d'explosion des autres bombes. Certaines ont explosé à différents intervalles.



LA BELLE-MERE DE LA REINE

— Cette photo de la princesse Alice de Grèce, mère du duc d'Edimbourg, est une des rares photographies de celle qui, ordinairement vit en recluse, en Grèce. Actuellement en visite aux Etats-Unis, elle fut photographiée à son arrivée à Chicago. La princesse, âgée de 60 ans, fait partie d'une communauté religieuse et vint en Amérique pour recueillir des fonds pour son ordre. Elle doit venir au Canada. La princesse a déclaré avoir vu le défunt roi pour la dernière fois, à Londres le 16 janvier dernier.

La reine Elisabeth II héritera de millions

LONDRES, 8. (B.U.P.) — Sa Majesté la reine Elisabeth II d'Angleterre, qui est maintenant à la tête de la maison de Windsor, devient une des femmes les plus riches du monde. Le montant exact de sa fortune privée, qui se chiffre à plusieurs millions, n'a jamais été divulgué. Mais elle hérite d'une des plus belles collections de bijoux et d'objets d'art qui soient. Elle a également en partage les domaines royaux de Balmoral et de Sandringham et des milliers d'acres de fermes.

Les Windsor ont acquis d'énormes biens depuis des générations. Ils possèdent en propre des propriétés à Londres et à New-York, ainsi que des actions, obligations et stocks dans plusieurs industries et compagnies. Le mari de la reine Victoria était un bon administrateur et a considérablement augmenté la fortune personnelle de sa femme.

Les bijoux de la Couronne qui tombent sous le contrôle de la nouvelle reine, quoiqu'il ne lui appartienne pas personnellement, sont évalués à environ 80 millions de dollars. On y remarque le plus gros diamant au monde, le rubis du Prince Noir et un autre diamant fabuleux "Etoile de l'Inde".

De nouvelles pièces de monnaie à émettre

OTTAWA, 7. — (P.C.) — L'accession au trône de la princesse Elisabeth se traduira éventuellement par de nouvelles pièces de monnaie et de nouveaux timbres canadiens. Cependant, il se peut qu'il s'écoule des mois, peut-être un an avant qu'ils soient prêts pour le public.

L'hôtel fédéral de la monnaie continuera à se servir des estampes faisant voir l'effigie du roi Georges VI jusqu'en 1953. Ensuite les nouvelles pièces de monnaie porteront l'effigie de la reine Elisabeth.

Des porte-parole du service des postes, disent que de nouveaux timbres portant une photographie approuvée de la reine Elisabeth seront préparés, mais il faut au moins six mois pour mettre les timbres sur le marché.

Des officiers de la Banque du Canada disent qu'il n'est pas question de changer la monnaie immédiatement parce qu'il faut faire préparer de nouvelles matrices pour la monnaie de papier tel les billets de un, deux et cinq dollars qui portent l'effigie du roi.